

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 133 (2012)

**Artikel:** L'habitat de l'âge du Bronze moyen de Payerne "En Planeise" (Canton de Vaud, Suisse)  
**Autor:** Castella, Daniel / Buard, Jean-François / David-Elbiali, Mireille  
**Kapitel:** II: Présentation des structures de l'horizon du Bronze moyen  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835668>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## II Présentation des structures de l'horizon du Bronze moyen

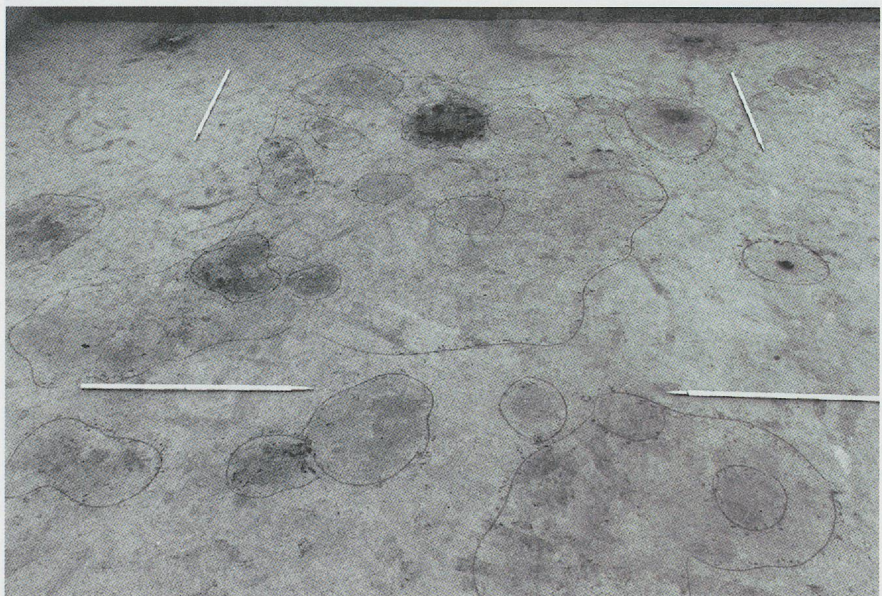
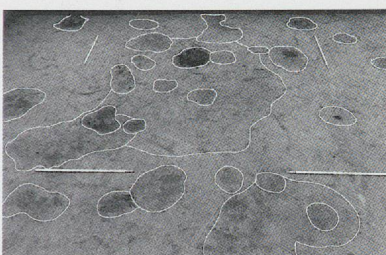
### État de conservation, lisibilité des vestiges et méthode de fouille

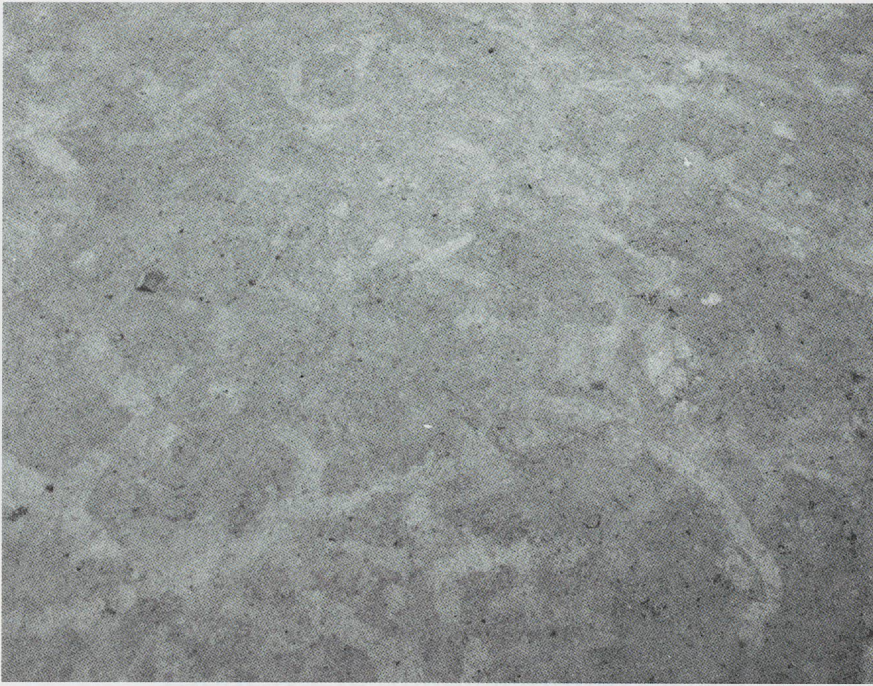
Comme on l'a déjà souligné plus haut, la grande majorité des structures excavées (trous de poteau, fosses, segments de fossés, etc.) attribuées à l'horizon principal du site apparaissent à l'interface des couches 5 et 6 (fig. 17). Aucun niveau de sol aménagé n'ayant été observé et en l'absence de toute stratification décelable dans la couche 5, nous en sommes réduits à restituer, sous toute réserve, un niveau d'implantation approximatif des structures au sommet de cette couche.

S'il se distingue en général assez bien à la surface de la couche 6, plus claire, le comblement des structures est le plus souvent d'une texture et d'une coloration très proches de celles de la couche 5. Ce constat explique les difficultés rencontrées dans le repérage des structures, en particulier durant la phase de décapage manuel de la couche 5. La lecture des vestiges s'est également heurtée, on l'a dit, aux perturbations causées par les innombrables galeries d'animaux fouisseurs (fig. 18) et sans doute aussi par les fluctuations de la nappe phréatique.

**Fig. 17**

*Payerne-En Planeise. Vue générale d'un secteur du secteur 13 (zone 8) après le décapage de la couche 5. Les structures en creux de l'horizon du Bronze moyen apparaissent sous la forme de taches plus ou moins foncées. Les contours approximatifs de ces structures sont soulignés à la truelle dans le terrain et au trait sur la photo ci-dessous.*



**Fig. 18**

*Payerne-En Planeise. Vue rapprochée en plan du sommet de la couche 5. On y distingue clairement les galeries des animaux fouisseurs.*

Dans ce terrain encaissant limoneux, à la fois plastique et poreux, il est évident que la morphologie originelle des structures en creux, tant en plan qu'en coupe, a subi quelques modifications, liées par exemple à la décomposition et/ou à l'arrachage des bois et à la décompaction du comblement qui en résulte (dans le cas des trous de poteau) ou encore à la «migration» des sédiments organiques de l'intérieur vers l'extérieur des fosses. Ainsi, les limites des fosses (soulignées au trait sur les coupes et sur certaines vues en plan) sont sujettes à caution dans plus d'un cas.

En principe, chaque structure a fait l'objet d'une fouille individuelle, par décapages successifs accompagnés de relevés en plan, d'abord sur l'ensemble de sa surface jusqu'à ce que ses contours soient clairement définis, puis sur une moitié de sa surface, de façon à obtenir une coupe transversale. Une fois le relevé de la coupe effectué, la seconde moitié de la structure a été fouillée de la même manière. Globalement, cette méthode de fouille s'est avérée satisfaisante, même si le choix de l'emplacement de la coupe ne s'est pas toujours avéré judicieux.

Dans quelques cas – en particulier dans celui des vases de stockage semi-enterrés (st. 82, 216) – la structure a été soigneusement prélevée en vue d'une fouille en laboratoire (fig. 19).

**Fig. 19**

*Payerne-En Planeise. Vase de stockage semi-enterré en cours de prélèvement (st. 216).*

## Description et fonction des structures

La détermination de la fonction des quelque 250 structures en creux de l'horizon du Bronze moyen (fig. 20) n'est pas évidente, en raison notamment de leur état de conservation, de l'arasement des niveaux supérieurs des fosses et, dans le cas des trous de poteau supposés, de la rareté des éléments considérés comme caractéristiques de ces structures (traces organiques, pierres de calage).

Nous avons tenté de sérier l'ensemble des structures en fonction d'un certain nombre de critères disponibles que nous avons intégrés dans une base de données :

Forme de la fosse (en plan) : circulaire, ovoïde, rectangulaire, etc.

Dimensions de la fosse (surface)

Profondeur conservée

Profil (en coupe; fig. 21) :

Profil A	en cuvette	fig. 22
Profil B	deux parois verticales ou subverticales	fig. 23
Profil C	en V	fig. 24
Profil D	deux parois «en escalier»	fig. 25
Profil E	une paroi verticale ou subverticale et une paroi «en escalier»	fig. 26
Profil F	irrégulier	fig. 27

Diamètre médian (en coupe; correspond à la largeur de la fosse à mi-hauteur entre son niveau d'apparition et son fond)

Nature des sédiments du comblement

Quantité et nature du mobilier issu du comblement

Éléments divers (présence de traces organiques, de pierres de calage, de traces de rubéfaction, etc.)

Appartenance à des alignements ou à des unités architecturales restitués

Certains de ces critères ont en outre été combinés de façon à créer des champs de recherche supplémentaires :

Rapport «diamètre médian / profondeur»

Rapport «surface / profondeur»

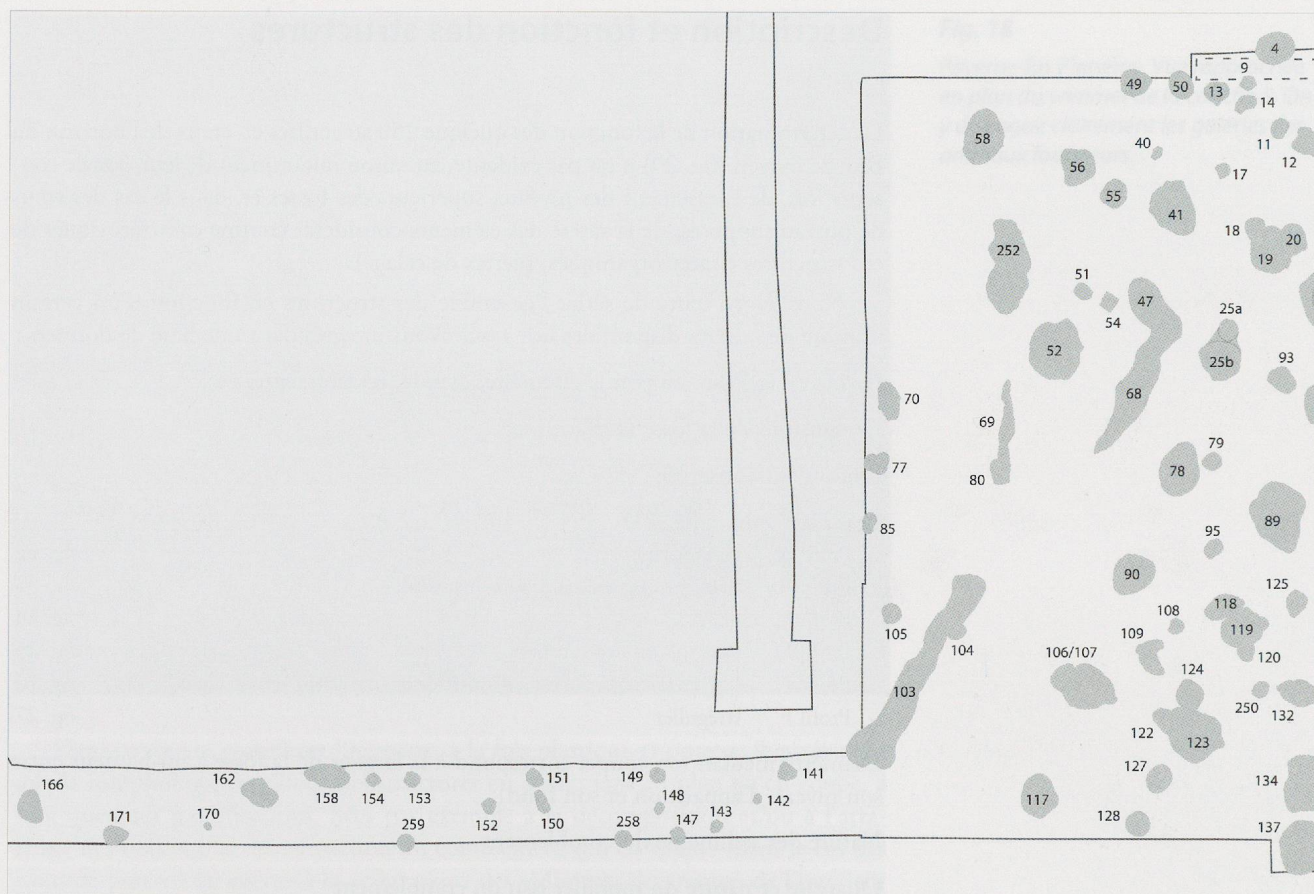
Estimation du volume (en litres)

Densité du mobilier (poids du mobilier / volume estimé)

La manipulation de ces données, par le biais de requêtes «multicritères», nous a amené à créer plusieurs groupes et sous-groupes fonctionnels, dans lesquels nous avons tenté de distribuer les structures recensées :

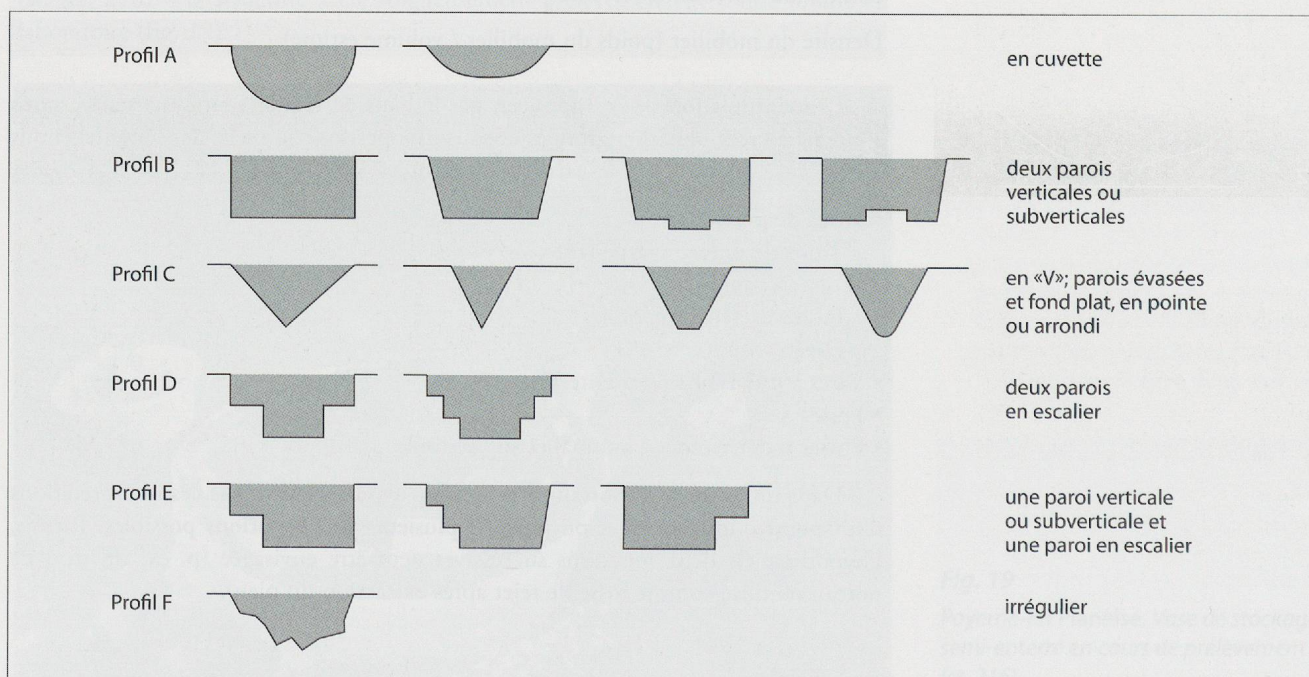
- Trous de poteau
  - Trous de poteau («type large»)
- «Fosses à mobilier»
  - Fosses de rejet, dépotoirs
  - Foyers
- Vases à provisions semi-enterrés
- Fossés
- Fosses indéterminées, anomalies superficielles

Dans un nombre important de cas, nous avons accompagné ces interprétations d'un point d'interrogation ou proposé plusieurs identifications possibles. Parfois, l'hypothèse de deux fonctions successives peut être envisagée (p. ex. un trou de poteau réutilisé comme fosse de rejet après extraction du pieu).



**Fig. 20**  
Payerne-En Planeise. Numérotation des structures de l'horizon du Bronze moyen.

**Fig. 21**  
Payerne-En Planeise. Classification des profils-types des structures en creux de l'horizon du Bronze moyen.



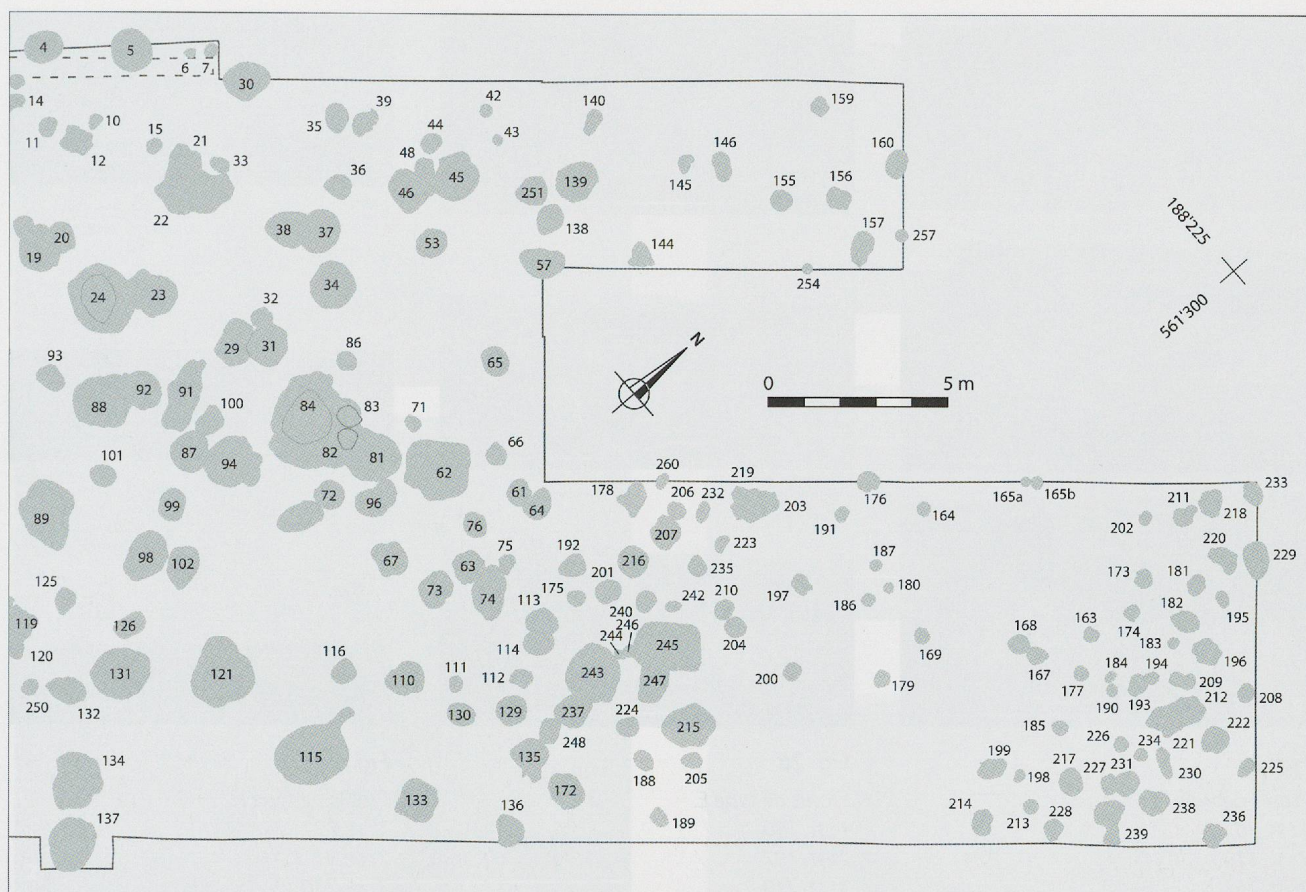


Fig. 20 (suite)

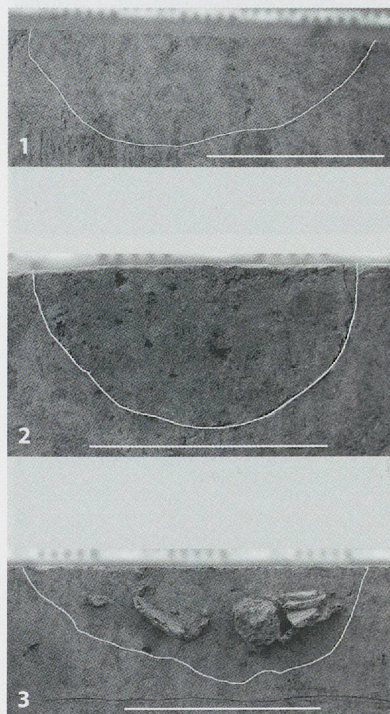


Fig. 22

Profils de type A.

1: st. 70

2: st. 164

3: st. 235

Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

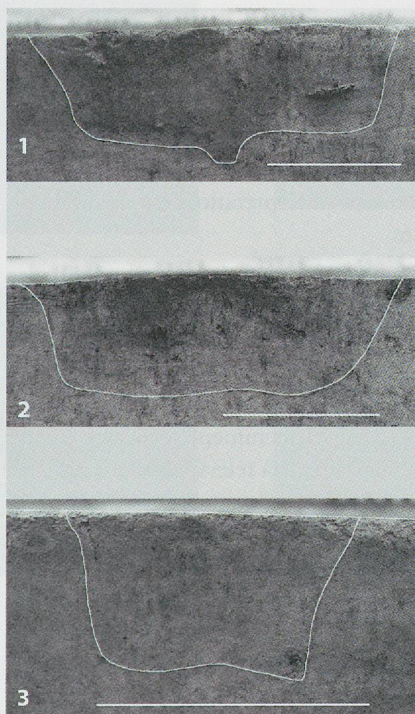


Fig. 23

Profils de type B.

1: st. 67

2: st. 72

3: st. 105

Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

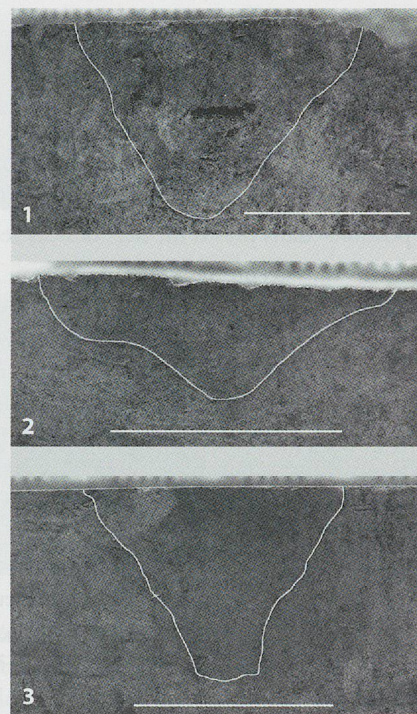


Fig. 24

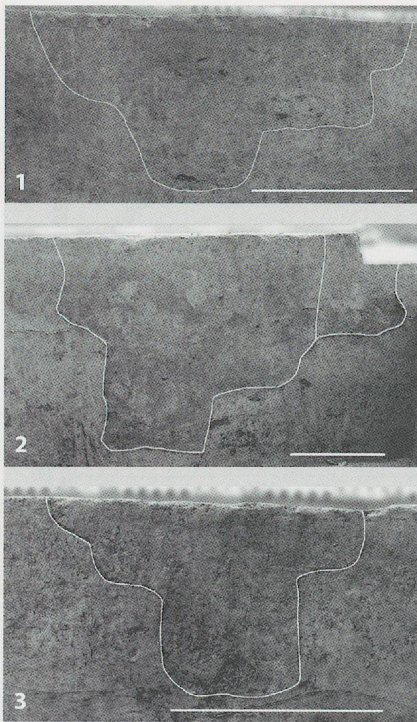
Profils de type C.

1: st. 145

2: st. 152

3: st. 163

Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

**Fig. 25**

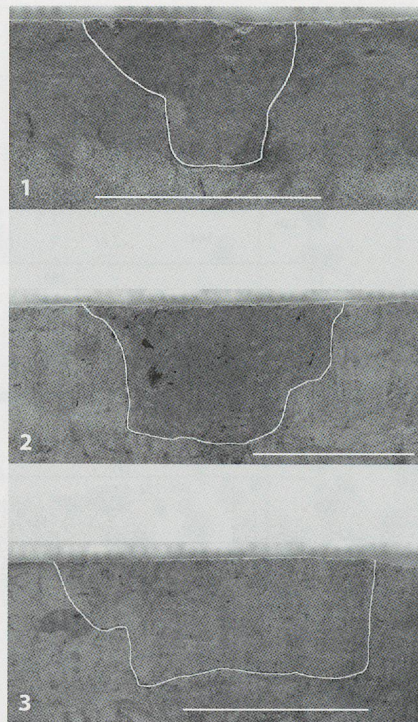
Profils de type D.

1: st. 36

2: st. 110

3: st. 157

Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

**Fig. 26**

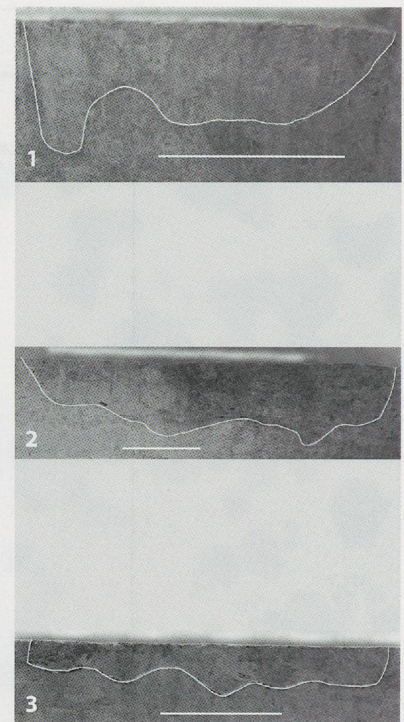
Profils de type E.

1: st. 190

2: st. 197

3: st. 210

Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

**Fig. 27**

Profils de type F.

1: st. 77

2: st. 91

3: st. 230

Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

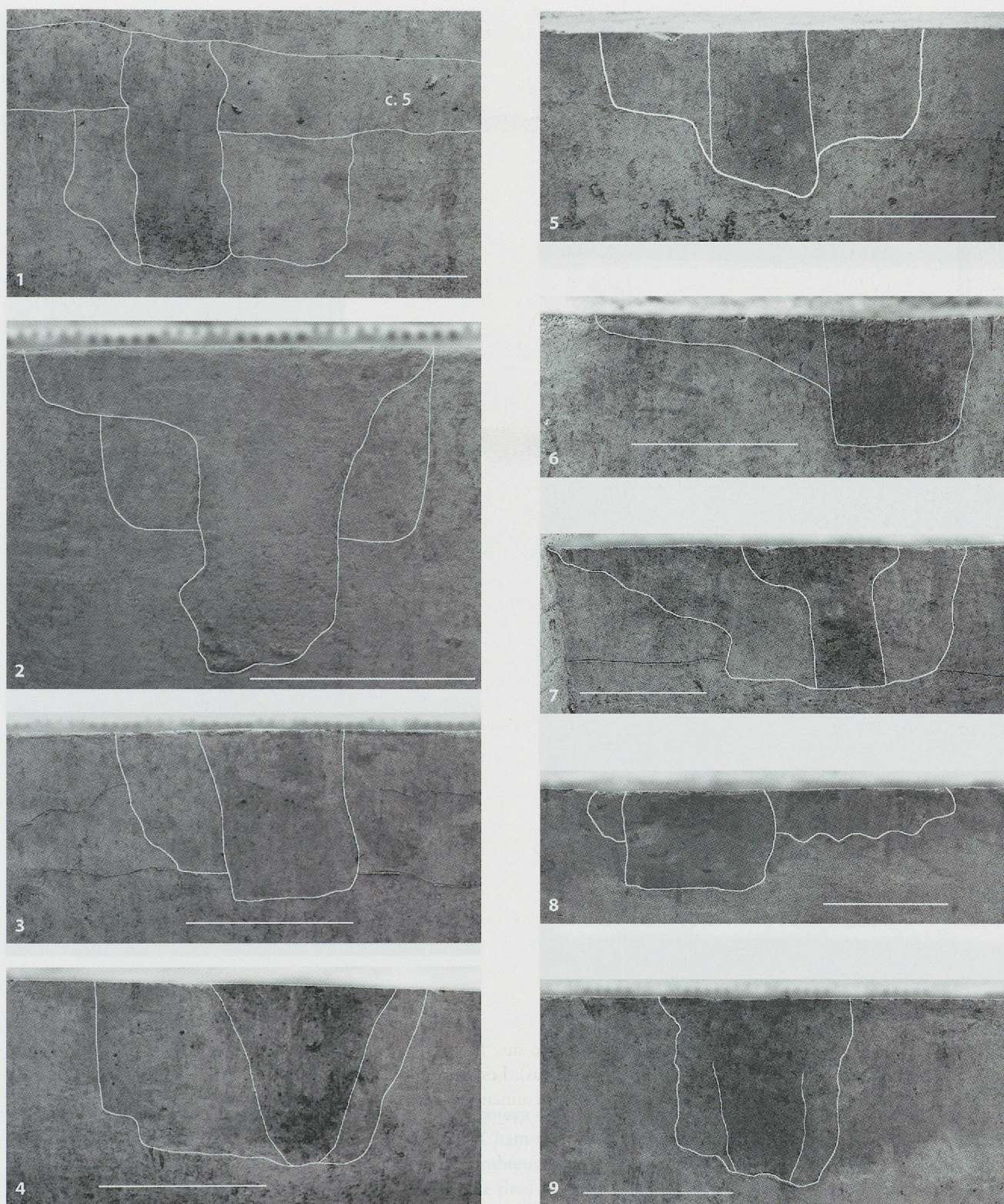
## Les trous de poteau (fig. 28-35)

Les trous de poteau sont les structures les plus nombreuses, avec plus de 200 occurrences au maximum. Relevons toutefois que cette interprétation est qualifiée de «possible» dans plus d'un tiers des cas recensés.

Si l'on excepte les trous de poteau de «type large» mentionnés plus loin, les trous de poteau se signalent en général par un diamètre médian inférieur à 60 cm (env. 35 cm en moyenne), un rapport «diamètre médian/profondeur» supérieur à la moyenne et un comblement pauvre en mobilier. Sur le site, les cas de trous de poteau à profil «en pointe» sont rarissimes (env. 5 % des cas). Les fonds sont le plus souvent plats ou en légère cuvette et les parois sont fréquemment verticales ou «en escalier» (fig. 21: profils B, D et E). Cette particularité, déjà relevée dans un substrat comparable sur le site d'habitat (médiéval !) de Payerne-*Champ Aubert*<sup>1</sup>, témoigne de la mise en place de poteaux sans pointe dans des fosses creusées au préalable. Ce mode d'aménagement, ainsi que la rareté des pierres de calage (4 ou 5 cas au maximum; fig. 30) et la faible profondeur restituée des fosses (en général de l'ordre de 40 à 60 cm), suggèrent l'utilisation complémentaire d'éléments d'infrastructure horizontaux (semelles de bois, sablières ?) destinés à assurer la stabilité de l'ossature des constructions.

Le sous-groupe des trous de poteau de «type large» réunit un nombre maximal d'une soixantaine de structures se distinguant des trous de poteau «classiques», décrits ci-dessus, par un diamètre très important, proche du mètre en moyenne, et une profondeur moyenne restituée de l'ordre de 60 cm (fig. 31-32). Leur profil est souvent caractérisé par des parois verticales ou à forte inclinaison et un fond plat (profil B), plus rarement par des parois «en escalier» (profils D et E) ou par un profil général en cuvette (profil A).

1 Castella/Eschbach 1999, 216-217 et fig. 4.



**Fig. 28**

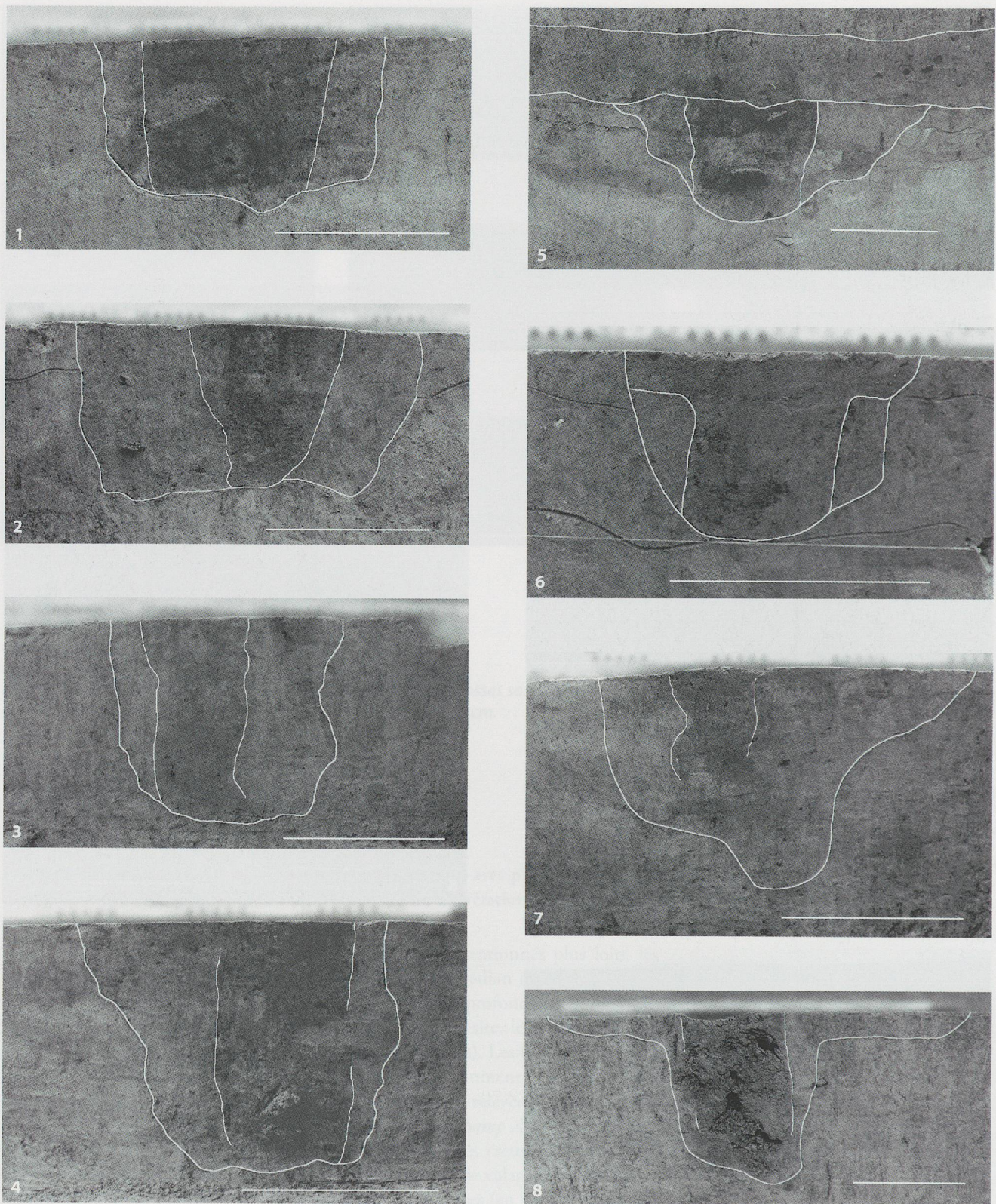
*Payerne-En Planeise. Exemples de trous de poteau à trace de montant repérable.*

1: st. 57; 2: st. 80; 3: st. 111;  
4: st. 129; 5: st. 130; 6: st. 144;  
7: st. 178; 8: st. 184; 9: st. 202.

*Les limites des fosses et des traces de poteau sont soulignées au trait.*  
Échelle: 30 cm.

En dépit de ces caractéristiques générales peu conventionnelles, la fonction de trous de poteau de plusieurs des structures se voit confirmée par l'observation de traces organiques caractéristiques et de pierres de calage (là encore très rares cependant). Mais l'argument décisif réside dans le recours systématique à ce mode d'aménagement dans la construction du bâtiment B 1, comme on le verra un peu plus loin.

Comme dans le cas des trous de poteau de taille «standard», la morphologie et les dimensions de ces structures impliquent l'utilisation d'éléments de stabilisation horizontaux, de nature inconnue. Si l'utilisation de poteaux sans pointe permet sans aucun doute d'éviter un enfoncement dans le terrain, la base du poteau repose dans



**Fig. 29**

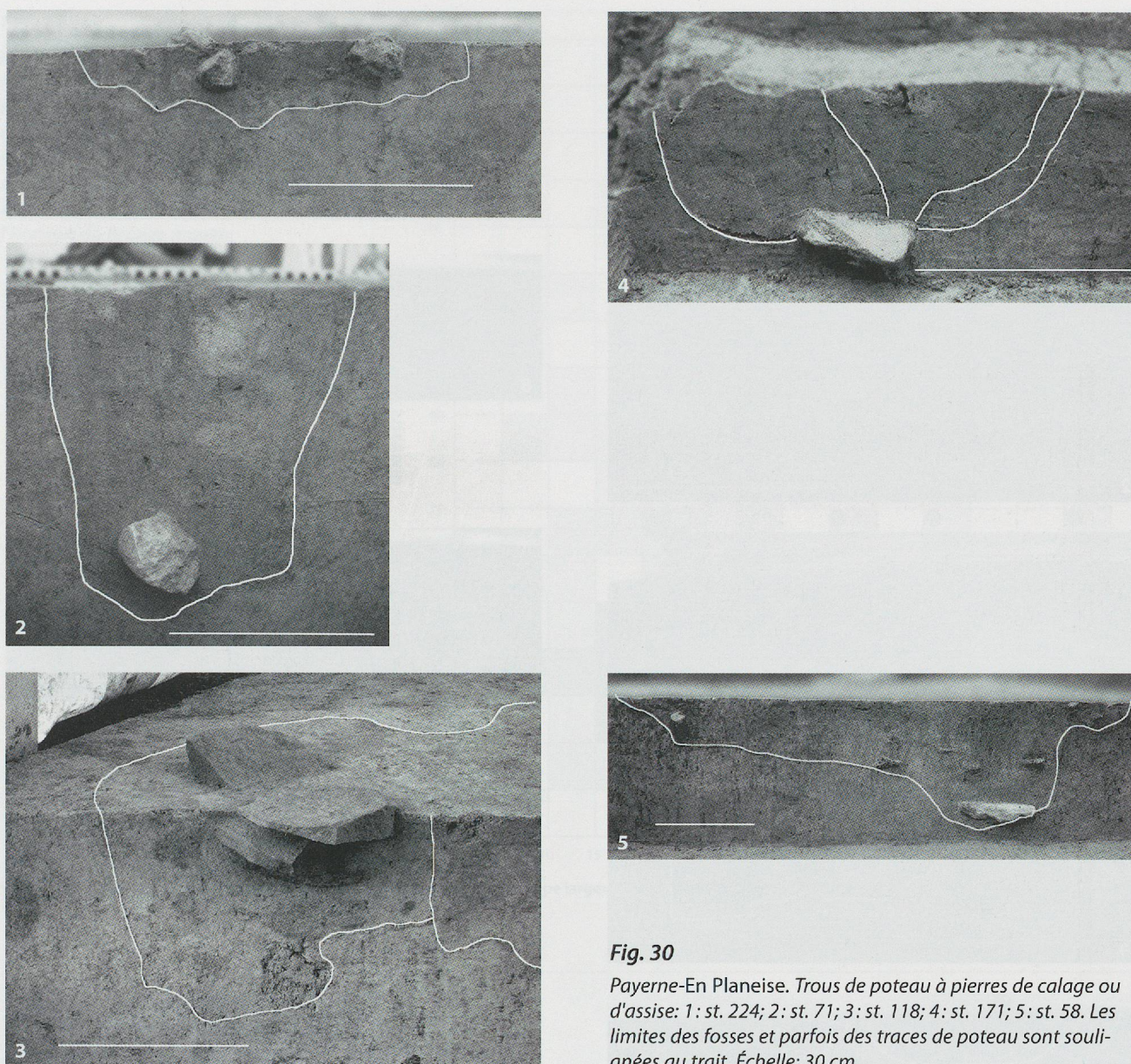
*Payerne-En Planeise. Exemples de trous de poteau à trace de poteau repérable.*

1: st. 211; 2: st. 217; 3: st. 223; 4: st. 228; 5: st. 229; 6: st. 234; 7: st. 240; 8: st. 139. Les limites des fosses et parfois des traces de poteau sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

un ou deux cas (st. 58, st. 171) sur une grosse pierre placée horizontalement, sur une petite meule entière dans le cas de la st. 58 (fig. 30:4-5)<sup>2</sup>.

Notons encore que plusieurs des trous de poteau de cette série ont livré les traces de deux poteaux juxtaposés (!). Nous reviendrons plus loin sur cette particularité dans le chapitre consacré au bâtiment B 1.

2 L'utilisation d'une ou de plusieurs pierres placées en fond de fosse et destinées à supporter un poteau (*Sohlsteine*) est attestée à plusieurs reprises dans l'habitat Bronze moyen de Birmensdorf ZH-Stoffel: Achour-Uster/Kunz 2001, 19-22. Des dalles servant d'assise (*Fundamentplatten*) sont également signalées à Cham-Oberwil ZG: Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 38.



**Fig. 30**

*Payerne-En Planeise. Trous de poteau à pierres de calage ou d'assise: 1: st. 224; 2: st. 71; 3: st. 118; 4: st. 171; 5: st. 58. Les limites des fosses et parfois des traces de poteau sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.*

Des trous de poteau de très grand diamètre sont signalés par exemple sur le site contemporain de Cham-Oberwil ZG-*Hof*<sup>3</sup>. Ces structures se signalent toutefois par la présence de nombreuses pierres de calage de gros calibre (fig. 35). La fouille de l'habitat du Bronze final de Riesbürg-*Pflaumloch* (Ostalbkreis) D a également révélé de grands trous de poteau à fond plat comparables à ceux de Payerne<sup>4</sup>.

Le diamètre maximal des poteaux a pu être estimé dans une petite centaine de cas sur la base des traces organiques et/ou du profil des fosses (fig. 28-29) :

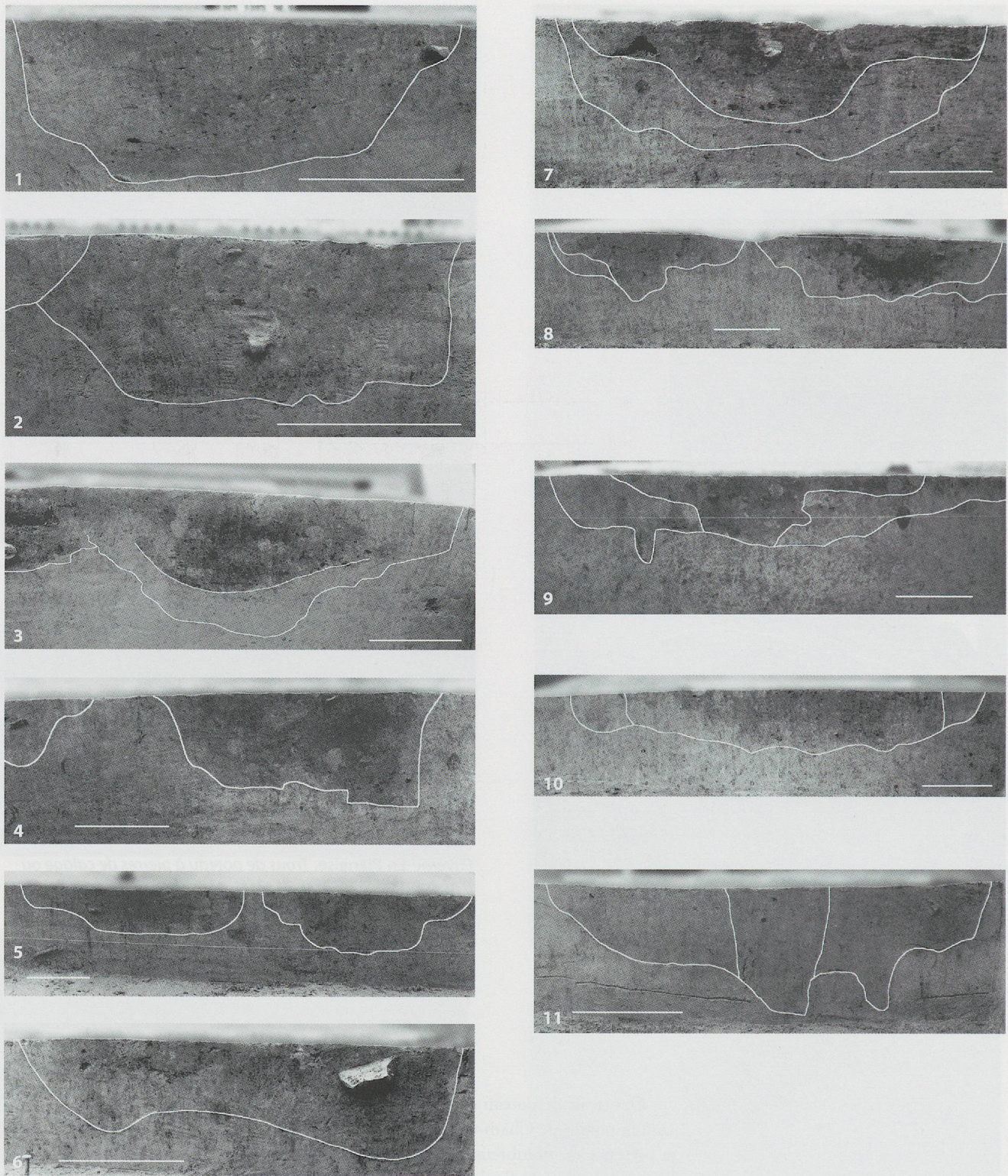
Dans le cas des trous de poteau «standard», le diamètre varie entre 12 et 40 cm, avec un grand nombre de cas attestés entre 18 et 25 cm (moyenne : env. 22 cm).

Dans le cas des trous de poteau de «type large», le diamètre varie entre 12 et 50 cm avec une fréquence maximale entre 23 et 40 cm (moyenne: env. 33 cm). Dans plusieurs cas, les traces sont oblongues. Un constat identique a été établi à Cham-Oberwil ZG, où la majorité des poteaux des grandes constructions (maisons 1 et 2) présentent une section rectangulaire d'env. 40 x 20 cm (maison 1) et 40/50 x 22/26 cm (maison 2)<sup>5</sup>. Sur cette problématique, voir ci-après, 51-52 («Le bâtiment B 1»).

3 Gnepf *et al.* 1996; Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2.

4 Krause/Wieland 1990, Abb. 6.

5 Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 41.

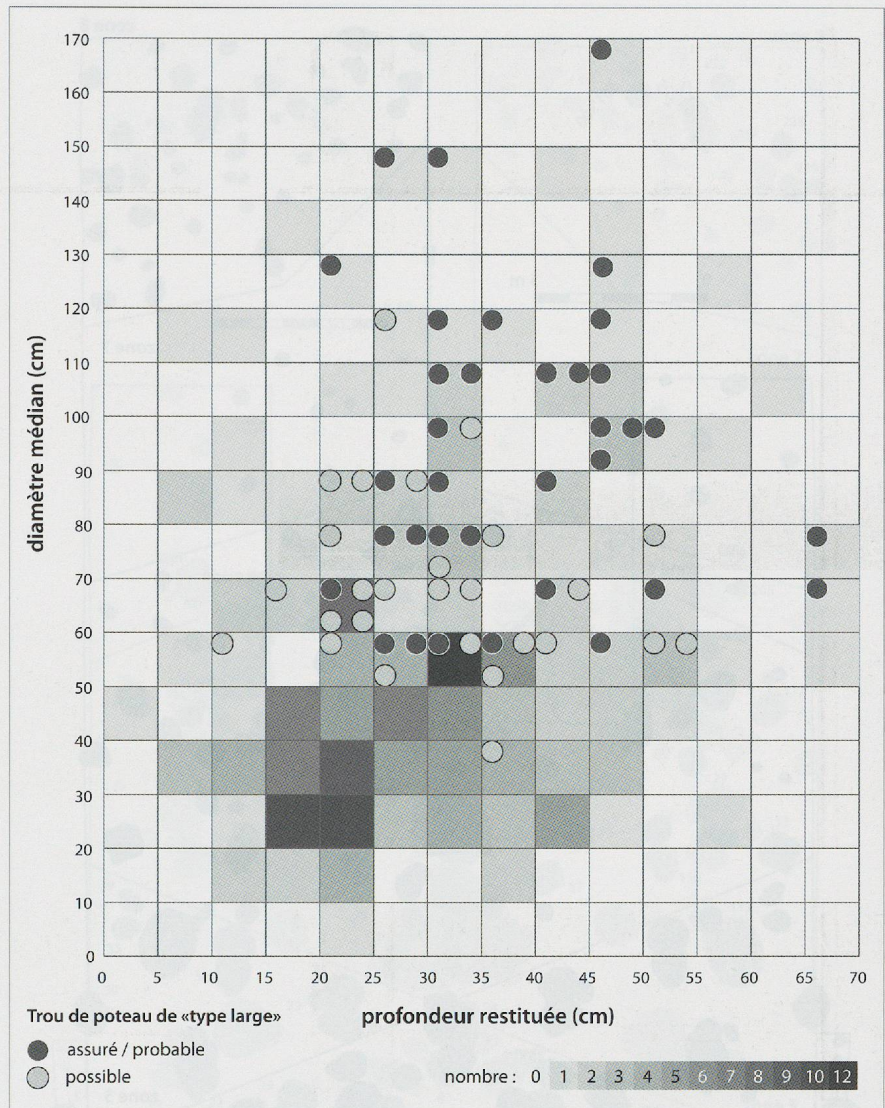


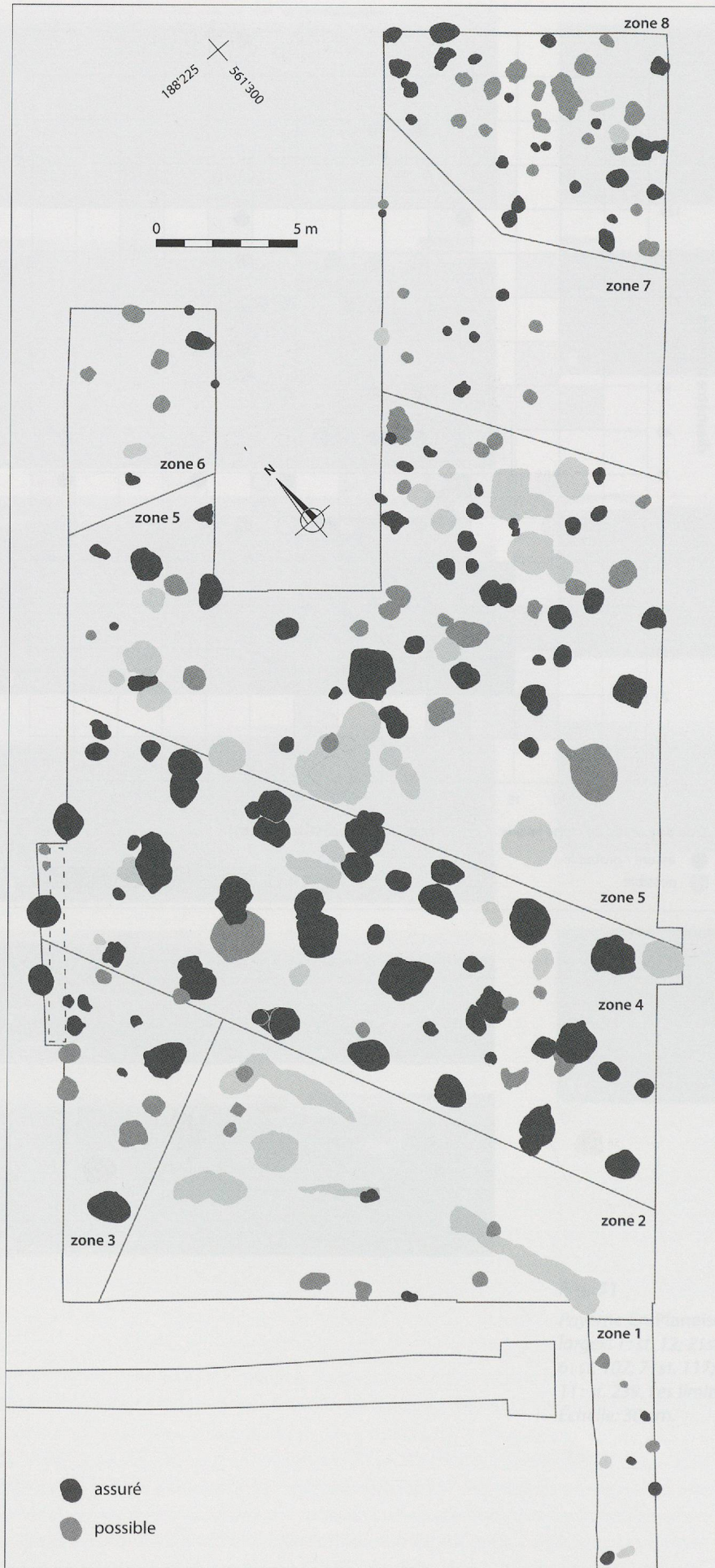
**Fig. 31**

*Payerne-En Planeise. Exemples de trous de poteau de «type large». 1 : st. 12; 2 : st. 35; 3 : st. 38; 4 : st. 78; 5 : st. 87 et 94; 6 : st. 102; 7 : st. 117; 8 : st. 123 et 124; 9 : st. 131; 10 : st. 134; 11 : st. 239. Les limites des fosses sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.*

**Fig. 32**

*Payerne-En Planeise. Graphique illustrant les dimensions (diamètre médian et profondeur restituée) des trous de poteau de «type large» (cercles). Les trames de fond représentent la distribution de l'ensemble des structures en creux de l'horizon du Bronze moyen.*

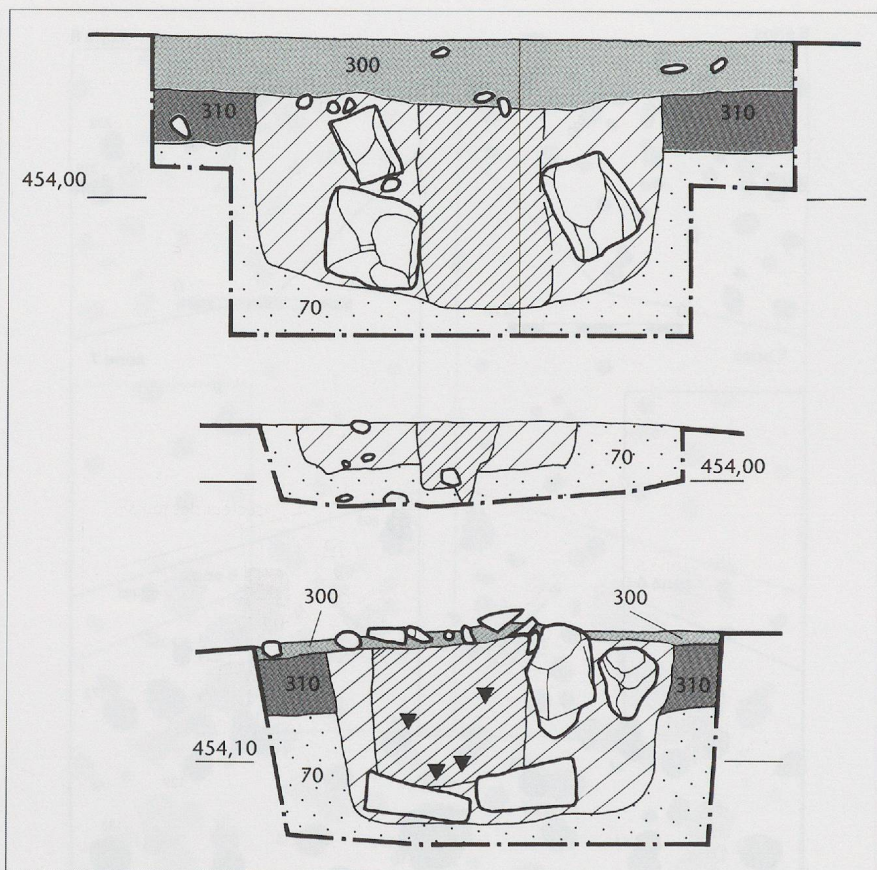




**Fig. 33**

*Payerne-En Planeise. Plan de situation des trous de poteau dans le secteur principal du site.*



**Fig. 35**

Trois exemples de trous de poteau de l'habitat Bronze moyen de Cham-Oberwil ZG-Hof. Tiré de: Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, fig. 39. Échelle 1:20.

### Les «fosses à mobilier» (fig. 36-53)

Le groupe hétérogène des «fosses à mobilier» réunit une vingtaine de structures caractérisées principalement par la présence d'un mobilier abondant (céramiques, pierres, faune, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de fosses d'assez grandes dimensions, relativement peu profondes et à fond plat (profil B fréquent). Dans la majorité des exemples, la fonction (primaire ou secondaire) de fosse de rejet apparaît vraisemblable. Les structures de combustion sont elles beaucoup plus rares ou tout au moins plus difficiles à reconnaître.

Relevons que la plupart des structures attribuées au groupe des «fosses à mobilier» se situent dans la zone 5, à l'ouest du bâtiment B 1 (fig. 36).

### Les structures de combustion

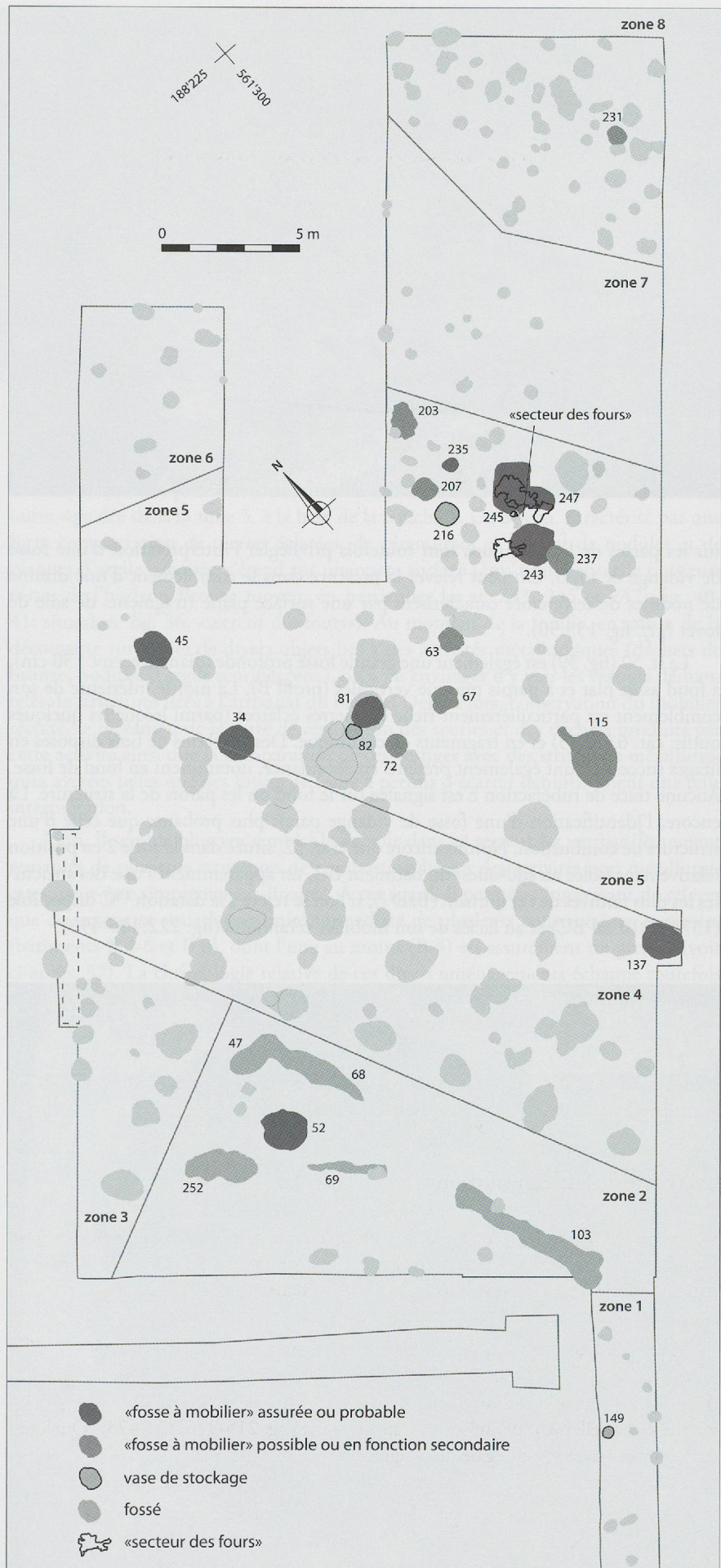
Sur le site de Payerne, les structures de combustion sont rares et difficiles à identifier, sans doute en raison de l'altération des niveaux de circulation contemporains. La fonction de structure de combustion est assurée dans le cas de la st. 137 et possible dans le cas des st. 52 et 81.

La st. 137 (fig. 37) est une structure de combustion, probablement en fosse peu profonde, de plan ellipsoïdal et d'un diamètre d'env. 75 cm. Une chape d'argile rubéfiée est signalée au fond de la structure, recouverte par un abondant mobilier céramique, essentiellement des tessons à pâte grossière (fig. 215-216:420-425). Quelques rares pierres éclatées sont également signalées.

La st. 81 (fig. 38) est une grande fosse ellipsoïdale, assez profonde, à fond plat, d'un diamètre proche du mètre. Dans la partie inférieure du comblement, on signale une forte concentration de charbons, de céramiques (fig. 213:400-402) et de nodules d'argile rubéfiés. La disposition de ce mobilier et l'absence de traces de rubéfaction

**Fig. 36**

Payerne-En Planeise. Plan de situation des «fosses à mobilier» dans le secteur principal du site.

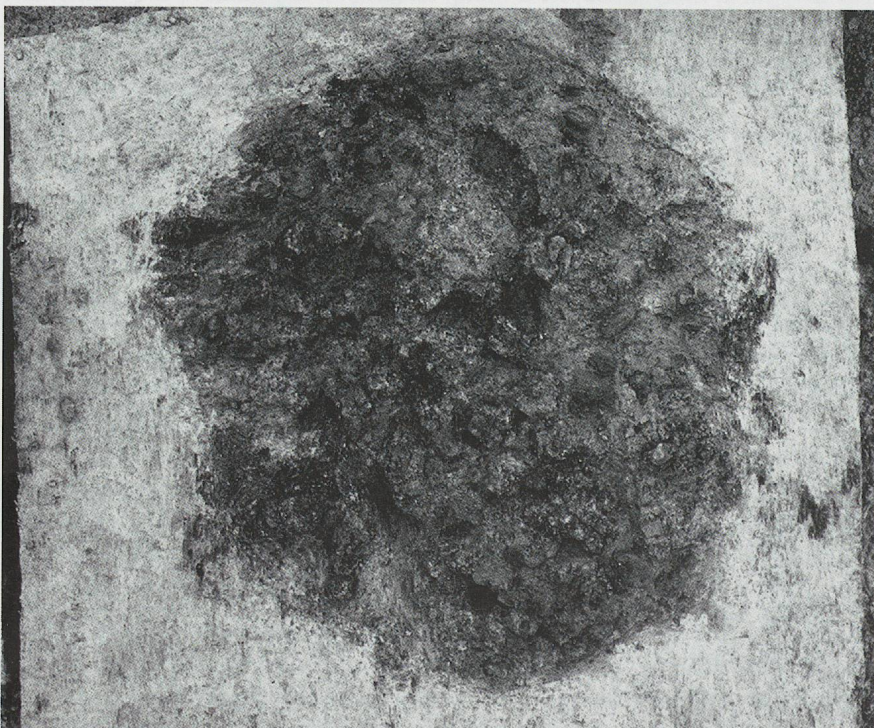


**Fig. 37**

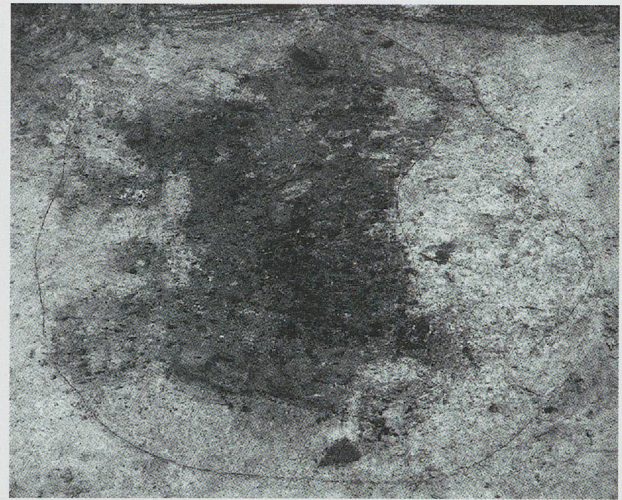
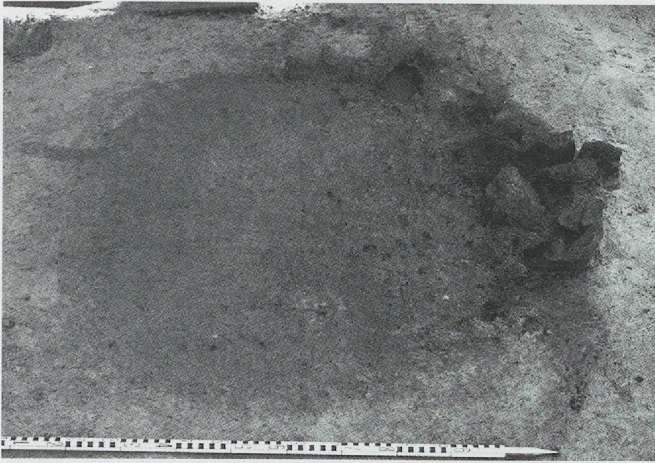
Payerne-En Planeise. Structure de combustion st. 137.

sur les parois de la fosse nous font toutefois privilégier l'interprétation d'une fosse de vidange de foyer. On peut relever la présence dans le comblement d'une dizaine de nodules de terre cuite caractérisées par une surface plane (fragments de sole de foyer ?; cf. fig. 155:90).

La st. 52 (fig. 39) est également une grande fosse profonde (diamètre: env. 130 cm), à fond assez plat et à parois presque verticales (profil B). La moitié inférieure de son comblement est particulièrement riche en pierres éclatées (parmi lesquelles quelques outils; cat. 63 et 75) et en fragments de céramique. Des charbons de bois disposés en litages successifs sont également présents en abondance, notamment en fond de fosse. Aucune trace de rubéfaction n'est signalée sur le fond ou les parois de la structure. Là encore, l'identification d'une fosse de vidange paraît plus probante que celle d'une structure de combustion. Notons encore que la st. 52, située dans la zone 2 en position relativement isolée au sud-ouest du bâtiment B 1, est apparemment l'une des structures les plus tardives de cet horizon (BzD ?), si l'on se réfère à la datation <sup>14</sup>C disponible (1370-1010 cal BC) et au faciès de son mobilier céramique (fig. 222:486-490).

**Fig. 38**

Payerne-En Planeise. La structure st. 81 vue en plan.



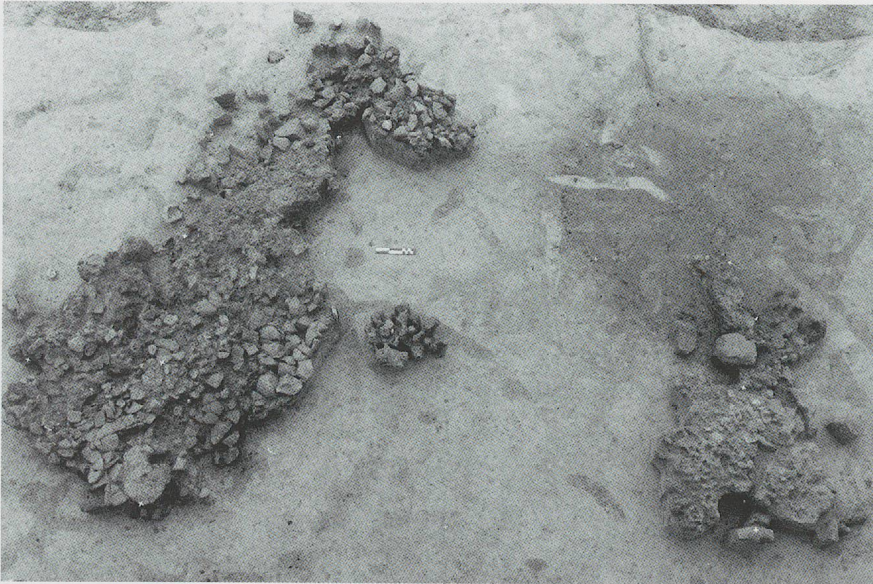
**Fig. 39**  
Payerne-En Planeise. Deux vues de la structure st. 52 en cours de fouille.

La présence de plusieurs structures de combustion, fortement perturbées, est en outre signalée dans la zone 5, à la base de la couche 5. Ce niveau, caractérisé par une forte concentration de pierres éclatées, de céramiques et surtout de nodules et de plaques d'argile rubéfiés, s'étend sur une vaste surface (env. 6 m<sup>2</sup>) et scelle plusieurs fosses de l'horizon Bronze moyen, en particulier les st. 243, 245 et 247 (fig. 40-41; situation: fig. 36, «secteur des fours»). Au moment de la fouille, en raison de la découverte sur le site de divers objets liés à des activités métallurgiques (déchets de bronze, nodules d'argile scorifiés, etc.), on a pu envisager d'y voir les vestiges démantelés de structures liées à l'artisanat du bronze. Depuis lors, l'observation du mobilier récolté, le réexamen de la carte de répartition des scories et des déchets produits par cette activité ainsi que la comparaison de ces vestiges avec des structures métallurgiques avérées telles que des foyers de fonte a permis d'écarter définitivement une telle interprétation.

Ainsi, il semble plus vraisemblable de voir dans ce secteur les vestiges fortement remaniés de plusieurs structures de combustion liées à des activités non métallurgiques, peut-être simplement culinaires. À cet égard, il peut être intéressant de relever que ce secteur se situe à proximité immédiate de plusieurs constructions restituées (bâtiments B 4-6 et B 8), dont l'une au moins (B 4) est assurément un grenier (voir ci-après, 57). La chronologie relative de ces divers aménagements échappe toutefois à l'analyse.



**Fig. 40**  
Payerne-En Planeise. Secteur dit «des fours» (zone 5), à l'aplomb des structures st. 245 et 247.

**Fig. 41**

Payerne-En Planeise. Secteur dit «des fours» (zone 5), à l'aplomb des fosses st. 245 et 247 (à gauche) et st. 243 (à droite).

### Les structures de stockage

Le site de Payerne a livré trois vases de stockage semi-enterrés, à savoir les st. 82, 149 et 216 (situation: fig. 36).

La st. 82 (fig. 42) est une jarre grossière haute d'env. 35 cm (zone 5; fig. 213:403).

De la st. 149 (fig. 43) n'est conservé que le fond d'une jarre grossière placé dans une fosse (zone 1; fig. 216:426).

Située dans la zone 5, la st. 216 (fig. 44) est une grande jarre grossière à cordon impressionné, haute d'env. 42 cm (zone 5; fig. 218:441).

La nature des denrées stockées dans ces récipients n'est pas connue. Les sédiments de comblement tamisés ont certes livré quelques macrorestes végétaux carbonisés – de céréales en particulier –, mais en quantité trop modeste pour en tirer des conclusions définitives<sup>6</sup>.

L'existence de vases de stockage semi-enterrés est signalée occasionnellement au Bronze moyen et surtout au Bronze final<sup>7</sup>.

**Fig. 42**

Payerne-En Planeise. Vase de stockage st. 82. À droite, la fosse st. 81.

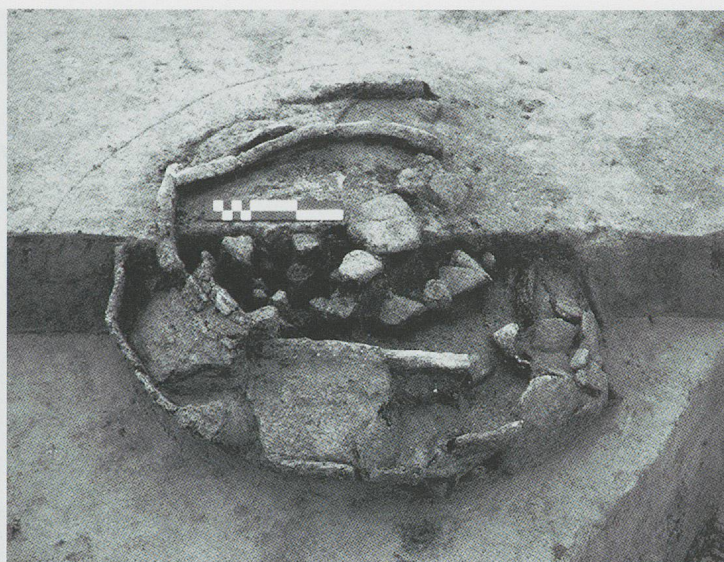
<sup>6</sup> Voir ci-après, 237-245.

<sup>7</sup> P. ex. Mordant/Richard éd. 1992, 212, fig. 11 (Bronze final); Roulière-Lambert éd. 1990, 51, fig. 4 (Bronze final).



**Fig. 43** (à g.)

*Payerne-En Planeise. Probable vase de stockage st. 149.*



**Fig. 44** (à dr.)

*Payerne-En Planeise. Vase de stockage st. 216. Le récipient est écrasé sur lui-même.*

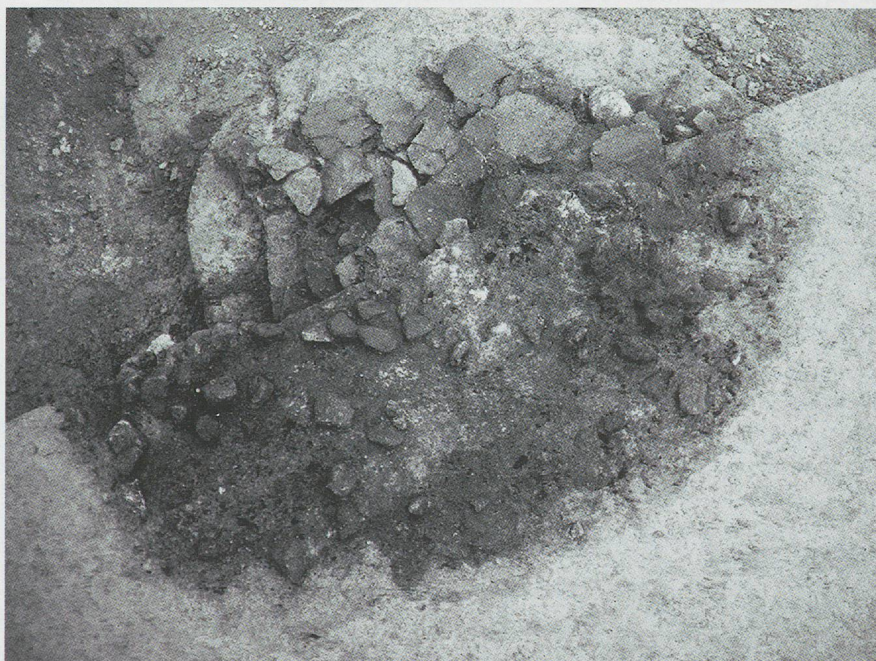
Relevons au passage qu'aucun exemple de silo creusé en pleine terre n'a été découvert sur le site. En Lorraine, où plusieurs sites d'habitat terrestres ont été récemment explorés, de telles structures n'ont pas été mises en évidence pour le Bronze moyen. À Payerne, comme on l'a déjà signalé, une fosse-silo isolée a été découverte sur le site de *Neyremont* (fig. 3:2). Le mobilier céramique recueilli dans son comblement a permis de la dater de la fin du Bronze ancien (BzA2)<sup>8</sup>.

#### Les fosses de rejet

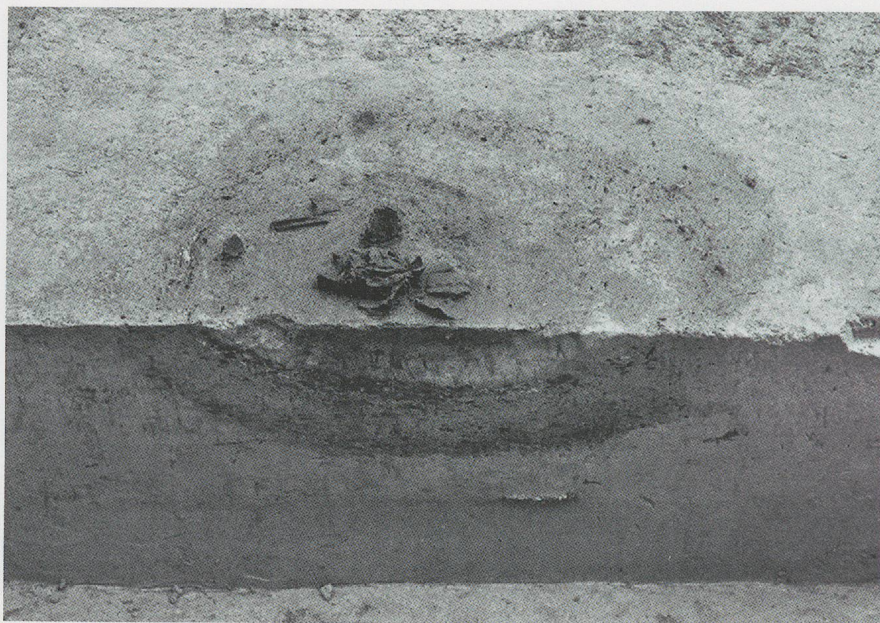
Une quinzaine de fosses se signale par la présence de mobilier (céramique, pierres, faune brûlée ou non), parfois accompagné de cendres et de charbons. En l'absence de traces de rubéfaction ou de sole aménagée, nous interprétons ces structures comme des fosses de rejet. Dans plus d'un cas (p. ex. st. 63, 67, 72, 115, 207 ou 237), cette fonction pourrait bien être secondaire, une fonction primaire de trou de poteau par exemple pouvant en effet être envisagée. Presque toutes ces structures se concentrent dans la zone 5.

**Fig. 45**

*Payerne-En Planeise. Fosse st. 34. Vue en plan.*



<sup>8</sup> Fouilles A1. Voir ASSPA 77, 1994, 178.

**Fig. 46**

Payerne-En Planeise. Fosse st. 45.

La st. 34 (fig. 45) est une fosse circulaire d'un diamètre d'env. 120 cm présentant un profil de type B. Le comblement est riche en mobilier (céramique: fig. 209-210:368-379, pierres éclatées, faune) et en charbons, accumulés en litages successifs, surtout dans la moitié inférieure du comblement. De gros fragments de céramique tapissent le fond de la fosse.

La st. 45 (fig. 46) est une fosse ellipsoïdale d'env. 140 x 110 cm, assez profonde, présentant un profil en cuvette (profil A). Le comblement inférieur de la fosse est constitué d'une succession de litages de sable et de cendres mêlées de charbon. Assez riche, le mobilier est constitué de céramiques (fig. 211:384-390), de pierres éclatées et d'ossements animaux (presque exclusivement non brûlés). On peut noter en outre la présence de nombreuses graines de céréales carbonisées. Le comblement supérieur de la fosse est nettement moins cendreuse et plus homogène.

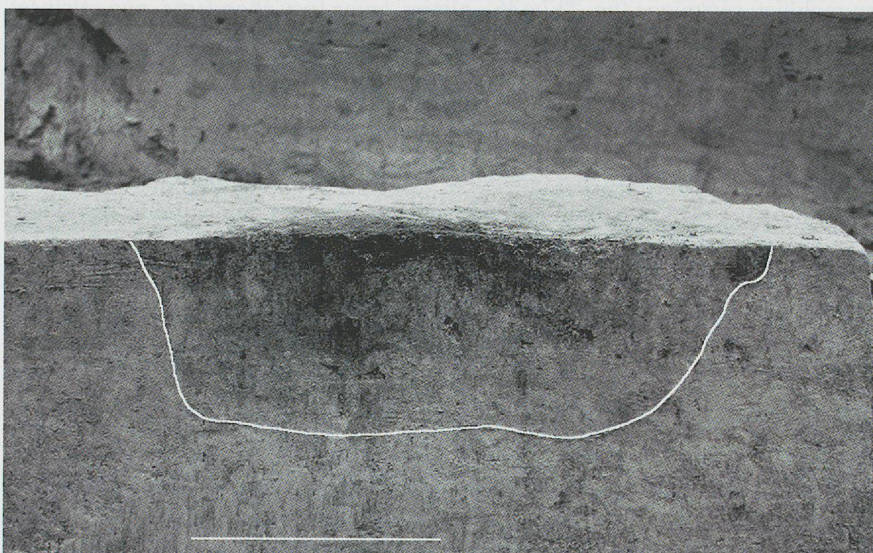
La st. 63 (fig. 47) est une fosse presque circulaire d'un diamètre d'env. 80 cm. Presque au centre, on relève la présence d'une petite concentration de grosses pierres et de tessons de céramique appartenant pour la plupart à un seul récipient (fig. 212:393). On note en outre la présence de quelques nodules de terre rubéfiés et de deux éléments d'argile scorifiés. L'hypothèse d'une fonction primaire de trou de poteau semble plausible dans ce cas.

**Fig. 47**

Payerne-En Planeise. Fosse st. 63. Vue en plan. Les limites de la fosse sont soulignées à la truelle.

**Fig. 48**

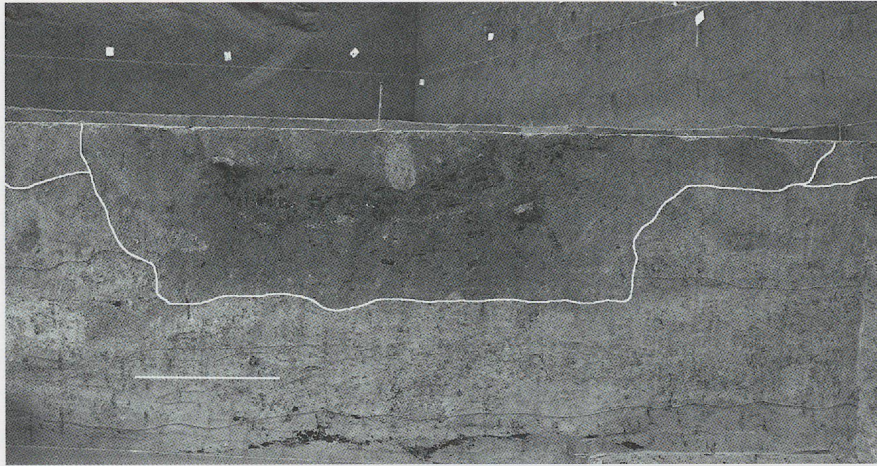
Payerne-En Planeise. Fosse st. 72 en cours de fouille, en plan et en coupe. Les limites de la fosse sont soulignées au trait. Échelle (coupe): 30 cm.



La st. 67 est une fosse de plan irrégulier (env. 105 x 85 cm), à profil de type B, recelant notamment plusieurs gros fragments d'un ou deux récipients indéterminés à pâte grossière, fortement déformés. Elle contient en outre quelques esquilles osseuses en partie brûlées, ainsi que deux nodules d'argile scorifiée. Comme pour la structure précédente, l'identification d'un trou de poteau («type large» ?) en fonction primaire paraît plausible.

La st. 72 (fig. 48) est une fosse de plan ellipsoïdal (env. 77 x 70 cm), à profil de type B. La partie supérieure du comblement est très cendreuse et riche en pierres éclatées, en céramique, majoritairement grossière (fig. 212:394-398) et en restes fauniques, pour la plupart calcinés. Deux nodules d'argile scorifiés ont en outre été recueillis. Le comblement inférieur est peu cendreuse et pauvre en mobilier. Là encore, la fonction de fosse de rejet pourrait bien être secondaire.

La st. 115 (fig. 49) est une grande fosse plus ou moins ellipsoïdale, assez profonde, aux limites assez floues (env. 100 x 80 cm), à profil de type D ou E. La structure présente plusieurs phases de comblement, avec notamment un litage cendro-charbonneux en légère cuvette au cœur du remplissage. Un mobilier assez abondant est signalé: céramique (fig. 214:410-411), faune (non brûlée surtout) et pierres, ainsi qu'un nodule d'argile scorifié et une bague en bronze (fig. 143:30). La fonction de fosse de rejet pourrait bien avoir succédé à celle de trou de poteau («type large»): la structure semble en effet appartenir à l'alignement de poteau A1 1, voire au bâtiment B 6 (voir ci-après, 60 et 68).

**Fig. 49**

Payerne-En Planeise. Fosse st. 115 en coupe. Les limites de la fosse sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

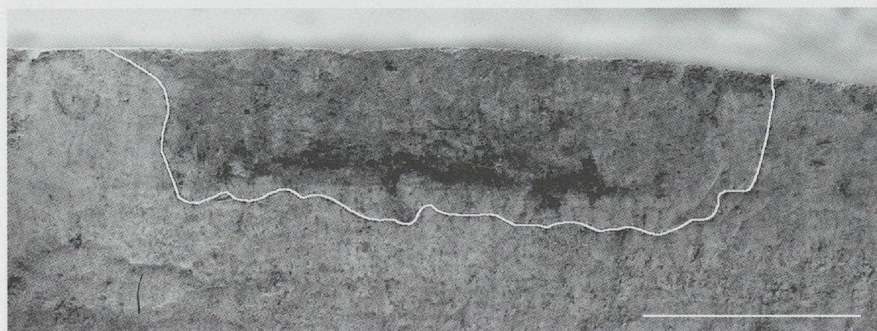
La st. 203 (fig. 50) est une grande fosse ovoïde, irrégulière (env. 130 x 95 cm), à profil de type B. Le comblement de son tiers inférieur est assez charbonneux et riche en mobilier: céramique (fig. 217:436), pierres, faune (peu abondante, non calcinée), quelques graines de céréales. Une fonction primaire de trou de poteau («type large») peut être envisagée.

La st. 207 (fig. 51) est une fosse subrectangulaire (env. 80 x 78 cm), à profil de type D et fond en cuvette. Le comblement est gras, charbonneux, riche en mobilier, surtout dans sa partie centrale: céramique (fig. 217:437-439), pierres, terre rubéfiée, faune (peu abondante). On note en particulier la présence d'une dizaine de nodules d'argile cuite à surface plane (restes de sole de foyer ?). La fonction de dépotoir est peut-être secondaire.

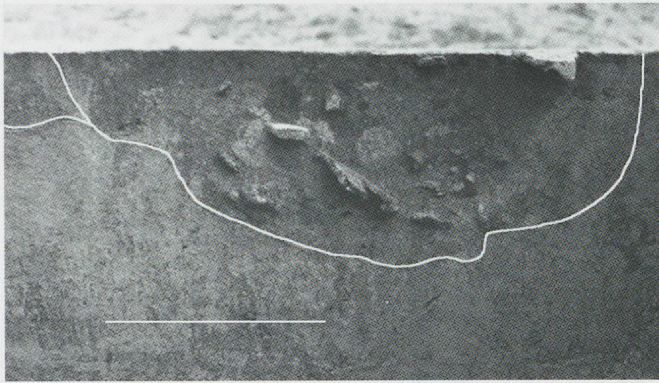
La st. 235 (fig. 52) est une petite fosse circulaire d'un diamètre d'env. 48 cm, à profil en cuvette (profil A). Faiblement charbonneux, le remplissage recèle des fragments de céramique d'assez grande taille (fig. 218:443) ainsi que deux ou trois nodules d'argile cuite.

La st. 237 (fig. 53) est une grande fosse ovoïde (100 x 90 cm) à profil de type B. Le remplissage est riche en fragments de céramique de grande taille, appartenant en majeure partie à une grande jarre presque complète (fig. 218:444-446). Les charbons et les pierres éclatées sont surtout abondants dans le tiers supérieur du comblement. Quelques nodules d'argile cuite à surface plane ont également été prélevés. Une fonction primaire de trou de poteau («type large») est envisageable.

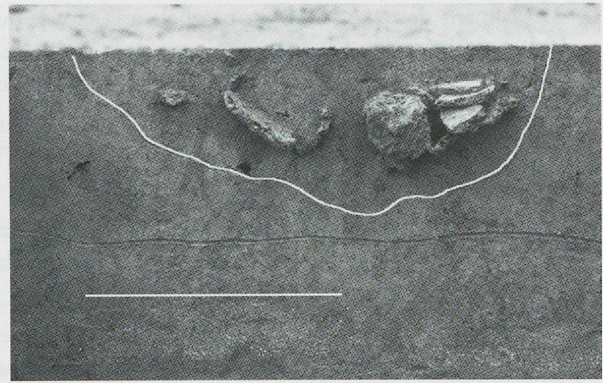
Comme les st. 245 et 247, la st. 243 est une grande fosse partiellement scellée par les vestiges des structures de combustion susmentionnés (voir ci-dessus, 37-38). De plan ellipsoïdal (env. 145 x 130 cm) et présentant un profil de type B, elle recèle un peu de mobilier fragmenté: céramique (fig. 219:448), pierres, charbons, nodules d'argile rubéfiée, faune.

**Fig. 50**

Payerne-En Planeise. Fosse st. 203. Vue en coupe. Les limites de la fosse sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.



**Fig. 51** (à g.)  
Payerne-En Planeise. Fosse st. 207. Vue en coupe. Les limites de la fosse sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.



**Fig. 52** (à dr.)  
Payerne-En Planeise. Fosse st. 235. Vue en coupe. Les limites de la fosse sont soulignées au trait. Échelle: 30 cm.

La st. 245 est une grande fosse ellipsoïdale (env. 130 x 105 cm), assez profonde, à profil de type B. La moitié inférieure du comblement est homogène, apparemment peu cendreuse et assez pauvre; ce comblement est scellé par une succession de niveaux plus fins, très riches en mobilier et, au sommet, par un niveau d'argile rubéfié correspondant aux vestiges de plusieurs structures de combustion coiffant les fosses st. 243, 245 et 247. La céramique est particulièrement abondante (fig. 219-220:449-471), de même que les pierres et la faune. On relève également un grand nombre de nodules d'argile cuite à surface plane, ainsi qu'un ou deux éléments portant des traces de clayonnage.

Postérieure à la st. 245 qu'elle recoupe et moins profonde, la st. 247 est une fosse allongée, plus ou moins ellipsoïdale (min. 100 x 70 cm) à fond plat (profil de type B probablement). Assez homogène, le comblement a livré une abondante céramique (fig. 220-221:472-485), de nombreuses pierres (parmi lesquelles trois petits fragments de meules), des ossements animaux et un nombre important de nodules d'argile cuite à surface plane.

### Les fossés

Quelques courts segments de fossés ont été repérés (situation: fig. 36), tous situés dans la zone 2, à l'ouest du bâtiment B 1 et au sud de l'hypothétique bâtiment B 2. On notera que cette zone se signale par une faible densité de trous de poteau (aire non construite?). Conservés sur une très faible profondeur (de 8 à 15 cm), ces fossés montrent un profil en cuvette ou à fond plat. Le sédiment de comblement est comparable à celui de la couche 5 et le mobilier y est très pauvre.



**Fig. 53**  
Payerne-En Planeise. Fosse st. 237, en coupe et en cours de fouille. Les limites de la fosse sont soulignées au trait. Échelle (coupe à g.): 30 cm.

Le segment de fossé st. 68 est parallèle à la façade ouest du bâtiment B 1. Son extrémité nord correspond à l'emplacement de la st. 47, fosse (?) allongée, qui pourrait correspondre à une amorce de retour du fossé en direction de l'ouest.

Le segment de fossé st. 69 pourrait être lié à la dépression allongée st. 252 située dans son prolongement nord-ouest. Un trou de poteau (st. 80) est signalé à l'extrémité sud-est du fossé st. 69.

Enfin, la st. 103 est un segment de fossé de près de 4 m, également parallèle à la façade occidentale du bâtiment B 1. Un léger pendage du fond est signalé en direction du sud.

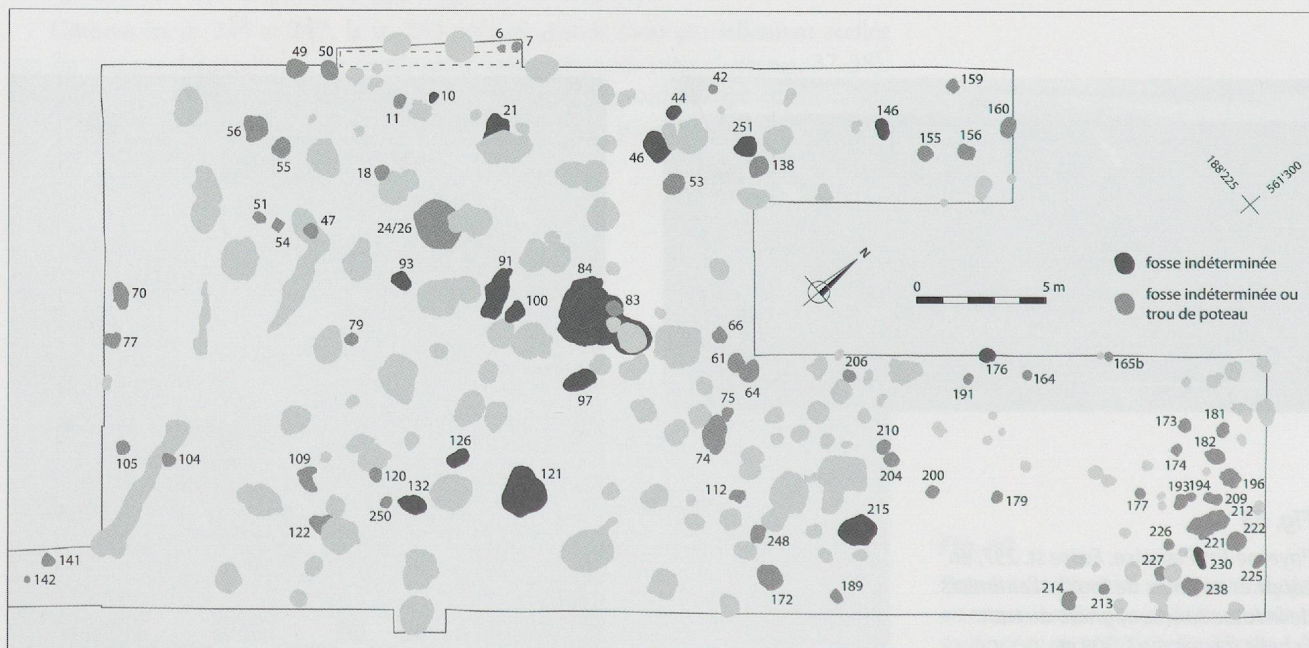
La fonction de ces fossés est incertaine. La situation de la st. 68 pourrait suggérer l'identification d'un fossé d'assainissement destiné à recueillir l'eau ruisselant de la toiture du bâtiment B 1.

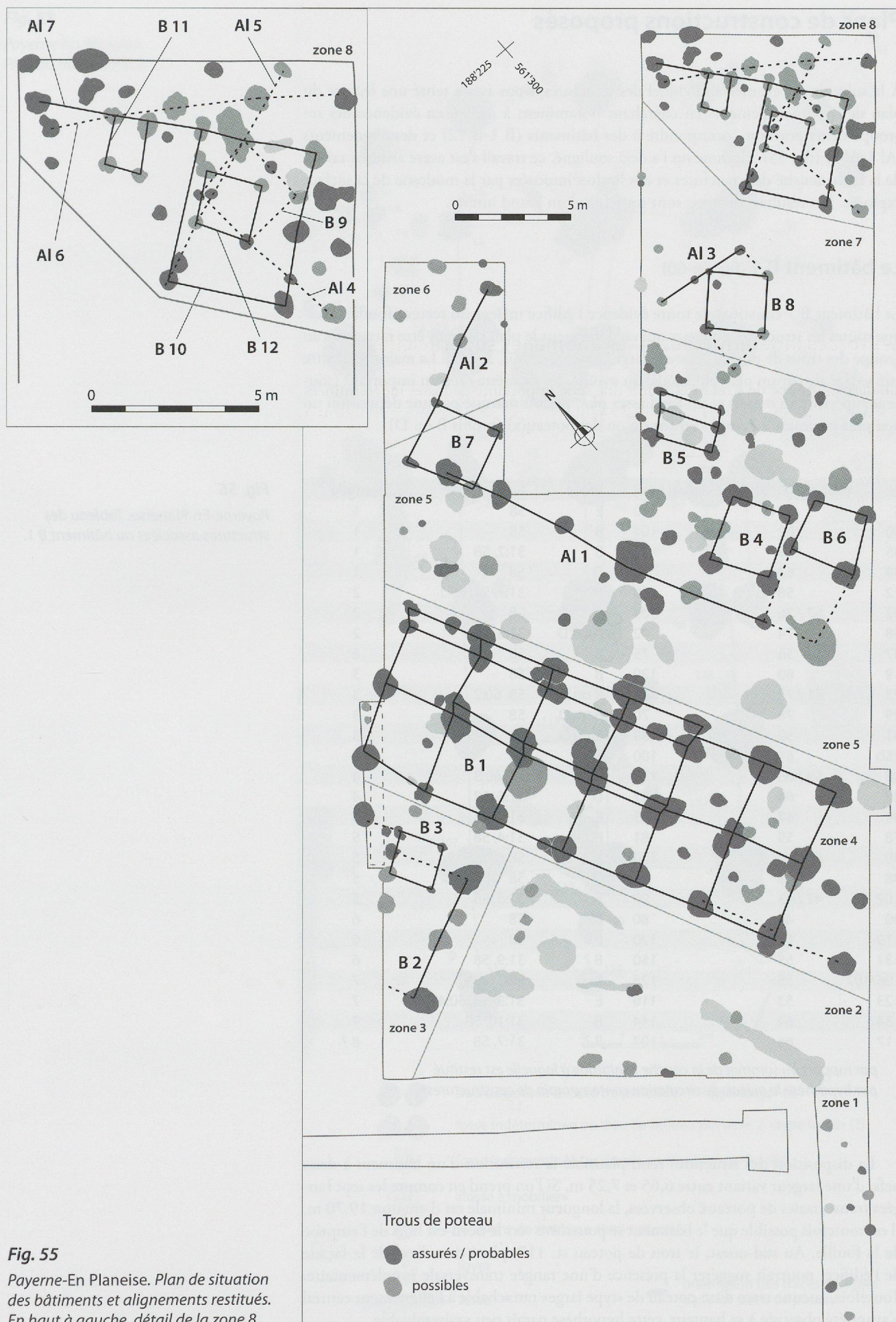
## Les fosses indéterminées et les anomalies superficielles

Un dernier groupe de structures réunit une série importante de fosses indéterminées et d'anomalies superficielles (fig. 54). La plupart de ces structures correspondent à des fosses ou des dépressions peu profondes observées au sommet de la couche 6, caractérisées par un mobilier pauvre, voire totalement absent, et par un profil rendant peu vraisemblable l'identification d'un trou de poteau. Rappelons que près d'un tiers des quelque 200 trous de poteau recensés (nombre maximal) pourrait être rattaché à cette dernière série de structures.

**Fig. 54**

*Payerne-En Planeise. Plan de situation des fosses indéterminées et des anomalies superficielles dans le secteur principal du site.*





**Fig. 55**  
 Payerne-En Planeise. Plan de situation  
 des bâtiments et alignements restitués.  
 En haut à gauche, détail de la zone 8.

## Plans de constructions proposés

À la suite de cet examen individuel des structures, nous avons tenté une lecture du plan de ces aménagements en cherchant notamment à mettre en évidence des regroupements pouvant correspondre à des bâtiments (B 1-B 12) et des alignements (Al 1-Al 7) (fig. 55). Comme on l'a déjà souligné, ce travail s'est avéré ardu en raison de la forte densité des structures et des limites imposées par la modestie de la surface explorée. Les résultats obtenus sont toutefois d'un grand intérêt.

### Le bâtiment B 1 (fig. 56-60)

Le bâtiment B 1 constitue de toute évidence l'édifice majeur du secteur fouillé. Presque toutes les structures en creux qui en définissent le plan peuvent être rattachées au groupe des trous de poteau de «type large» (voir ci-dessus, 26-29). La majorité d'entre eux se signale par un plan ellipsoïdal ou ovoïde, un diamètre médian important (souvent supérieur au mètre) et un fond assez plat, parfois marqué par une dépression un peu plus profonde à l'emplacement du ou des poteau(x) (profils B ou D).

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.	Rangée
5	62	110	E	58	1
30	62	104	B	58	1
35	48	58	B	31:2, 58	1
39	62	35	D	58	1
12	58	68	B	31:1, 58, 60:1	2
22	67 / 76	108	D	58	2
38	74	92	A ou D	31:3, 58	2
37	56	75	B	58	2
19	60	120	B	58	3
23	71 / 75	165	B ou D	58, 60:2	3
29	78	70	B ou D	58	3
31	59	89	B ou D	58	3
25b	61	100	B	58	4
88	59 / 65	130	B	58, 60:3	4
87	64	57	D	31:5, 58	4
94	47	85	E	31:5, 58	4
78	55	81	B	31:4, 58	5
89	55 / 70	120	A	58	5
98	48	60	D	58	5
102	47 / 43	99	B	31:6, 58	5
90	48	80	B	58	6
119	66	120	B ?	58	6
131	55	150	B ?	31:9, 58	6
106/107	55	128	B	58	7
123	53	110	E	31:8, 58, 60:4	7
134	64	144	B	31:10, 58	7
117	66	107	B ?	31:7, 58	8 ?

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

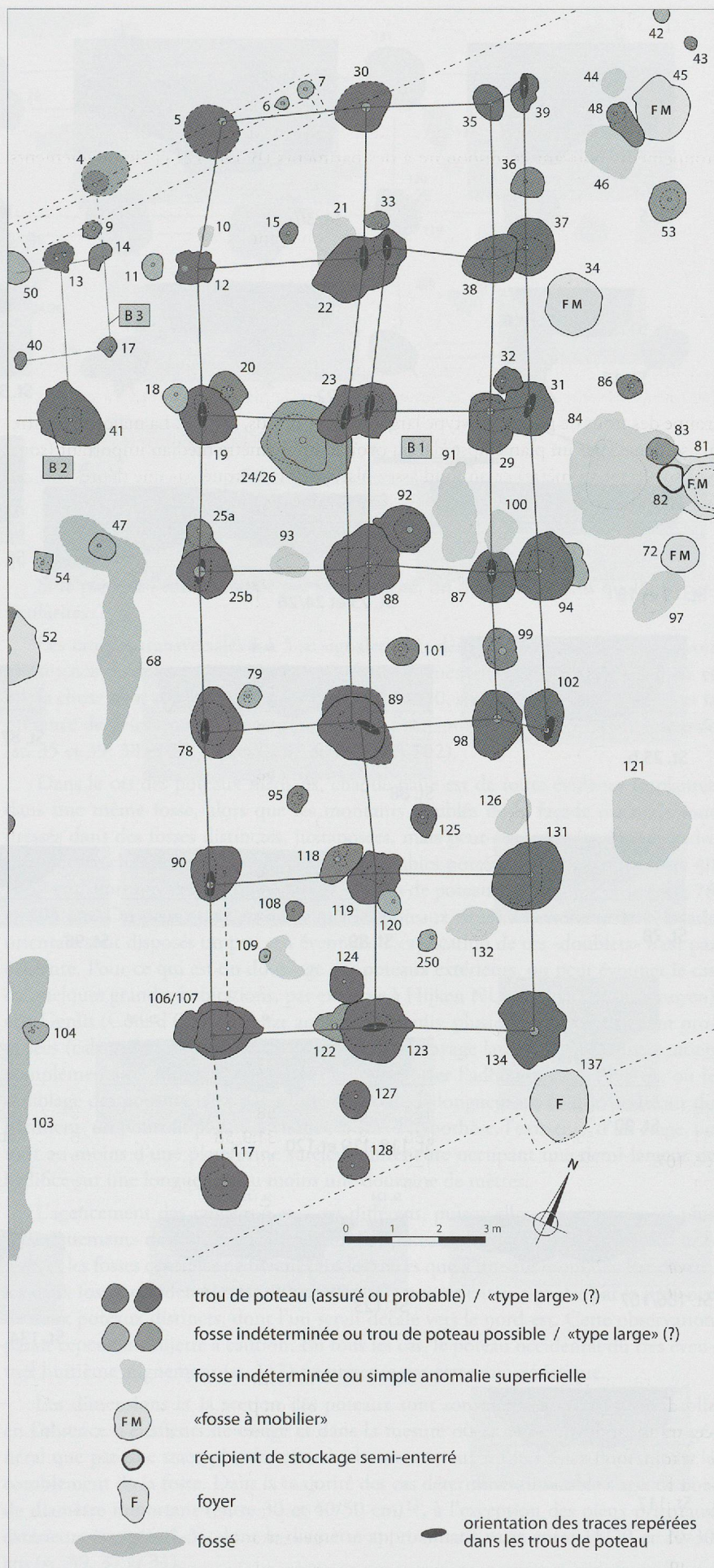
La disposition des structures rend plausible la restitution d'un bâtiment à deux nefs, d'une largeur variant entre 6,65 et 7,25 m. Si l'on prend en compte les sept rangées transversales de poteaux observées, la longueur minimale est d'environ 19,70 m. Il est toutefois possible que le bâtiment se poursuive vers le nord-est hors de l'emprise de la fouille. Au sud-ouest, le trou de poteau st. 117, placé dans l'axe de la façade de l'édifice, pourrait suggérer la présence d'une rangée transversale supplémentaire. Toutefois, aucune trace d'un poteau de «type large» rattachable à l'alignement central n'ayant été observée à sa hauteur, cette hypothèse paraît peu vraisemblable.

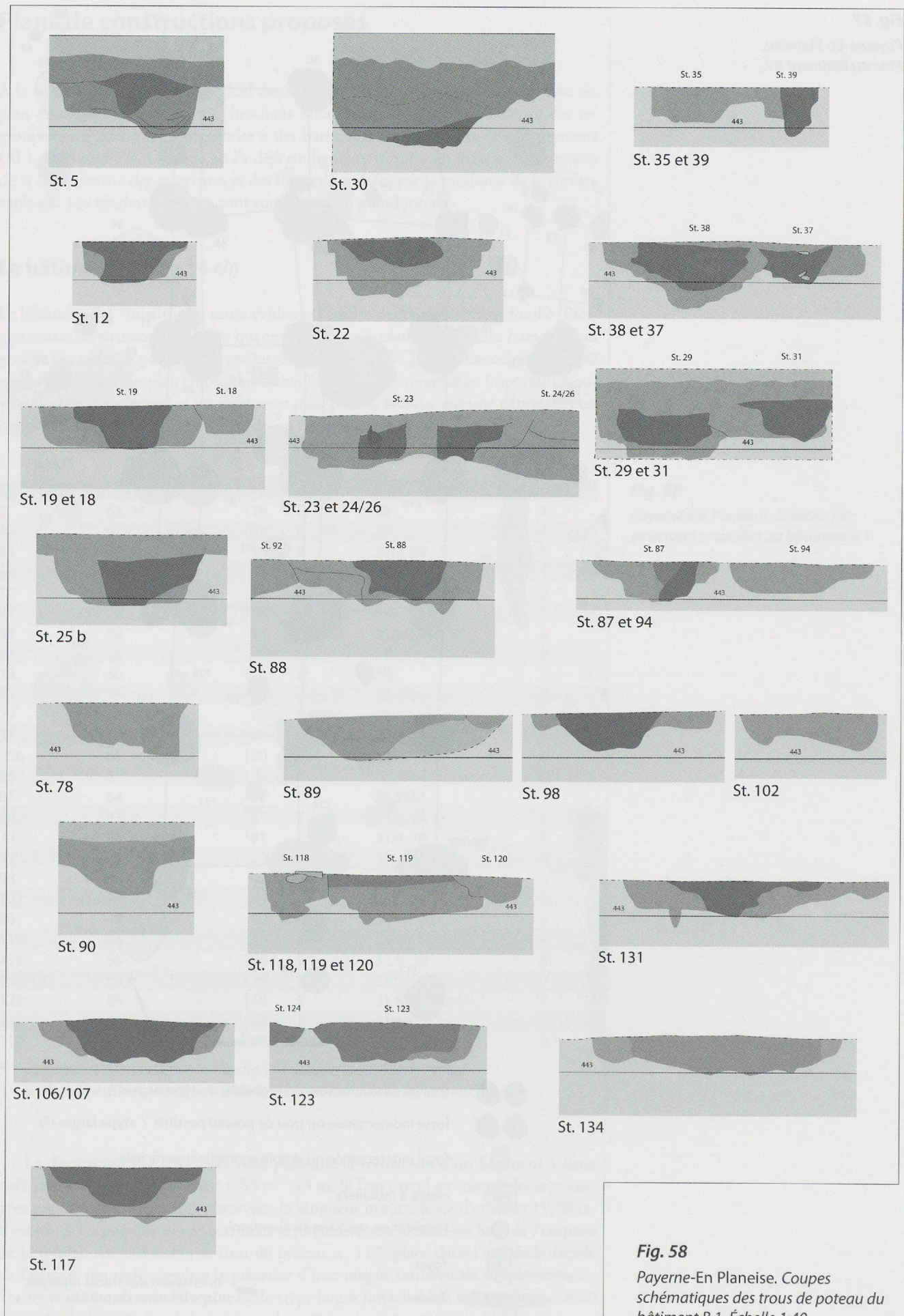
Fig. 56

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 1.

Fig. 57

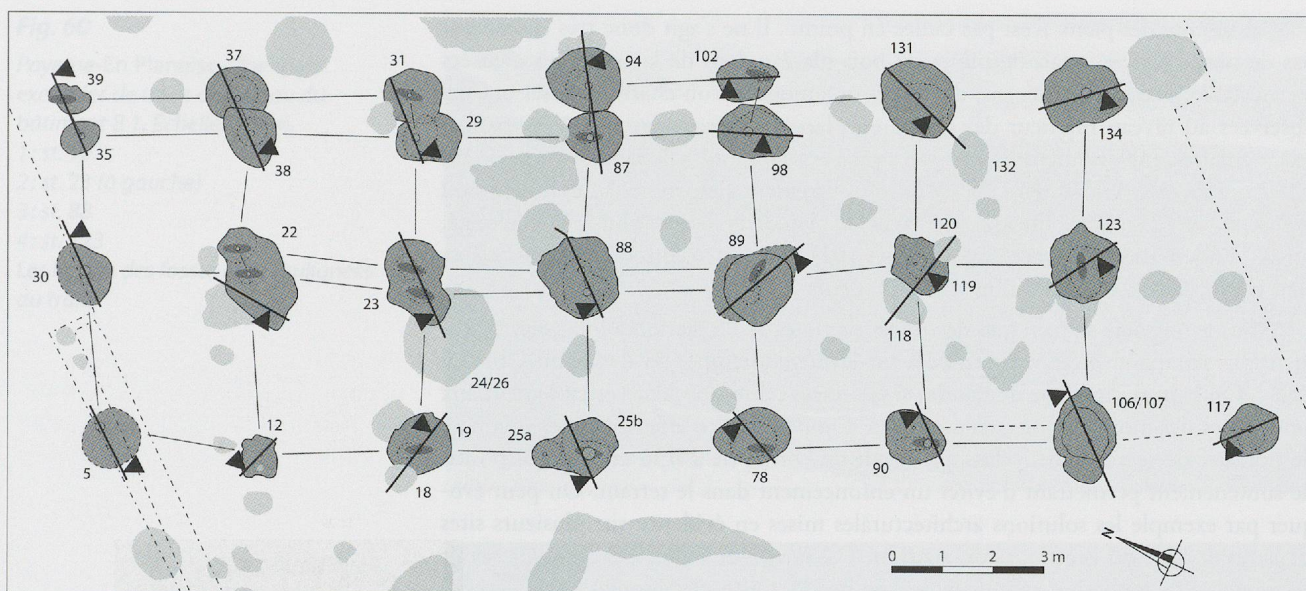
Payerne-En Planeise.  
Plan du bâtiment B 1.





**Fig. 58**

*Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 1. Échelle 1:40.*



**Fig. 59**

Payerne-En Planeise. Bâtiment B 1.  
Situation des coupes schématiques de  
la fig. 58.

Si le plan de l'édifice frappe par sa régularité, on note néanmoins quelques particularités :

Les rangées transversales 1 à 5 se signalent par des caractères communs, à savoir la présence de deux poteaux juxtaposés dans l'alignement central (st. 22, 23, 88 et 89; la chose n'est cependant pas établie pour la st. 30, située en limite d'emprise) et la présence de deux trous de poteau juxtaposés, formant des paires, en façade orientale (st. 35 et 39, 38 et 37, 29 et 31, 87 et 94, 98 et 102).

Dans le cas des poteaux médians, chaque paire est de toute évidence implantée dans une même fosse, alors que les montants doublés de la façade orientale sont dressés dans des fosses distinctes, juxtaposées, mais peut-être creusées dans le cadre d'un même chantier<sup>9</sup>. L'intervalle entre les doubles poteaux centraux varie entre 40 et 57 cm, alors que celui mesuré entre les paires de poteaux extérieures varie entre 78 et 105 cm. On peut noter en outre que les poteaux situés à l'extérieur de la façade orientale sont disposés un peu «en éventail». L'explication de ces «doublets» n'est pas évidente. Pour ce qui est du doublage des poteaux extérieurs, on peut évoquer le cas de quelques grandes habitations, par exemple à Hijken NL (fig. 116; Bronze moyen) et à Genlis (Côte-d'Or, F; Bronze ancien). À Genlis, plusieurs explications sont proposées (calage de parois en rondins superposés, étayage latéral des poteaux, soutien complémentaire pour la toiture, etc.) sans emporter l'adhésion<sup>10</sup>. À Payerne, où le doublage des poteaux n'est pas attesté sur toute la longueur ou tout le pourtour du bâtiment, on pourrait plutôt envisager, à titre d'hypothèse, l'existence d'un étage, ou tout au moins d'une plateforme surélevée intérieure occupant une demi-largeur de l'édifice sur une longueur d'au moins une douzaine de mètres.

L'agencement des rangées 6 et 7 est différent, puisqu'elles sont constituées plus «classiquement» de trois trous de poteau. Les poteaux orientaux sont désormais uniques et les fosses centrales ne livrent plus les traces que d'un seul montant. Par contre, les deux fosses occidentales (st. 90 et 106/107) pourraient se signaler par la présence de deux poteaux distincts, dont l'un serait décalé vers le nord-est. Cette observation paraît cependant sujette à caution. En tous les cas, le poteau occidental du très éventuel huitième alignement (st. 117) ne présente pas cette caractéristique.

Les dimensions et la section des poteaux sont souvent assez délicates à établir en l'absence d'éléments de calage et dans la mesure où ils ne se manifestent en général que par une trace plus foncée, charbonneuse, aux limites assez floues, dans le comblement de la fosse. Dans la majorité des cas déterminés, il semble s'agir de bois de diamètre important (entre 30 et 40/50 cm)<sup>11</sup>, à l'exception des pieux orientaux extérieurs (rangées 1-3), dont le diamètre approximatif varie entre 15/20 et 20/30 cm (st. 39, 37 et 31).

<sup>9</sup> En plan comme en coupe, la chronologie relative de ces poteaux doublés n'a pu être établie avec certitude.

<sup>10</sup> Darteville 1996, 470, fig. 3.

<sup>11</sup> Des poteaux de section rectangulaire et d'un calibre comparable sont attestés dans les grandes maisons du site contemporain de Cham-Oberwil ZG: Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2. Voir ci-dessus, 34, fig. 35 et ci-après, 79-80.

L'extrémité des pieux n'est pas taillée en pointe. Il ne s'agit donc très clairement pas de pieux plantés, mais de pièces de bois placées dans de larges fosses creusées au préalable. Dans plusieurs cas, des traces organiques et/ou charbonneuses ont été observées au niveau inférieur des fosses; en plan, ces traces sont allongées, parfois rectangulaires, majoritairement orientées sur l'axe longitudinal du bâtiment (st. 19, 22, 23, 25b, 31, 39, 78, 87, 90, 102), plus rarement perpendiculaires à ce grand axe (st. 89 et 123). Dans quelques rares cas, le plan de la fosse est lui-même allongé, suivant l'orientation des traces (st. 39, 78 et 102). Les dimensions de ces «anomalies» sont très variables, tout au moins leurs longueurs<sup>12</sup>.

Nous avons déjà signalé que des traces de poteaux de section allongée et de dimensions comparables étaient attestées sur le site contemporain de Cham-Oberwil ZG<sup>13</sup>. On peut toutefois se demander si ces traces correspondent véritablement aux empreintes des montants proprement dites. On pourrait en effet imaginer, à la base de poteaux de section plus «classique» (soit de l'ordre de 25/30 cm), un dispositif de soutènement permettant d'éviter un enfoncement dans le terrain. On peut évoquer par exemple les solutions architecturales mises en évidence sur plusieurs sites lacustres de l'âge du Bronze, p. ex. à Arbon TG-*Bleiche* et à Zug ZG-*Sumpf*, à savoir des semelles de fondation (*Pfahlschuh*) en bois<sup>14</sup>. On pourrait envisager à Payerne l'existence d'aménagements comparables, avec une différence importante: dans les exemples précités, les semelles sont destinées à stabiliser des pieux plantés qui les traversent, alors qu'à Payerne, des semelles horizontales (semi-enterrées ?) ne seraient pas associées à des poteaux plantés, mais serviraient simplement à l'assise des poteaux, ceux-ci étant simplement calés ou emboîtés (mortaisés ?) sur la semelle. Quoiqu'il en soit, l'existence d'éléments de stabilisation (semelles ou sablières) paraît induite par la nature relativement «plastique» du terrain encaissant, par la faible profondeur des fosses d'implantation et l'absence quasi totale d'éléments de calage. Nous estimons que l'hypothèse d'éléments de soutien individuels, pour chaque poteau, est assez vraisemblable, en raison notamment du diamètre important des structures et du profil des fosses d'implantation.

Nous avons souligné que les éventuelles semelles de Payerne semblaient le plus souvent orientées dans l'axe longitudinal du bâtiment, plus rarement dans son axe transversal. L'exemple de Zug-*Sumpf* (fig. 109) montre une proportion inversée des orientations et confirme conjointement que l'orientation des semelles ne peut être utilisée pour définir celle des façades des unités d'habitation, dans la mesure où elle ne coïncide pas systématiquement avec celle des parois, telles qu'on a pu les restituer.

Contrairement à la majorité des trous de poteau identifiés sur le site, le contenu des fosses de cette série est en moyenne assez riche en mobilier archéologique. On y signale la présence de la plupart des éléments présents dans la couche 5, à savoir surtout des pierres thermofractées, des tessons de céramique et des restes fauniques. On relève également la présence de déchets liés à la métallurgie, à savoir quelques nodules d'argile scorifiée dans les st. 23?, 29, 31 (nombreux), 38, 94, 102, 117 et même un déchet de coulée de bronze dans la st. 90. La présence d'outils lithiques est également attestée à plusieurs reprises (st. 22, 31, 37, 89? et 102?). Plus rarement, sont également signalés quelques éléments d'argile cuite (st. 89, 117 et 134) et quelques graines de céréales carbonisées (p. ex. st. 123).

L'essentiel de ce mobilier est parvenu dans les fosses soit au moment du démantèlement du bâtiment, soit au moment de la mise en place des poteaux. Cette seconde alternative impliquerait que la construction du bâtiment B 1 ait suivi (mais peut-être seulement de quelques années) le démarrage de l'occupation et des activités métallurgiques. À cet égard, on peut relever que les trous de poteau de l'édifice recoupent quelques rares structures plus anciennes (p. ex. la st. 24/26; fig. 60:2), mais aucun plan ou alignement antérieur n'est lisible.

Quelques trous de poteau signalés dans l'emprise du bâtiment pourraient appartenir à son architecture. Il s'agit en particulier des trous de poteau st. 25a et 36 placés respectivement dans l'alignement des façades ouest et est du bâtiment.

Aucun élément d'aménagement intérieur n'a été identifié avec certitude. En particulier, aucun indice de l'existence d'un foyer n'a été relevé. Bien qu'aucun lien de chronologie relative ne soit formellement établi, le foyer st. 137, mis au jour dans

12 St. 39	env. 62 x 32 cm.
St. 22 ouest	min. 50 x 30 cm;
St. 19	min. 50 x 30 cm;
St. 23 ouest	52 x 30 cm;
St. 23 est	env. 60 x 33 cm;
St. 25b	70 x 35 cm;
St. 87	45 x 25 cm;
St. 78	env. 95 x 27 cm ?;
St. 89 est	40 x 20 cm;
St. 90 ouest	75 x 25 cm;
St. 119	env. 45 x 32 cm.

13 Voir ci-dessus, 29, n. 3.

14 Voir p. ex. *SPM* III, 199, fig. 85.

**Fig. 60**

Payerne-En Planeise. Quelques exemples de trous de poteau du bâtiment B 1. Échelle: 30 cm.

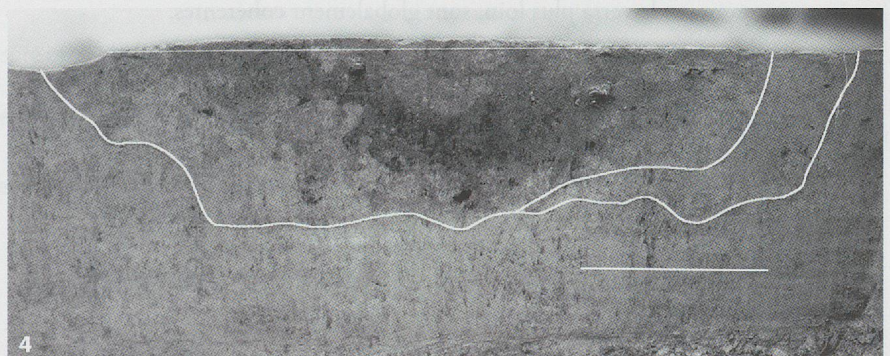
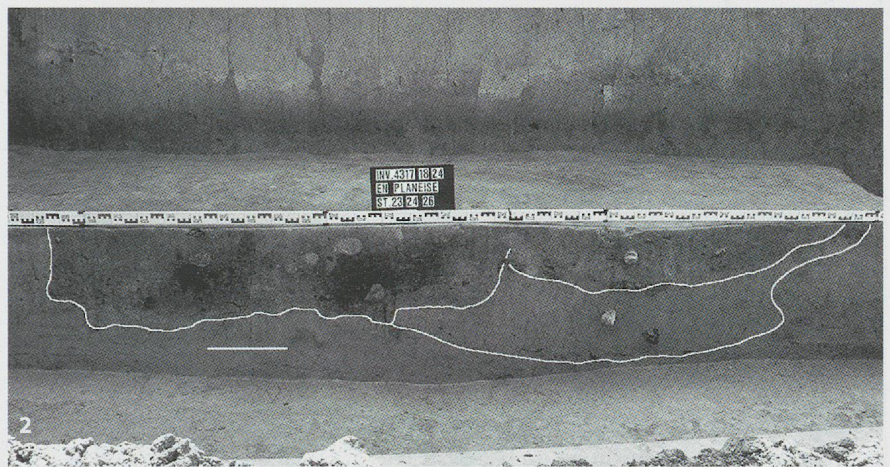
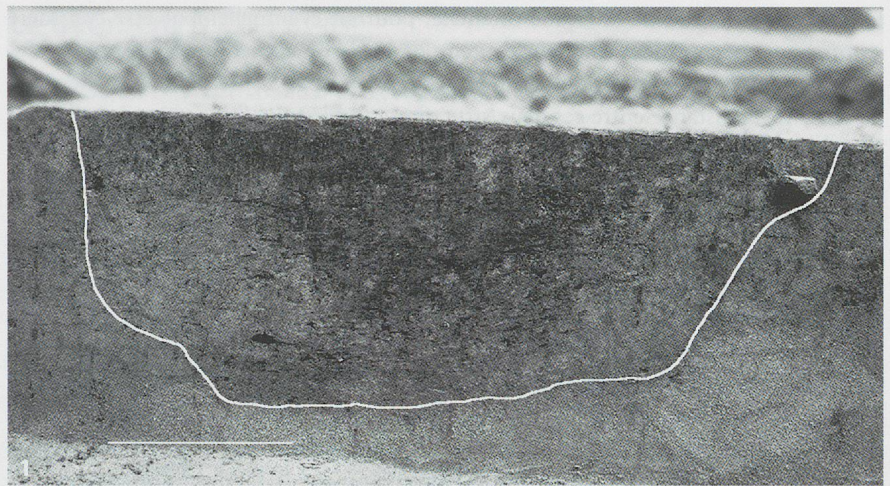
1: st. 12

2: st. 23 (à gauche)

3: st. 88

4: st. 123

Les limites des fosses sont soulignées au trait.



le prolongement sud de la façade orientale, pourrait éventuellement être considéré comme un aménagement extérieur contemporain si l'on admet que le poteau st. 134 correspond à l'angle sud-est du bâtiment, ce qui n'est pas assuré. Pour des questions de sécurité, la distance entre ces deux structures semble toutefois un peu insuffisante pour que l'on puisse admettre sans réserve un fonctionnement contemporain...

#### *Aménagements extérieurs et environnement immédiat du bâtiment*

À l'est du bâtiment, on observe une forte concentration de structures (zone 5) et en particulier un nombre important de structures interprétées comme des fosses de rejet, riches en mobilier (p. ex. st. 45, 34, 81, 72, etc.; cf. fig. 36). On notera qu'aucune fosse de ce type n'a été relevée dans l'emprise du bâtiment, ce qui pourrait être considéré comme un indice d'un fonctionnement contemporain, avec un secteur dévolu à l'habitat et une zone d'activités domestiques et/ou économiques. On note d'ailleurs dans cette même zone 5 la présence des deux vases de stockage semi-enterrés st. 82 et 216, ainsi que celle d'au moins un grenier (bâtiment B 4), dont l'orientation est presque identique à celle du bâtiment B 1.

À l'ouest (partie nord, zone 3), on observe un petit secteur avec une assez forte densité de structures (essentiellement des trous de poteau), délimités au sud par un alignement de trois structures en creux (st. 41, 56 et 58), distantes entre elles de 2,75 m et 2,90 m. Il est tentant de voir dans ces structures les trois poteaux de la façade sud (petit côté) d'un autre bâtiment à deux nefs (bâtiment B 2).

Toujours à l'ouest du bâtiment B 1, mais plus au sud (zone 2), une assez grande surface est caractérisée par une faible densité de poteaux et de structures en creux. Y ont été repérés quelques tronçons de fossés, dont deux (st. 68 et 103) sont clairement parallèles à la façade ouest du bâtiment 1. Le comblement de ces structures étroites et peu profondes est très pauvre. Il est tentant d'y voir des rigoles de drainage ou d'assainissement, mais d'autres interprétations sont peut-être envisageables. On notera que le fossé st. 68 paraît lié à une autre structure en creux allongée (st. 47) avec laquelle il dessine un angle obtus. La situation de cette hypothétique structure en «L» pourrait conforter la restitution du bâtiment B 2.

#### *Datations <sup>14</sup>C*

Quatre datations <sup>14</sup>C ont été réalisées sur des charbons prélevés dans les fosses d'implantation:

St. 12	3325 ± 100 BP	1880-1410 cal BC (2 sigma)
St. 19	3230 ± 80 BP	1700-1310 cal BC (2 sigma)
St. 23	3315 ± 95 BP	1880-1410 cal BC (2 sigma)
St. 29	3195 ± 50 BP	1610-1380 cal BC (2 sigma)

Deux datations, particulièrement imprécises, sont également disponibles pour une fosse antérieure au bâtiment (st. 24/26; recoupée par la st. 23):

St. 24 (combl. sup. st. 24/26)	3580 ± 175 BP	2500-1500 cal. BC (2 sigma)
St. 26 (combl. inf. st. 24/26)	3315 ± 115 BP	1900-1300 cal. BC (2 sigma)

On peut relever que ces datations, quoique assez larges et pour la plupart trop anciennes comme on le verra plus loin, sont globalement cohérentes.

### Le bâtiment B 2 (fig. 61-63)

L'appellation B 2 correspond à une construction restituée dans la zone 3, à moins de 3 m au sud-ouest du bâtiment B 1.

Trois structures en creux (st. 41, 56 et 58), alignées et distantes entre elles respectivement de 2,75 m et 2,90 m, pourraient correspondre aux trois poteaux de la façade sud (petit côté) d'un bâtiment à deux nefs, en grande partie situé à l'extérieur de la zone fouillée, et dont la largeur (5,65 m) approcherait celle du bâtiment B 1.

Fig. 61

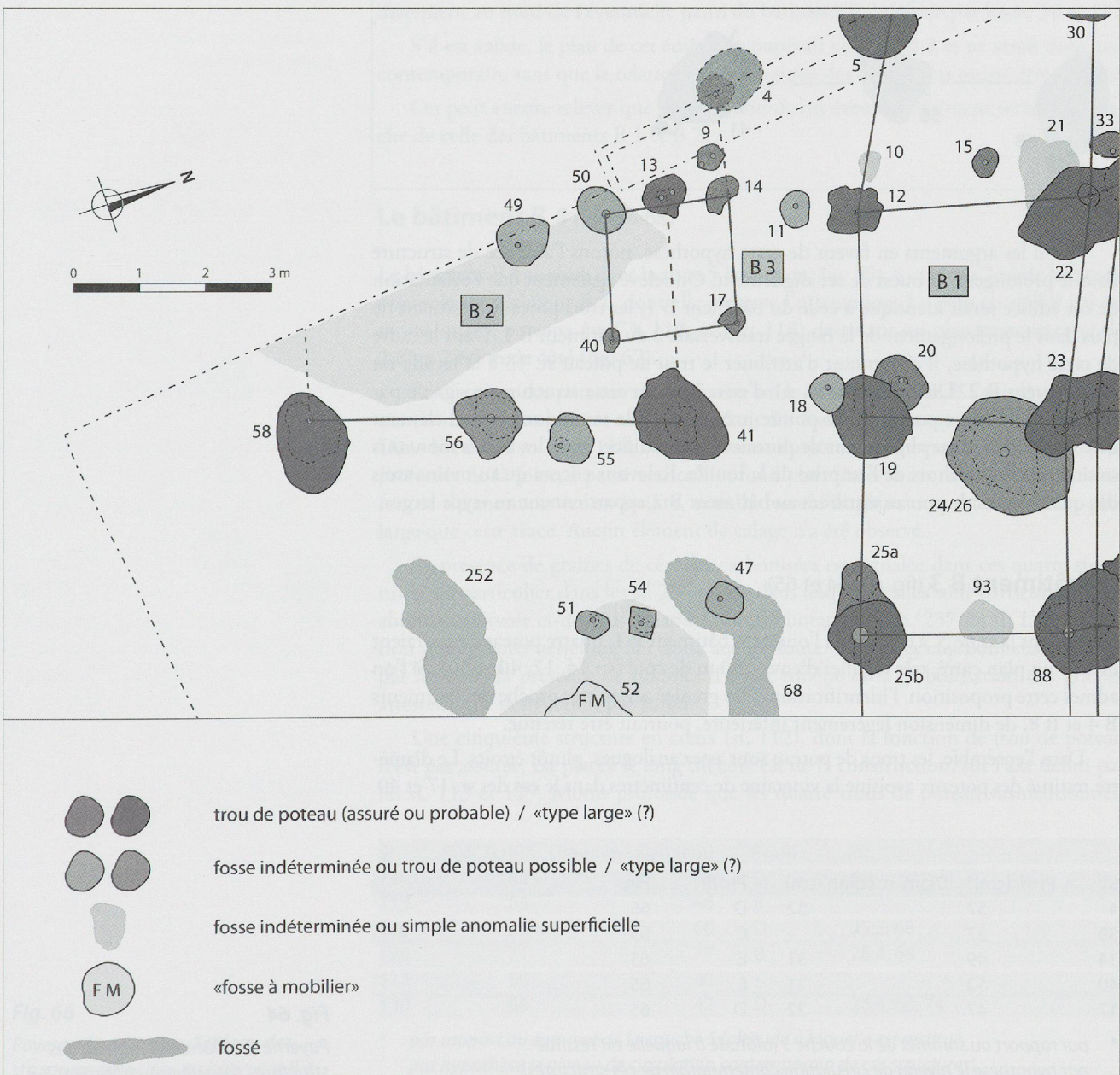
Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 2.

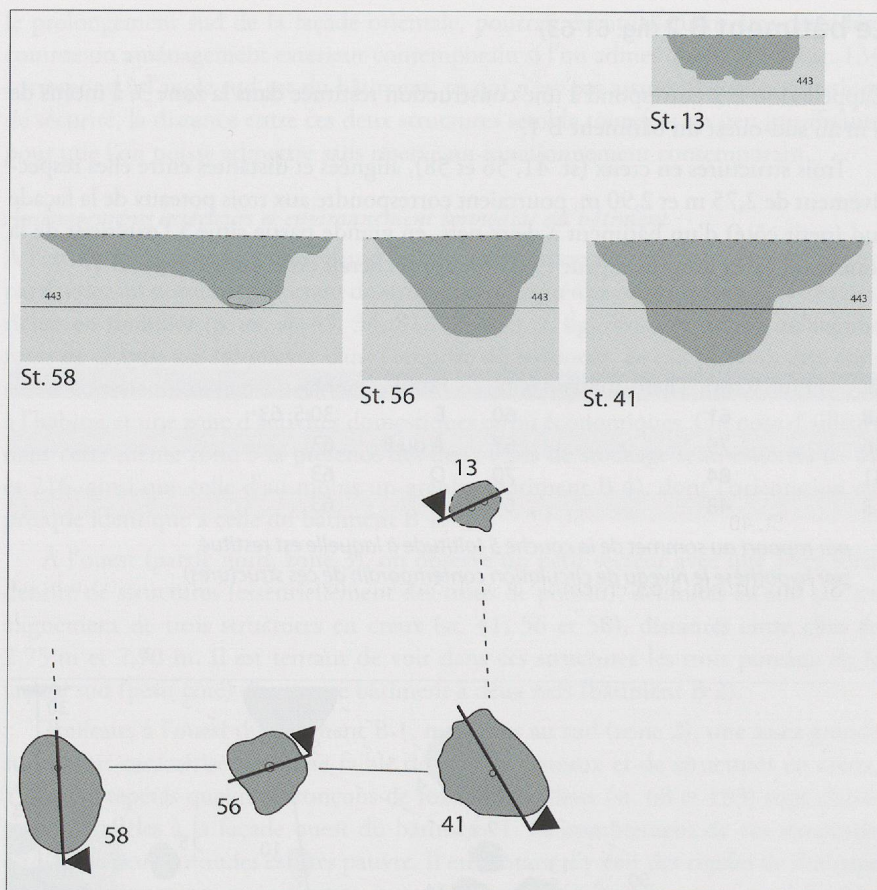
St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
58	61	60	E	30:5, 63
56	75	57	A ou B	63
41	84	70	D	63
13	48	61	B	63

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

Fig. 62

Payerne-En Planeise. Plan des bâtiments B 2 et B 3.



**Fig. 63**

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 2. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).

Parmi les arguments en faveur de cette hypothèse, notons l'absence de structure dans le prolongement ouest de cet alignement. On relève également que l'orientation de cet édifice serait identique à celle du bâtiment B 1, les trois poteaux se situant de plus dans le prolongement de la rangée transversale 2 du bâtiment B 1. Dans le cadre de cette hypothèse, il est tentant d'attribuer le trou de poteau st. 13 à la façade est du bâtiment B 2. Distant de la st. 41 d'env. 3,50 m, cette structure se signale par la présence de deux poteaux sans pointe juxtaposés. Elle serait donc le seul élément observé du deuxième alignement de poteaux de cet édifice, dont les autres montants se situeraient en dehors de l'emprise de la fouille. Relevons encore qu'au moins trois des quatre trous de poteau attribués au bâtiment B 2 appartiennent au «type large».

### Le bâtiment B 3 (fig. 62, 64 et 65)

Situés dans la zone 3, à env. 2 m à l'ouest du bâtiment B 1, quatre poteaux pourraient définir un plan carré, très régulier d'env. 1,90 m de côté (st. 14, 17, 40 et 50). Si l'on admet cette proposition, l'identification d'un grenier aérien très proche des bâtiments B 4 et B 8, de dimension légèrement inférieure, pourrait être retenue.

Dans l'ensemble, les trous de poteau sont assez analogues, plutôt étroits. Le diamètre restitué des poteaux avoisine la vingtaine de centimètres dans le cas des st. 17 et 40.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
4	57	32	D	65
50	37	-	C	65
14	49	31	E	65
40	52	21	E	65
17	47	22	D	65

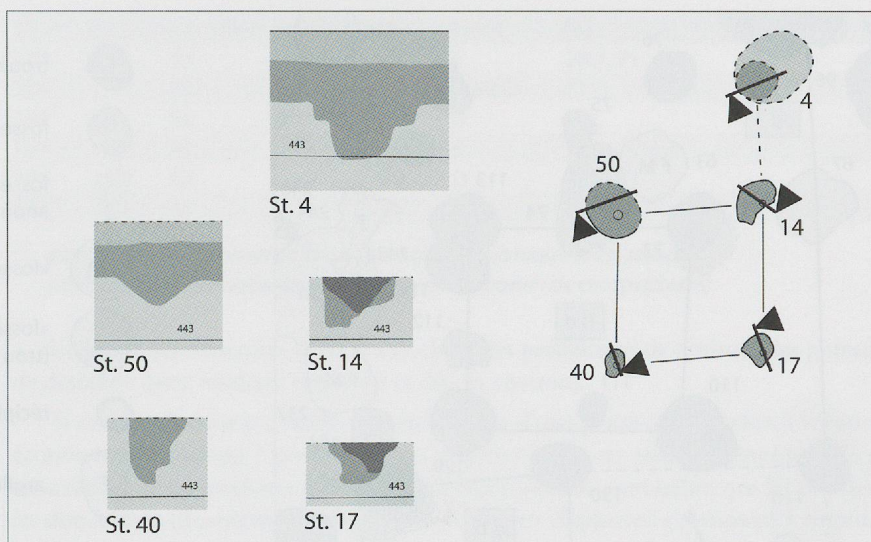
\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

**Fig. 64**

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 3.

**Fig. 65**

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 3. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).



Si l'on rattache à cet ensemble la st. 4, on peut envisager une prolongation du bâtiment vers le nord, hors de l'emprise des fouilles. D'autre part, on peut noter que la st. 13, potentiellement attribuée au bâtiment B 2, est placée en position axiale immédiatement au nord de l'éventuelle paroi du bâtiment B 3 définie par les st. 50 et 14.

S'il est valide, le plan de cet édifice recouperait celui de B 2 et ne serait donc pas contemporain, sans que la relation chronologique des deux plans puisse être définie.

On peut encore relever que l'orientation de cet éventuel bâtiment serait très proche de celle des bâtiments B 1 et B 2.

### Le bâtiment B 4 (fig. 66-68)

Le bâtiment B 4 se situe dans la zone 5 (situation: fig. 55), à environ 7 m de la façade orientale du bâtiment B 1, dont elle respecte l'orientation. Le plan est défini par au moins quatre poteaux (st. 73, 110, 129 et 113) dessinant un plan presque carré de 2,85 x 2,65 m de côté (fig. 67).

Le diamètre des poteaux semble varier entre 23 et 30/35 cm. Il s'agit là encore de montants non pas plantés mais placés dans des fosses creusées au préalable (fig. 68). Dans le cas des st. 73 et 110, l'emplacement du poteau correspond à une partie plus profonde de la fosse, à paroi verticale et fond plat. Dans le cas de la st. 129, la trace foncée du montant est en pointe, mais la fosse d'implantation est clairement plus large que cette trace. Aucun élément de calage n'a été observé.

La présence de graines de céréales carbonisées est signalée dans ces quatre structures, en particulier dans les st. 73 et 129, dans lesquelles elles sont particulièrement abondantes (voir ci-dessous, chapitre «archéobotanique», p. 237-245). L'identification d'un grenier aérien ne fait donc aucun doute. Les traces charbonneuses laissées par les bois, la présence de nodules d'argile rubéfié et la carbonisation des graines attestent une destruction par le feu.

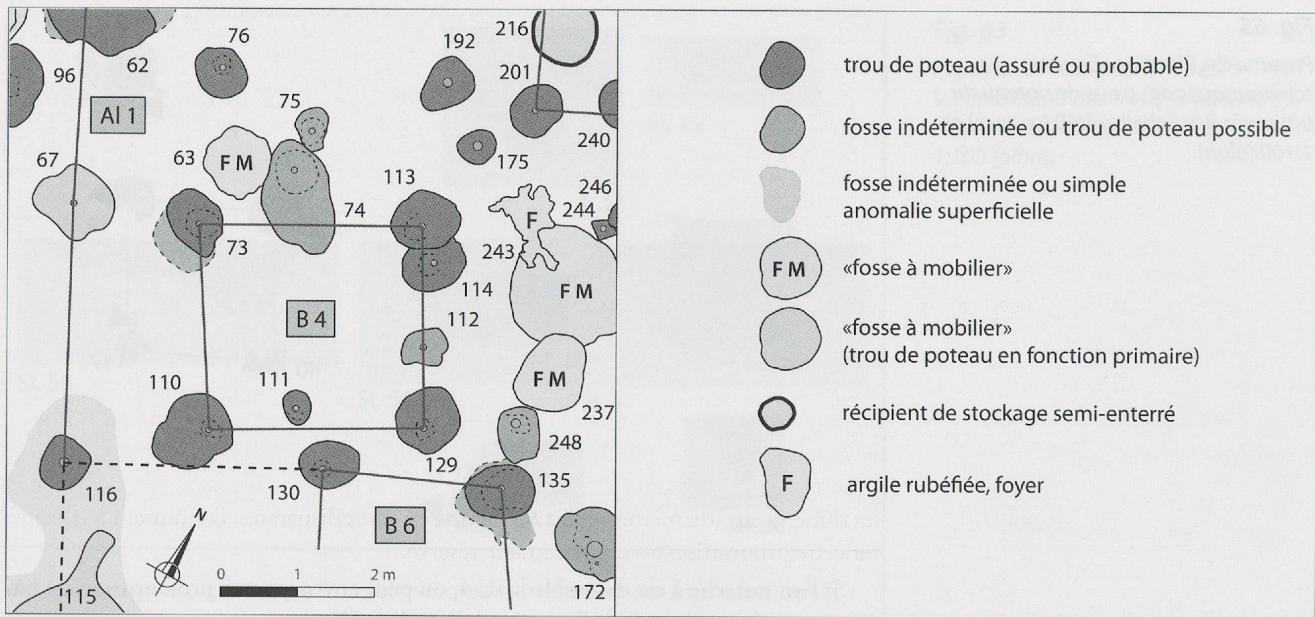
Une cinquième structure en creux (st. 112), dont la fonction de trou de poteau n'est pas assurée, est placée le long du côté est de la construction, sur l'axe défini par les st. 113 et 129. Moins profonde que les quatre trous de poteau susmentionnés,

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
73	65	63	D	68
113	65	46	B	
110	79	60	D	25:2, 68
129	71	77	B	28:4, 68
112	50	48	-	
130	68	42	D	28:5, 68, 74

**Fig. 66**

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 4.

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)



cette petite fosse se signale également par la présence de quelques graines de céréales dans son comblement. On ne peut exclure que cette structure ait appartenu à l'architecture du grenier.

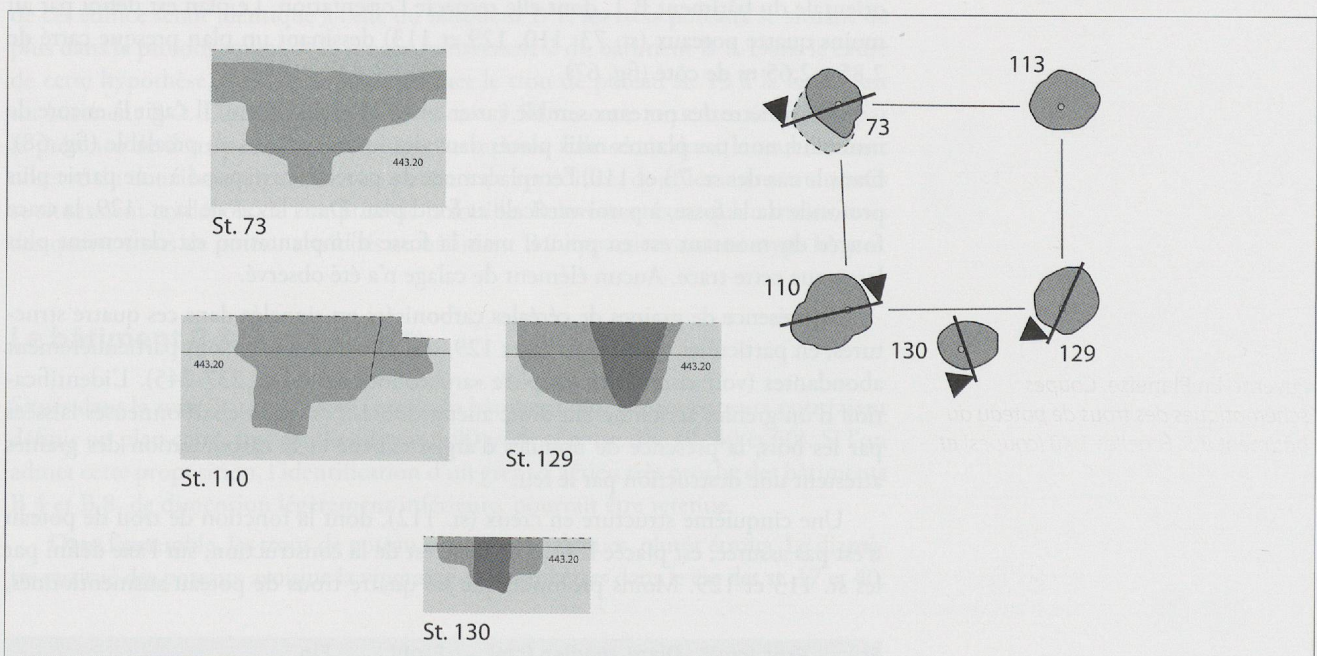
Quelques autres trous de poteau situés dans le voisinage immédiat (st. 111, 130, 175) ont également livré quelques graines de céréales. Là encore, un lien fonctionnel avec le grenier ne peut être écarté. C'est le cas en particulier de la st. 130, placée en position presque axiale à l'extérieur de la paroi sud de l'édifice et qui pourrait correspondre à un élément d'étagage latéral. Une fonction identique pourrait également être proposée pour la st. 75, située au nord du grenier. La fonction de trou de poteau n'est toutefois pas établie pour cette dernière structure.

**Fig. 67**

Payerne-En Planeise. Plan du bâtiment B 4.

**Fig. 68**

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 4. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).



### Le bâtiment B 5 (fig. 69-71)

Le bâtiment B 5 se situe également dans la zone 5, à environ 11 m de la façade orientale du bâtiment B 1. Son orientation serait proche de celle de ce même bâtiment et du grenier B 4 voisin. Le plan proposé est défini par six poteaux (st. 178, 206, 232, 201, 240 et 242) dessinant une petite construction presque rectangulaire de 2,60 x 1,90 m.

Fig. 69

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 5.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
178	59	54	E	28:7, 71
206	44	38	A ou D	71
232	65	18	D	71
201	51	55	B	71
240	63	40	D	29:7, 71
242	45	21	E	71

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

Le profil des structures et les traces observées permettent de restituer des poteaux de diamètre assez modeste (entre 12 et 20 cm environ).

Si cette restitution est valide, l'interprétation d'une petite construction à vocation économique (stockage ? grenier ?) peut être envisagée, en raison notamment de sa situation et de ses modestes dimensions. Il faut toutefois reconnaître que les profils et les dimensions (diamètres médians) des fosses, assez disparates, conduisent à considérer cette proposition avec une certaine réserve.

Deux structures se situent dans l'emprise de cette éventuelle construction: l'une (st. 207) est interprétée comme une fosse de rejet (tout au moins en fonction secondaire), l'autre (st. 216) est un vase de stockage semi-enterré. La relation chronologique et fonctionnelle de ces structures avec le bâtiment B 5 n'est pas établie.

Fig. 70

Payerne-En Planeise. Plan du bâtiment B 5.

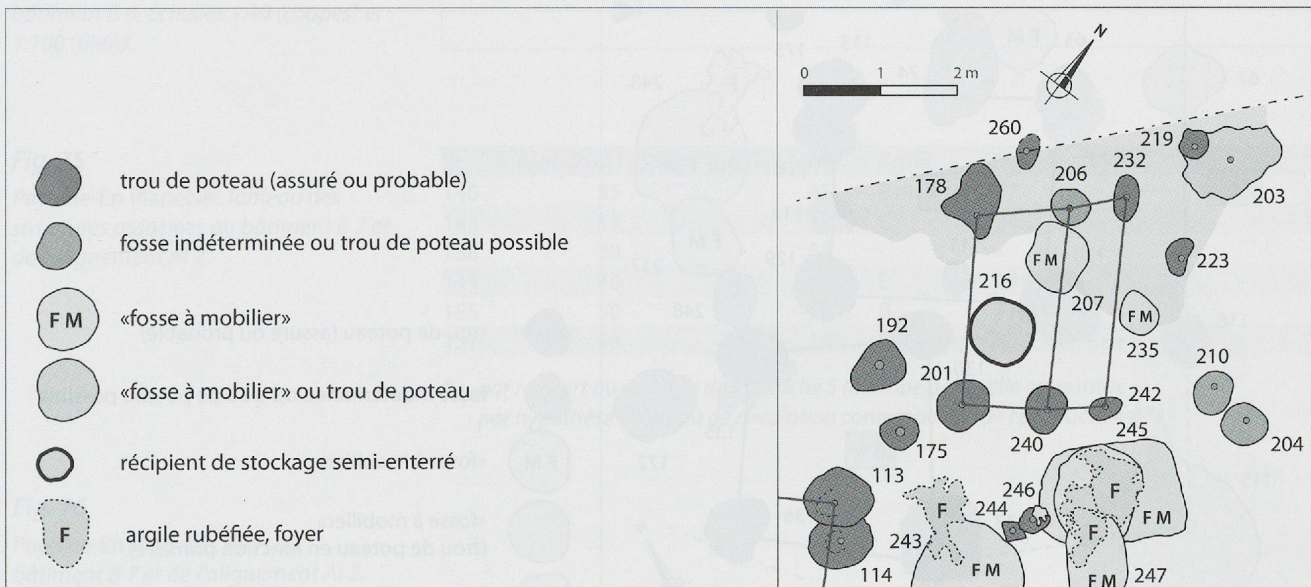
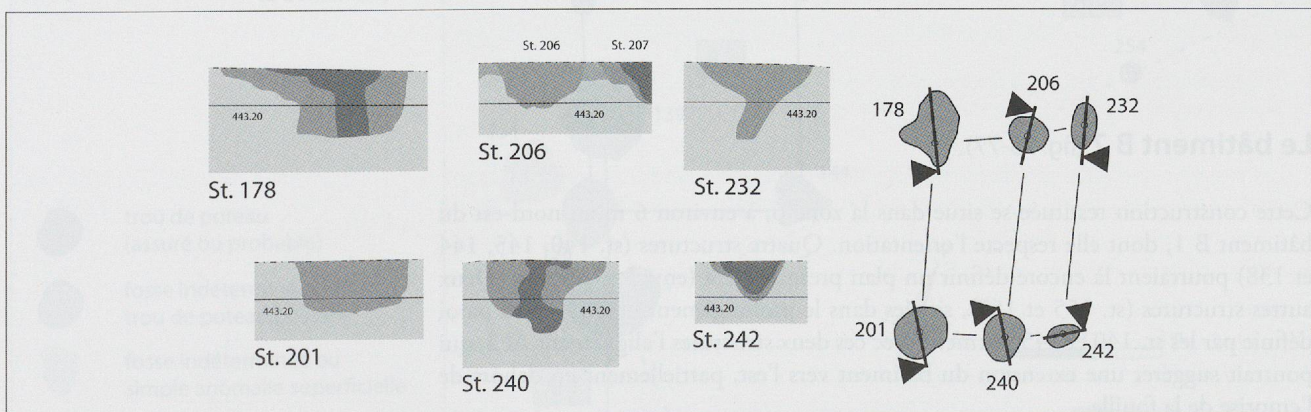


Fig. 71

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 5. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).



## Le bâtiment B 6 (fig. 72-74)

Le bâtiment B 6 se place à l'extrémité sud-est de la zone 5, immédiatement au sud du bâtiment B 4. Quatre trous de poteau (st. 130, 135, 133 et 136) forment un plan légèrement trapézoïdal d'env. 2,60 x 2,50 m (grenier à quatre montants ?). Deux autres structures (st. 115 et 116), associées à l'alignement Al 1 (voir ci-après, 68-69), pourraient permettre de prolonger la construction vers l'ouest par l'adjonction d'une seconde cellule trapézoïdale, plus allongée (env. 3,40 x 2,60 m). Les grandes dimensions de la st. 115 nous font cependant douter de cette interprétation.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
116	66	45	D	74, 92
115	85	108	D ou E	49, 74, 92
130	68	42	D	28:5, 68, 74
133	66	58	E	74
135	69	43	A ou C	74
136	64	37	E	74

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

Fig. 72

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 6.

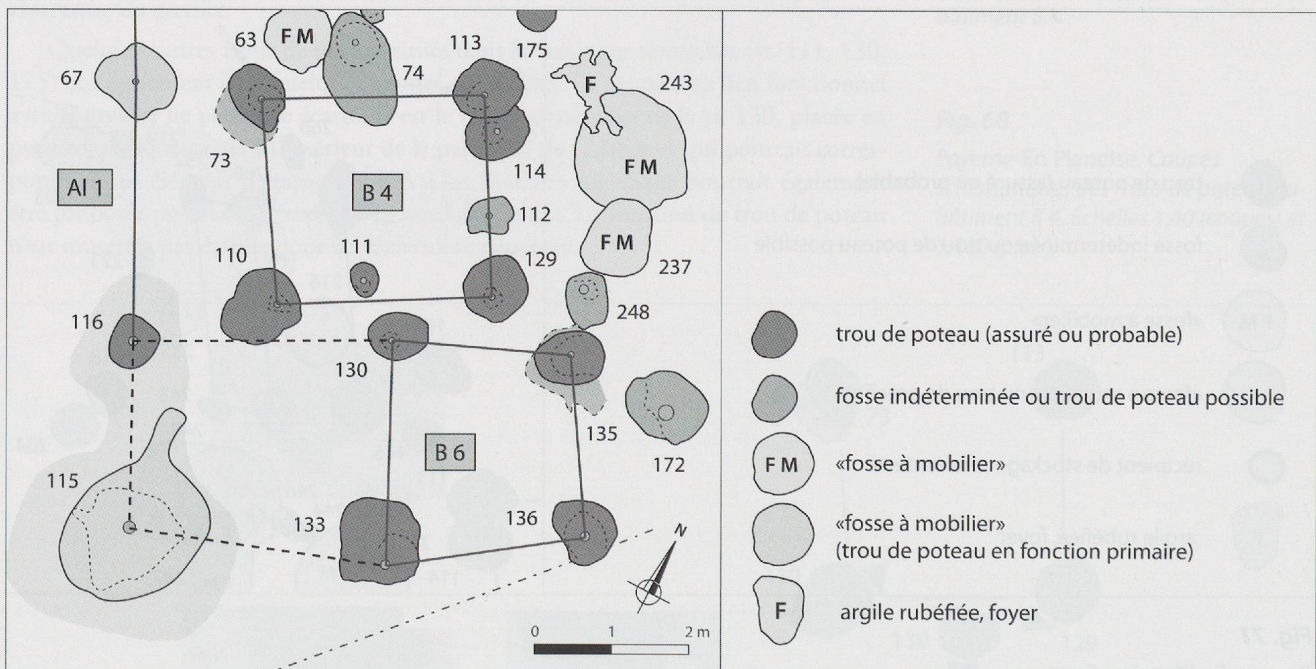
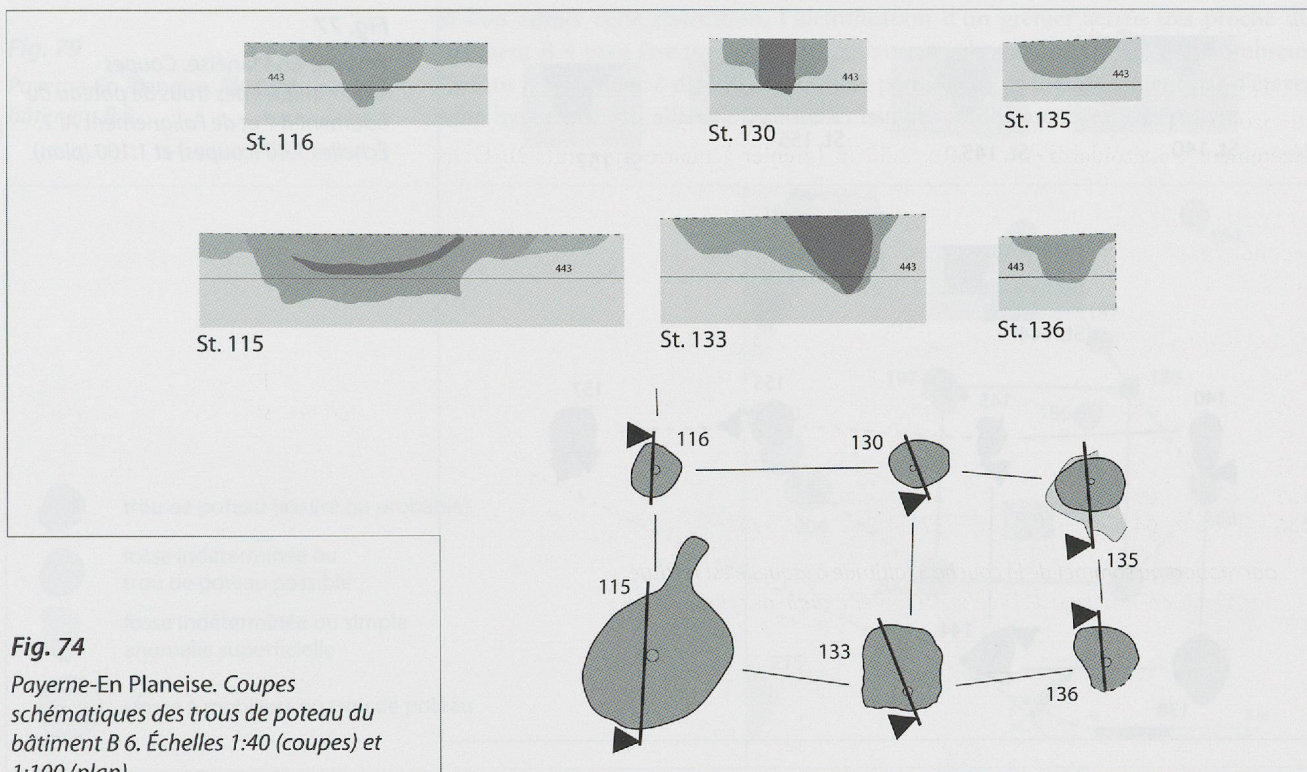


Fig. 73

Payerne-En Planeise. Plan du bâtiment B 6.

## Le bâtiment B 7 (fig. 75-77)

Cette construction restituée se situe dans la zone 6, à environ 6 m au nord-est du bâtiment B 1, dont elle respecte l'orientation. Quatre structures (st. 140, 145, 144 et 138) pourraient là encore définir un plan presque carré (env. 3 x 2,80 m). Deux autres structures (st. 155 et 157), situées dans le prolongement oriental de la paroi définie par les st. 140 et 145, forment avec ces deux structures l'alignement Al 2, qui pourrait suggérer une extension du bâtiment vers l'est, partiellement en dehors de l'emprise de la fouille.



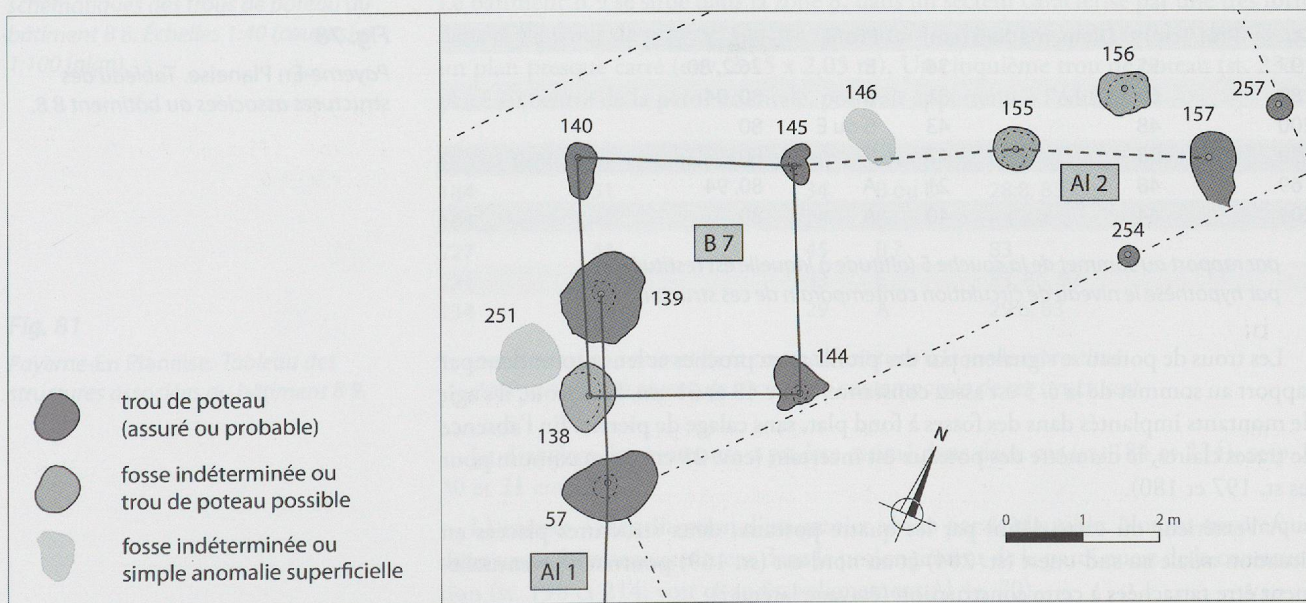
**Fig. 74**  
Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 6. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).

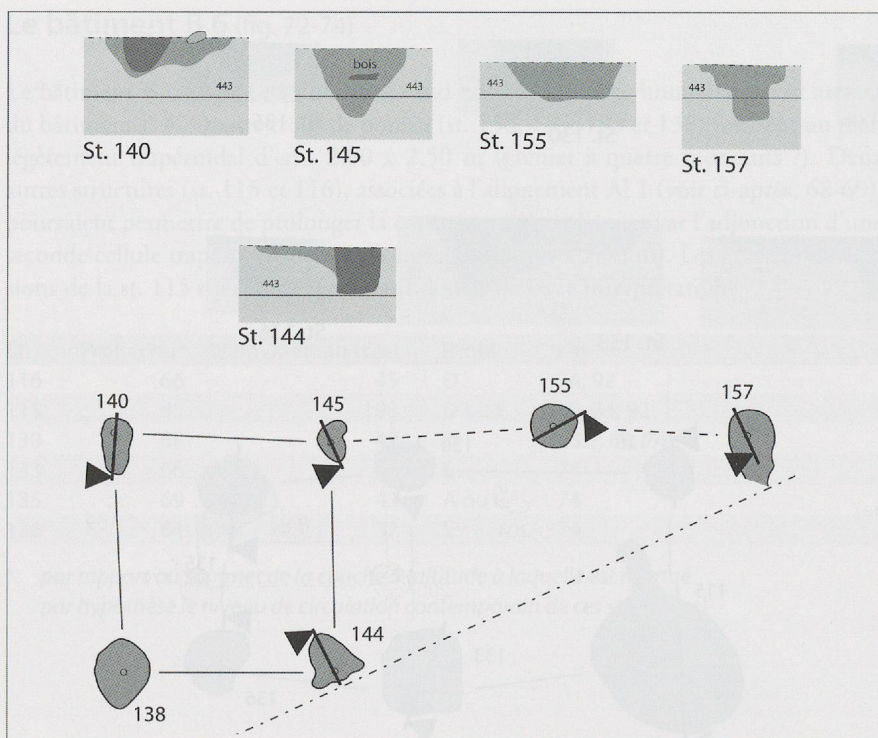
**Fig. 75**  
Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 7 et de l'alignement A1 2.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
140	35	45	E ou F	77
145	57	32	C	24:1, 77
138	39	65	-	-
144	46	24	E	28:6, 77
155	50	49	B	77
157	58	19	D	25:3, 77

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

**Fig. 76**  
Payerne-En Planeise. Plan du bâtiment B 7 et de l'alignement A1 2.



**Fig. 77**

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 7 et de l'alignement A1 2. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).

Le diamètre des montants, estimé dans trois cas (st. 140, 144 et 157), varie entre 18 et 23/24 cm.

Les dimensions (profondeur) et les profils des poteaux sont peu homogènes, ce qui nous incite à considérer cette proposition de restitution avec une certaine réserve. Si l'on ne prend en compte que les st. 140, 145, 138 et 144, l'hypothèse d'un grenier aérien pourrait là également être avancée.

### Le bâtiment B 8 (fig. 78-80)

Le bâtiment B 8 se situe dans la zone 7, dans un secteur où la densité de structures en creux est assez faible. Quatre trous de poteau (st. 197, 180, 200 et 179) permettent la restitution d'une construction presque carrée de 2,54 x 2,45 m de côté.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
197	55	36	E	26:2, 80
180	61	31	B	80, 94
200	48	43	B ou E	80
179	53	47	B	80
169	48	21	A	80, 94
204	44	40	A	80

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

Les trous de poteau se signalent par des profils assez proches et leur profondeur par rapport au sommet de la c. 5 est assez constante, entre 48 et 61 cm. Là encore, il s'agit de montants implantés dans des fosses à fond plat, sans calage de pierres. En l'absence de traces claires, le diamètre des poteaux est incertain (env. 25 cm au maximum pour les st. 197 et 180).

À l'extérieur du carré défini par les quatre poteaux, deux structures placées en situation axiale au sud-ouest (st. 204) et au nord-est (st. 169) pourraient éventuellement être rattachées à cette construction (étayage latéral ?).

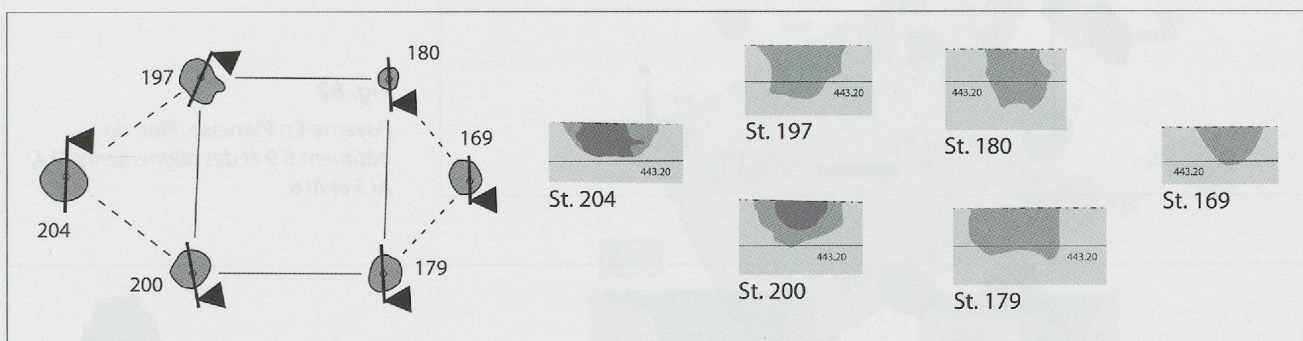
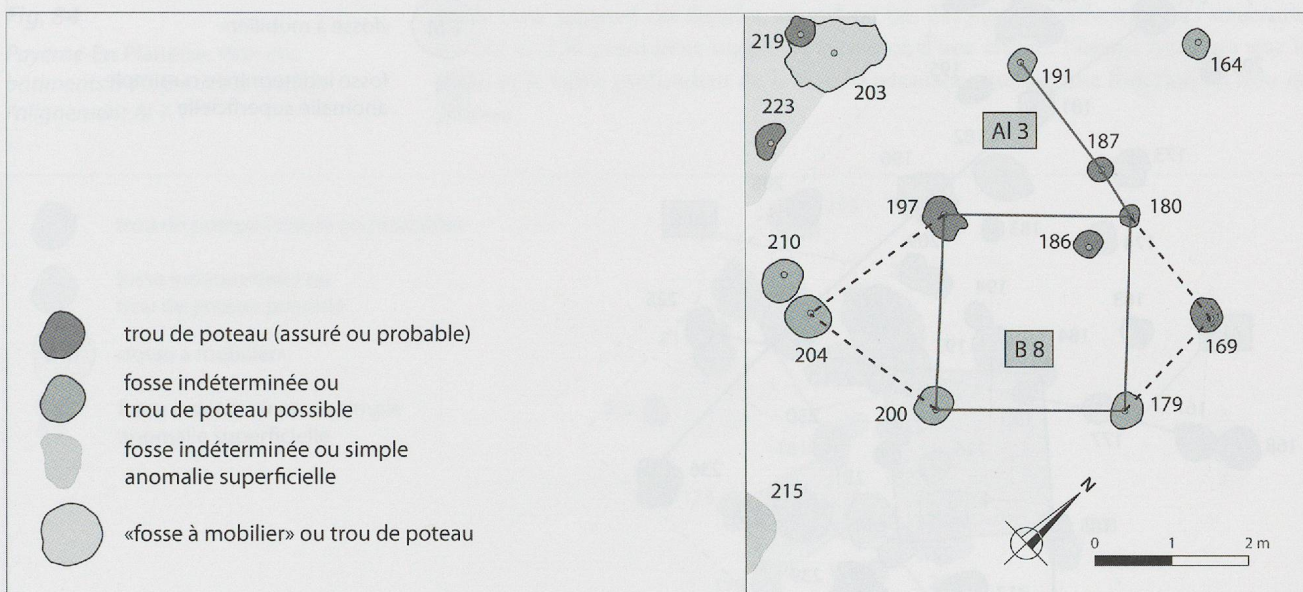
**Fig. 78**

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 8.

**Fig. 79**

Payerne-En Planeise. Plan du bâtiment B 8.

Si l'on admet cette restitution, l'identification d'un grenier aérien très proche du bâtiment B 4 peut être proposée. Les macrorestes de céréales, ici très peu nombreux (3 dans la st. 200 et 2 dans la st. 197), ne permettent malheureusement pas d'étayer cette hypothèse. Par ailleurs, le mobilier issu des comblements est très pauvre.



**Fig. 80**

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 8. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).

### Le bâtiment B 9 (fig. 81-83)

Le bâtiment B 9 se situe dans la zone 8, dans un secteur caractérisé par une très forte densité de trous de poteau. Quatre structures (st. 184, 185, 227 et 221) définissent un plan presque carré (env. 2,15 x 2,05 m). Un cinquième trou de poteau (st. 234), placé au centre de la paroi orientale, pourrait appartenir à l'édifice.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
184	51	34	B ou D	28:8, 83
185	47	26	E	83, 89
227	44	45	B ?	83
221	62	53	E	83, 86, 97
234	46	29	A	29:6, 83

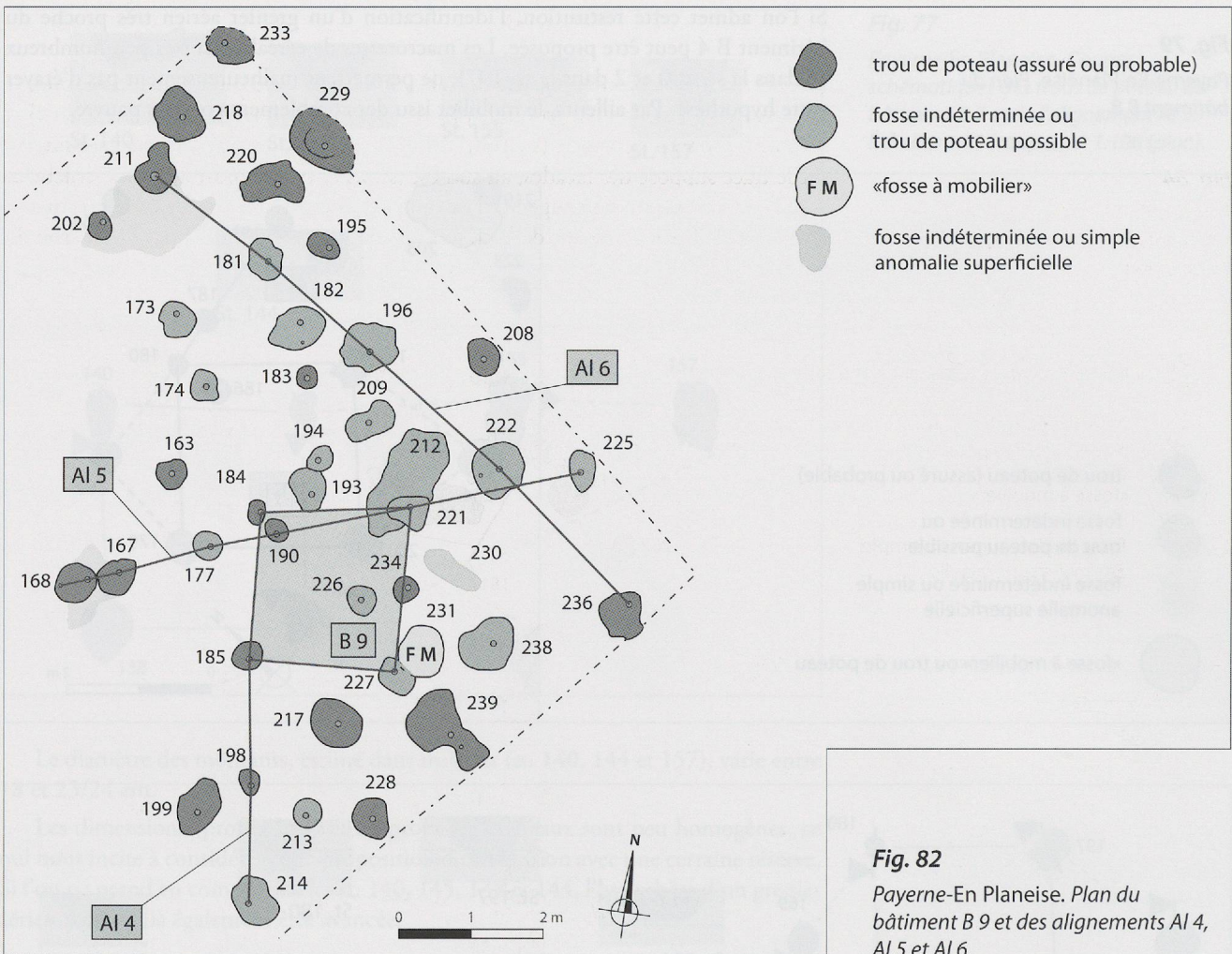
**Fig. 81**

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 9.

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

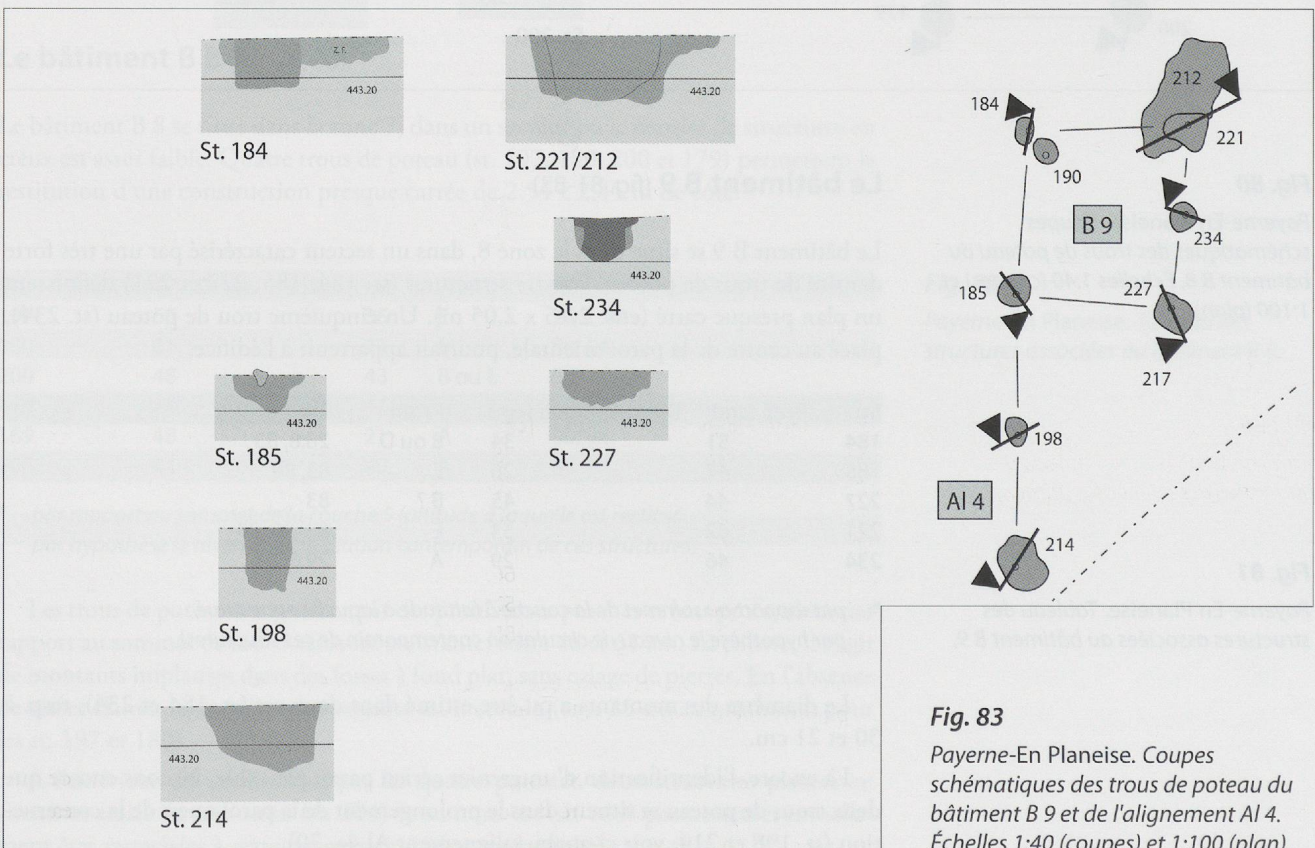
Le diamètre des montants a pu être estimé dans deux cas (st. 184 et 234), resp. à 30 et 21 cm.

Là encore, l'identification d'un grenier aérien paraît plausible. Notons encore que deux trous de poteau se situent dans le prolongement de la paroi ouest de la construction (st. 198 et 214; voir ci-après, «alignement Al 4», 70).



**Fig. 82**

Payerne-En Planeise. Plan du bâtiment B 9 et des alignements AI 4, AI 5 et AI 6.



**Fig. 83**

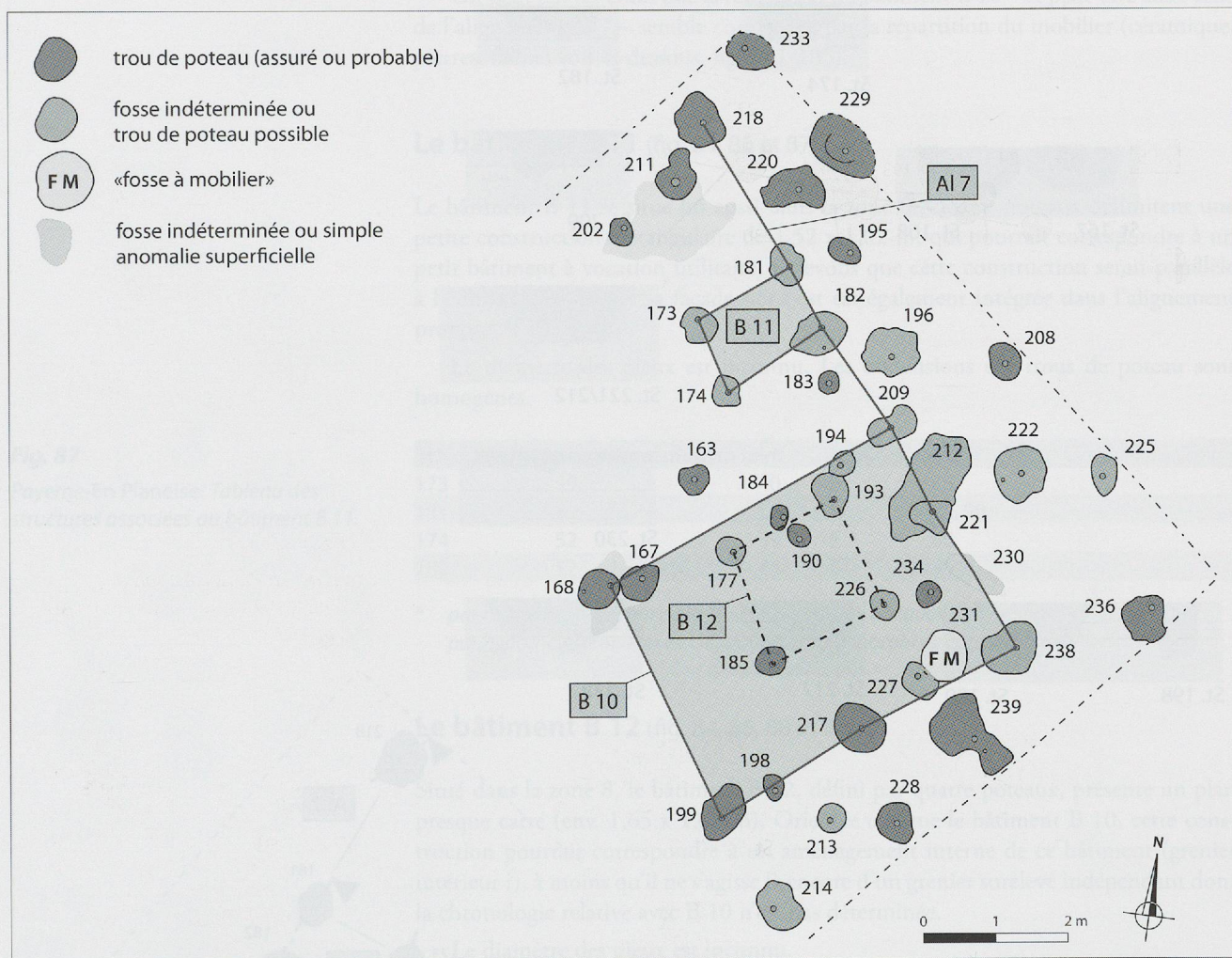
Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 9 et de l'alignement AI 4. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).

### Le bâtiment B 10 (fig. 84-86)

Le bâtiment B 10 se situe également dans la zone 8. Une série de trous de poteau pourrait définir une construction de plan rectangulaire (env. 4,55 x 3,45 m). En plus de quatre montants corniers (st. 168, 209, 238 et 199, quelques structures se situent sur le tracé supposé des façades, au sud-est (st. 217) et au nord-est, où les structures st. 221 et 230 pourraient suggérer l'existence d'une entrée. Notons toutefois que le profil et la faible profondeur de la st. 230 paraissent exclure une fonction de trou de poteau.

**Fig. 84**

Payerne-En Planeise. Plan des bâtiments B 10, B 11 et B 12 et de l'alignement A1 7.



**Fig. 85**

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 10.

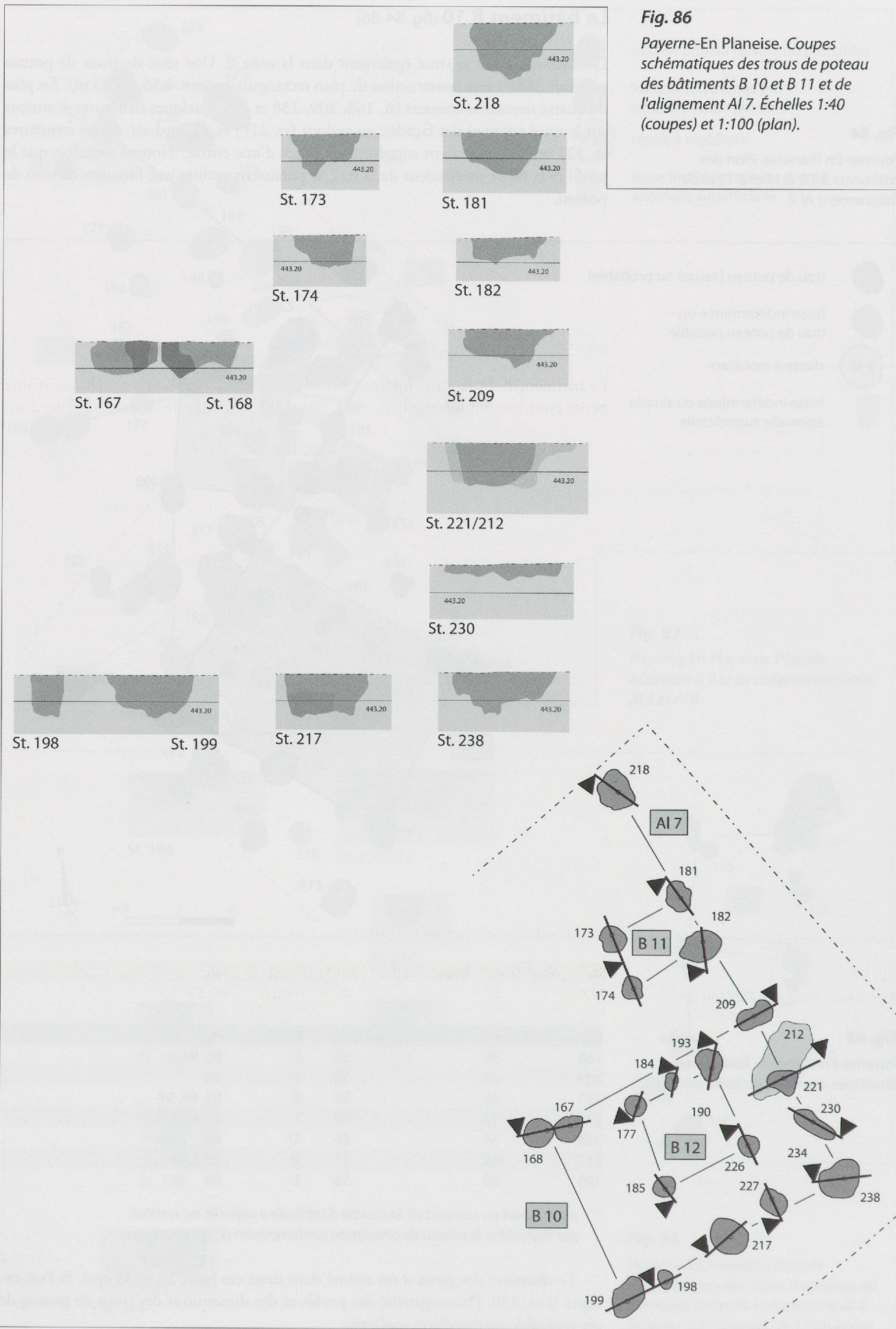
St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
168	50	55	F	86, 97
209	65	50	E	86
221	62	53	E	83, 86, 97
230	37	88	F	27:3, 86
238	54	66	D	86
217	60	57	B	29:2, 86
199	60	55	E	86

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

Le diamètre des pieux a été estimé dans deux cas (env. 30 et 33 cm). Si l'on excepte la st. 230, l'homogénéité des profils et des dimensions des trous de poteau de cet ensemble mérite d'être soulignée.

**Fig. 86**

*Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau des bâtiments B 10 et B 11 et de l'alignement AI 7. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).*



À l'intérieur de l'emprise du bâtiment B 10, quatre structures (st. 177, 193, 185 et 226) définissent un plan quadrangulaire, dont l'orientation est identique à celle de cette construction. Il pourrait s'agir soit d'un aménagement intérieur soit d'un bâtiment indépendant (voir ci-après, «bâtiment B 12»). Quoiqu'il en soit, la chronologie relative de ces poteaux avec le bâtiment B 10 n'est pas établie.

Trois trous de poteau (st. 182, 181 et 218) situés dans le prolongement de la façade nord-est forment l'alignement Al 7 (voir ci-dessous, 70); les deux premières de ces structures pourraient en outre se rattacher à un autre petit bâtiment orienté parallèlement à B 10 (voir ci-dessous, «bâtiment B 11»).

On peut relever enfin que la restitution du bâtiment B 10 – et peut-être aussi celle de l'alignement Al 7 – semble corroborée par la répartition du mobilier (céramique, pierres, faune; voir ci-dessous, fig. 101-105).

### Le bâtiment B 11 (fig. 84, 86 et 87)

Le bâtiment B 11 se situe lui aussi dans la zone 8. Quatre poteaux délimitent une petite construction rectangulaire de 1,52 x 1,02 m, qui pourrait correspondre à un petit bâtiment à vocation utilitaire. Relevons que cette construction serait parallèle à l'édifice B 12 et que sa façade nord-est est également intégrée dans l'alignement proposé Al 7.

Le diamètre des pieux est inconnu. Les dimensions des trous de poteau sont homogènes.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
173	59	40	E	86
181	60	52	D	86, 98
174	52	39	E	86
182	52	48	B	86

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

### Le bâtiment B 12 (fig. 84, 86, 88 et 89)

Situé dans la zone 8, le bâtiment B 12, défini par quatre poteaux, présente un plan presque carré (env. 1,65 x 1,62 m). Orientée comme le bâtiment B 10, cette construction pourrait correspondre à un aménagement interne de ce bâtiment (grenier intérieur?), à moins qu'il ne s'agisse là encore d'un grenier surélevé indépendant dont la chronologie relative avec B 10 n'est pas déterminée.

Le diamètre des pieux est inconnu.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
177	37	40	A ou B	89, 97
193	45	45	B	89
185	47	26	E	83, 89
226	41	40	A ou B	89

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

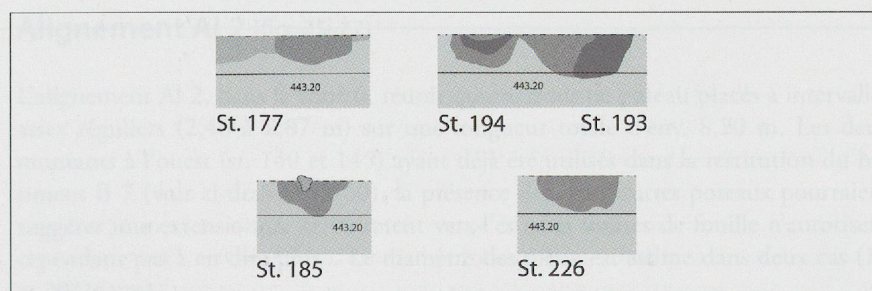


Fig. 87

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 11.

Fig. 88

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées au bâtiment B 12.

Fig. 89

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau du bâtiment B 12. Échelle 1:40. Situation des coupes: fig. 86.

## Propositions diverses

Outre les quelques plans de constructions proposés ci-dessus, nous avons également relevé quelques alignements, réunissant un nombre minimal de quatre structures en creux. Certains pourraient correspondre à des aménagements tels que palissades ou clôtures. Plusieurs de ces propositions sont très discutables, en particulier quelques alignements situés dans la zone 8 (Al 4 à 6), dans laquelle la densité des structures est particulièrement forte.




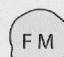

### Alignement Al 1 (fig. 90-92)

Situé dans les zones 5 et 6, l'alignement Al 1 réunit six ou sept structures, assez régulièrement disposées (intervalles de 2,40 à 3,35 m) sur une longueur maximale de 17,50 m. Cet alignement est parallèle au long côté ouest du bâtiment B 1. La majorité des fosses se signale par un diamètre important et au moins trois de ces structures ont été attribuées au groupe des trous de poteau de «type large» (st. 57, 62 et 65). Deux autres fosses ont été distribuées dans la classe des «fosses à mobilier» (st. 67 et 115), mais cette fonction pourrait bien être secondaire.

Le diamètre des pieux, estimé dans quatre cas, varie entre 25 et 35/40 cm.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
139	67	37	D	29:8, 92
57	66	74	B	28:1, 92
65	51	72	B	92
62	47	110	E	92
67	58	74	B	23:1, 92
116	66	45	D	74, 92
115	85	108	D ou E	49, 74, 92

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

-  trou de poteau (assuré ou probable)
-  fosse indéterminée ou trou de poteau possible
-  fosse indéterminée ou simple anomalie superficielle
-  «fosse à mobilier»
-  «fosse à mobilier» (trou de poteau en fonction primaire?)

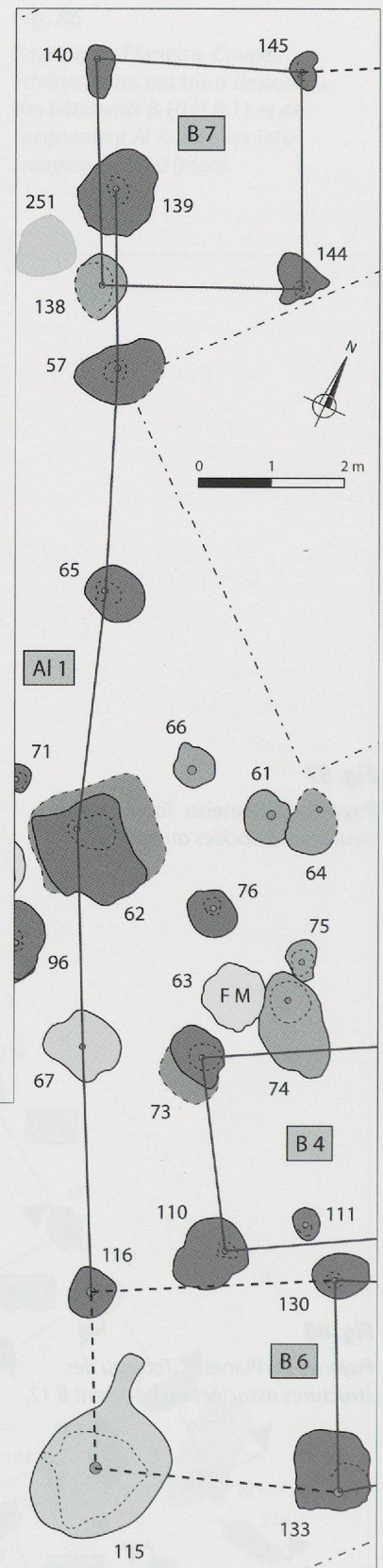


Fig. 90 (à g.)

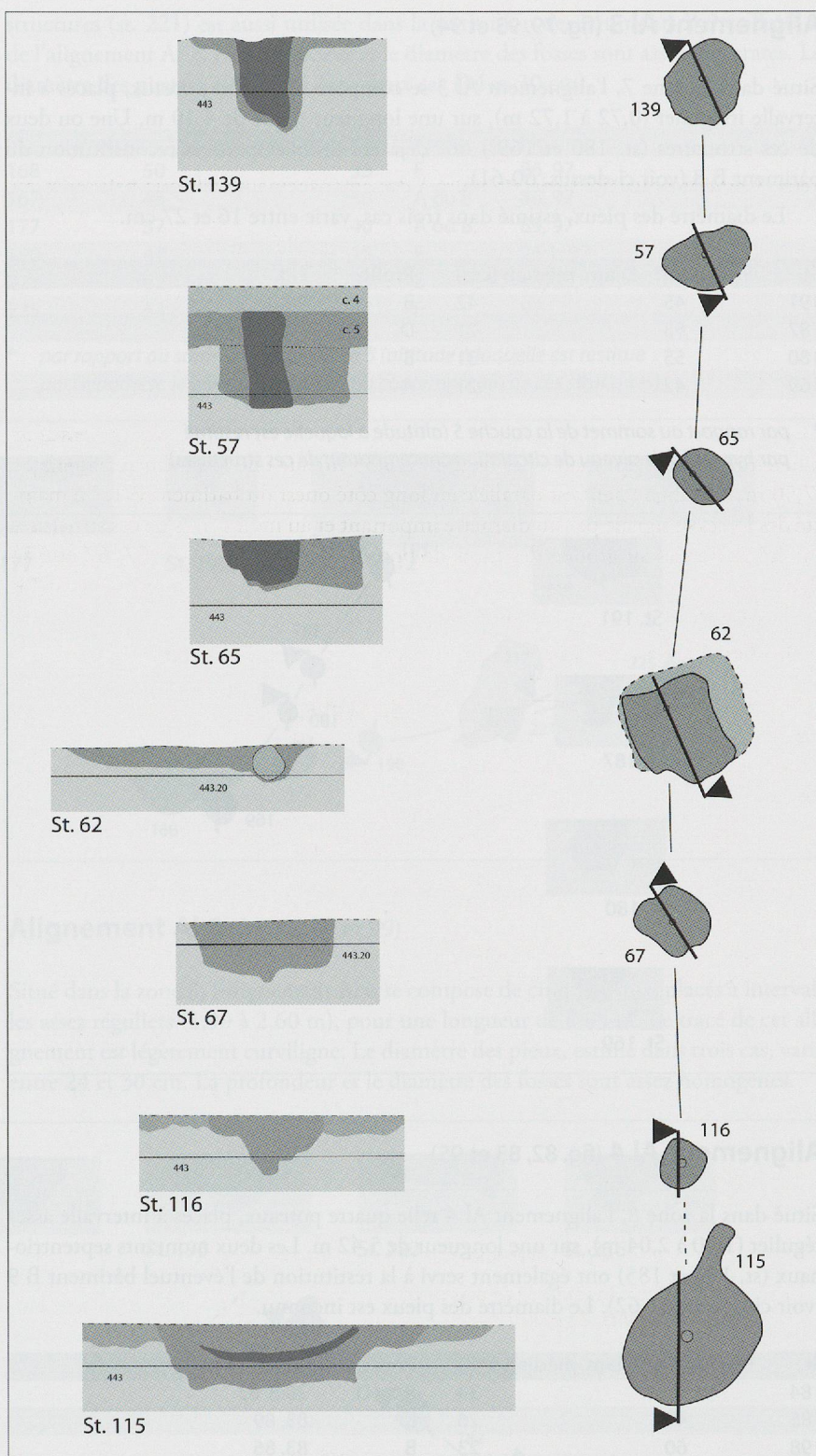
Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées à l'alignement Al 1.

Fig. 91 (ci-dessus, à dr.)

Payerne-En Planeise. Plan de l'alignement Al 1.

**Fig. 92**

*Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des trous de poteau de l'alignement Al 1. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).*



**Alignement Al 2 (fig. 75-77)**

L'alignement Al 2, dans la zone 6, réunit quatre trous de poteau placés à intervalles assez réguliers (2,46 à 2,87 m) sur une longueur totale d'env. 8,20 m. Les deux montants à l'ouest (st. 140 et 145) ayant déjà été utilisés dans la restitution du bâtiment B 7 (voir ci-dessus, 58-60), la présence des deux autres poteaux pourraient suggérer une extension de ce bâtiment vers l'est. Les limites de fouille n'autorisent cependant pas à en dire plus... Le diamètre des pieux est estimé dans deux cas (18 et 20/24 cm).

### Alignement Al 3 (fig. 79, 93 et 94)

Situé dans la zone 7, l'alignement Al 3 se compose de quatre poteaux, placés à intervalle irrégulier (0,72 à 1,72 m), sur une longueur totale de 4,10 m. Une ou deux de ces structures (st. 180 et 169?) ont déjà été utilisées pour la reconstitution du bâtiment B 8 (voir ci-dessus, 60-61).

Le diamètre des pieux, estimé dans trois cas, varie entre 16 et 27 cm.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
191	45	42	B	94
187	53	21	D	94
180	55	31	B	80, 94
169	42	21	A	80, 94

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

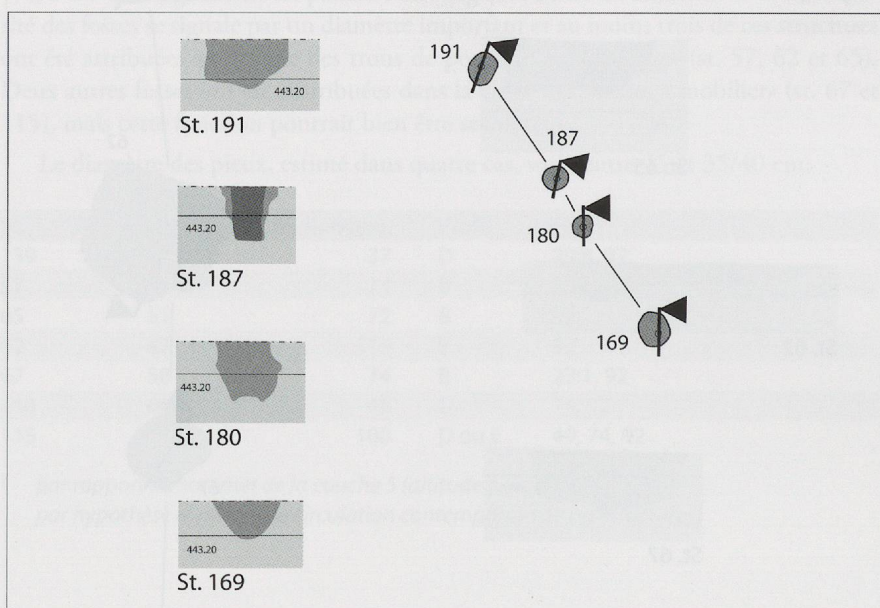


Fig. 93

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées à l'alignement Al 3.

Fig. 94

Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des structures associées à l'alignement Al 3. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).

### Alignement Al 4 (fig. 82, 83 et 95)

Situé dans la zone 8, l'alignement Al 4 relie quatre poteaux, placés à intervalle assez régulier (1,60 à 2,04 m), sur une longueur de 5,42 m. Les deux montants septentrionaux (st. 184 et 185) ont également servi à la restitution de l'éventuel bâtiment B 9 (voir ci-dessus, 61-62). Le diamètre des pieux est inconnu.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
184	51	34	B ou D	28:8, 83
185	47	26	E	83, 89
198	60	23	B	83, 86
214	62	51	B	83

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

Fig. 95

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées à l'alignement Al 4.

### Alignement Al 5 (fig. 82, 96 et 97)

Situé dans la zone 8, l'alignement Al 5 se compose de six poteaux, placés à intervalles très irréguliers (0,65 à 2,43 m), sur une longueur totale de 7,38 m. Son orientation est à peu près perpendiculaire à celle des longs côtés du bâtiment B 1. L'une des

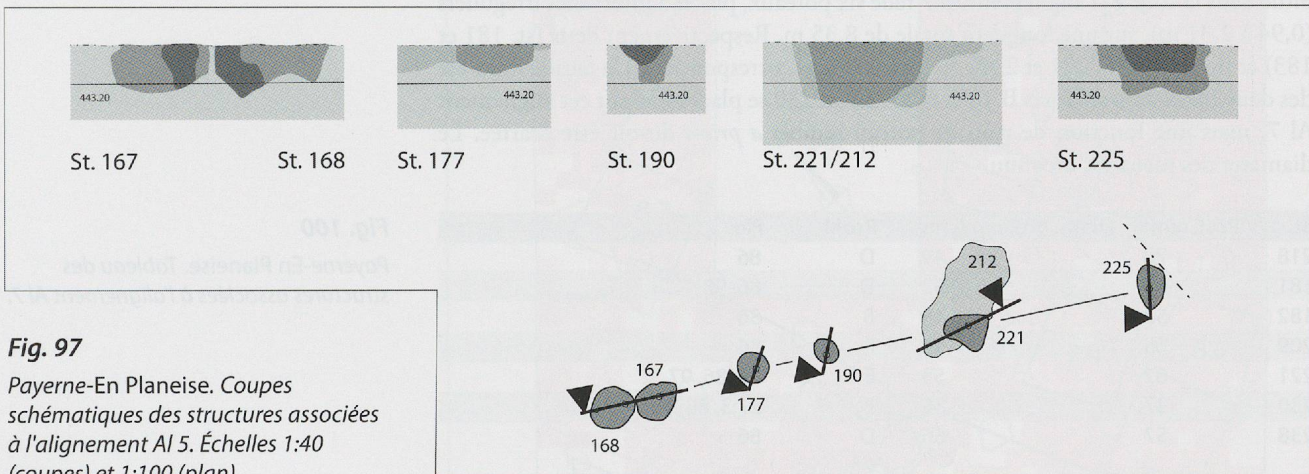
structures (st. 221) est aussi utilisée dans la restitution des bâtiments B 9 et B 10 et de l'alignement Al 7. La profondeur et le diamètre des fosses sont assez disparates. Le diamètre des pieux a été estimé dans deux cas (14 et 30 cm).

**Fig. 96**

*Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées à l'alignement Al 5.*

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
168	50	55	F	86, 97
167	48	50	A ou B	86, 97
177	37	40	A ou B	89, 97
190	42	15	E	26:1, 97
221	62	53	E	83, 86, 97
225	54	47	E	97

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

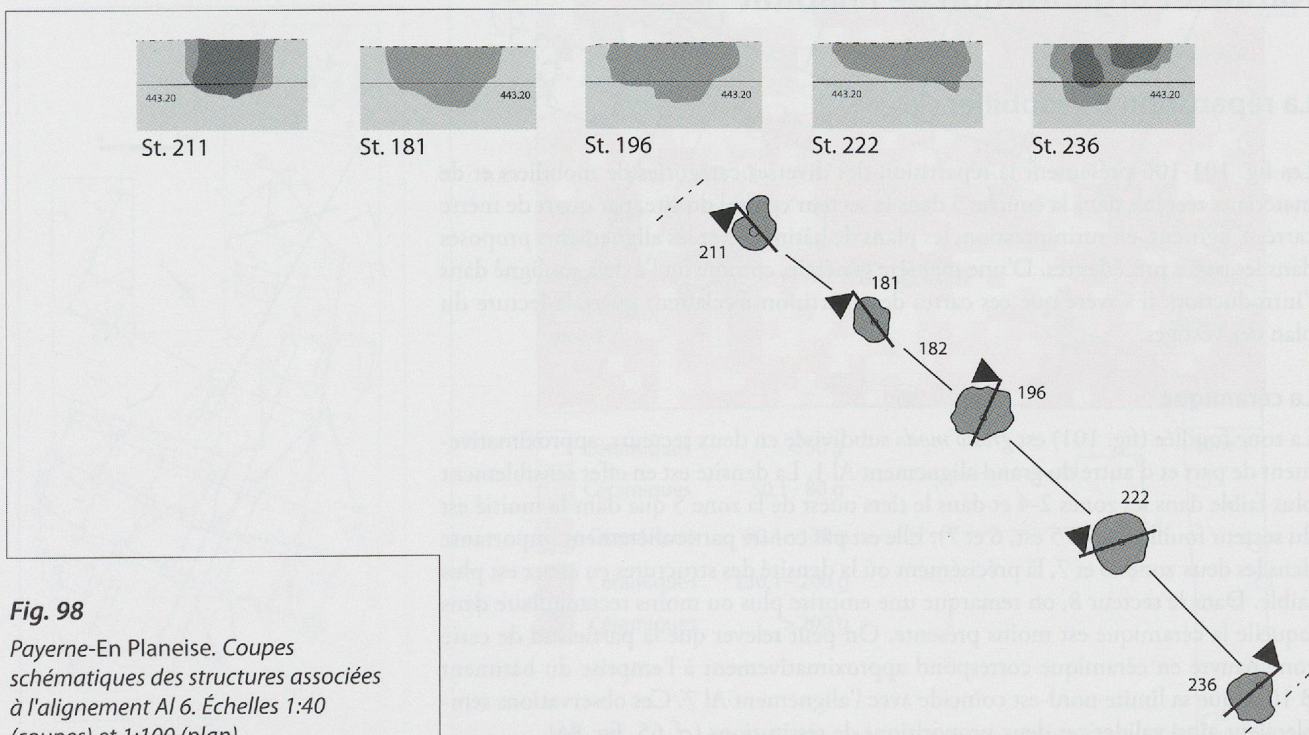


**Fig. 97**

*Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des structures associées à l'alignement Al 5. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).*

### Alignement Al 6 (fig. 82, 98 et 99)

Situé dans la zone 8, l'alignement Al 6 se compose de cinq poteaux, placés à intervalles assez réguliers (1,90 à 2,60 m), pour une longueur de 8,85 m. Le tracé de cet alignement est légèrement curviligne. Le diamètre des pieux, estimé dans trois cas, varie entre 24 et 30 cm. La profondeur et le diamètre des fosses sont assez homogènes.



**Fig. 98**

*Payerne-En Planeise. Coupes schématiques des structures associées à l'alignement Al 6. Échelles 1:40 (coupes) et 1:100 (plan).*

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
211	55	45	B	29:1, 98
181	60	52	D	86, 98
196	65	60	D	98
222	53	65	B ou E	98
236	56	37	E	98

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

### Alignement Al 7 (fig. 84, 86 et 100)

Situé dans la zone 8, l'alignement Al 7 relie six poteaux, placés à intervalles irréguliers (0,94 à 2,31 m), sur une longueur totale de 8,35 m. Respectivement deux (st. 181 et 183) et trois (st. 209, 221 et 238) de ces montants correspondent à la façade nord-est des deux bâtiments restitués B 10 et B 11. La st. 230 se place aussi sur cet alignement Al 7, mais une fonction de trou de poteau semble *a priori* devoir être écartée. Le diamètre des pieux est inconnu.

St.	Prof. (cm)*	Diam. médian (cm)	Profil	Fig.
218	70	49	D	86
181	60	52	D	86, 98
182	52	48	B	86
209	65	50	E	86
221	62	53	E	83, 86, 97
230	37	88	F	27:3, 86
238	57	66	D	86

\* par rapport au sommet de la couche 5 (altitude à laquelle est restitué par hypothèse le niveau de circulation contemporain de ces structures)

## Nature et organisation de l'habitat

### La répartition du mobilier

Les fig. 101-106 présentent la répartition des diverses catégories de mobiliers et de matériaux récoltés dans la couche 5 dans le secteur central du site, par quart de mètre carré. Y figurent, en surimpression, les plans de bâtiments et les alignements proposés dans les pages précédentes. D'une manière générale, comme on l'a déjà souligné dans l'introduction, il s'avère que ces cartes de répartition n'éclairent guère la lecture du plan des vestiges.

### La céramique

La zone fouillée (fig. 101) est *grosso modo* subdivisée en deux secteurs, approximativement de part et d'autre du grand alignement Al 1. La densité est en effet sensiblement plus faible dans les zones 2-4 et dans le tiers ouest de la zone 5 que dans la moitié est du secteur fouillé (zones 5 est, 6 et 7). Elle est par contre particulièrement importante dans les deux zones 6 et 7, là précisément où la densité des structures en creux est plus faible. Dans le secteur 8, on remarque une emprise plus ou moins rectangulaire dans laquelle la céramique est moins présente. On peut relever que la partie sud de cette zone pauvre en céramique correspond approximativement à l'emprise du bâtiment B 10 et que sa limite nord-est coïncide avec l'alignement Al 7. Ces observations sembleraient ainsi valider ces deux propositions de restitutions (cf. 65, fig. 84).

Fig. 99

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées à l'alignement Al 6.

Fig. 100

Payerne-En Planeise. Tableau des structures associées à l'alignement Al 7.

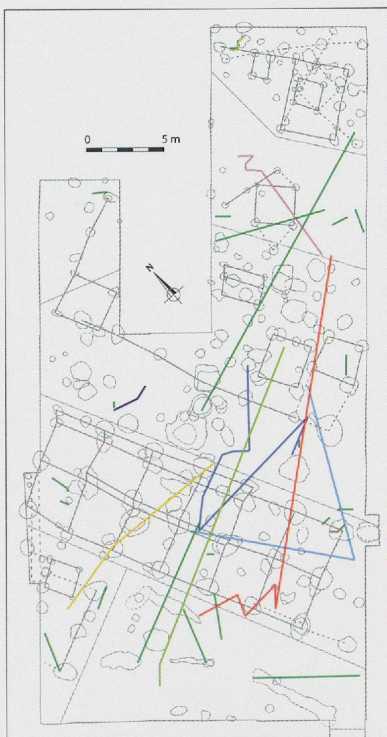
**Fig. 101**

*Payerne-En Planeise. Densité de la céramique dans le secteur principal du site.*



**Fig. 102**

*Payerne-En Planeise. Sélection de remontages illustrant la dispersion du mobilier céramique.*





**Fig. 103**

Payerne-En Planeise. Densité de la faune (non brûlée) dans le secteur principal du site.

**Fig. 104**

Payerne-En Planeise. Densité de la faune (brûlée) dans le secteur principal du site.



## La faune

Nettement moins abondante que la céramique, la faune non brûlée (fig. 103) se répartit de façon assez uniforme sur l'ensemble du secteur. Tout au plus peut-on relever la faible densité de ces restes dans l'emprise du grand bâtiment B 1, ainsi que dans la zone 8, à l'emplacement du bâtiment B 10 et à l'est de l'alignement A1 7 (cf. répartition de la céramique).

La carte de répartition de la faune brûlée (fig. 104), peu abondante, montre une forte concentration, inexplicquée, dans la zone 6. On pourrait être tenté de mettre ce constat en relation avec le voisinage de structures de combustion juste à l'extérieur de l'emprise de la fouille. Relevons toutefois que la rareté des nodules d'argile brûlée dans ce secteur (voir ci-dessous) irait plutôt à l'encontre de cette hypothèse.

## La pierre

La répartition des pierres (fig. 105) offre une image proche de celle de la céramique. Globalement, ce matériau joue un rôle négligeable dans les aménagements du site. Très peu utilisé pour le calage des poteaux, ce matériau n'a manifestement pas non plus été utilisé pour l'aménagement de niveaux de circulation (sols, chemins).

## Les éléments d'argile brûlés

La répartition des nodules d'argile rubéfié (fig. 106) montre également une plus forte densité dans la partie orientale du site. On observe en outre quelques modestes concentrations à l'emplacement ou à proximité de foyers (st. 137, zone 5 près des st. 243, 245 et 247). Dans les structures en creux, on relève la présence de plusieurs nodules d'argile – en particulier d'éléments comportant une surface plane (cf. cat. 90) – dans quelques structures interprétées comme des fosses de rejet ayant recueilli des vidanges de foyers (p. ex. st. 81 et 207).

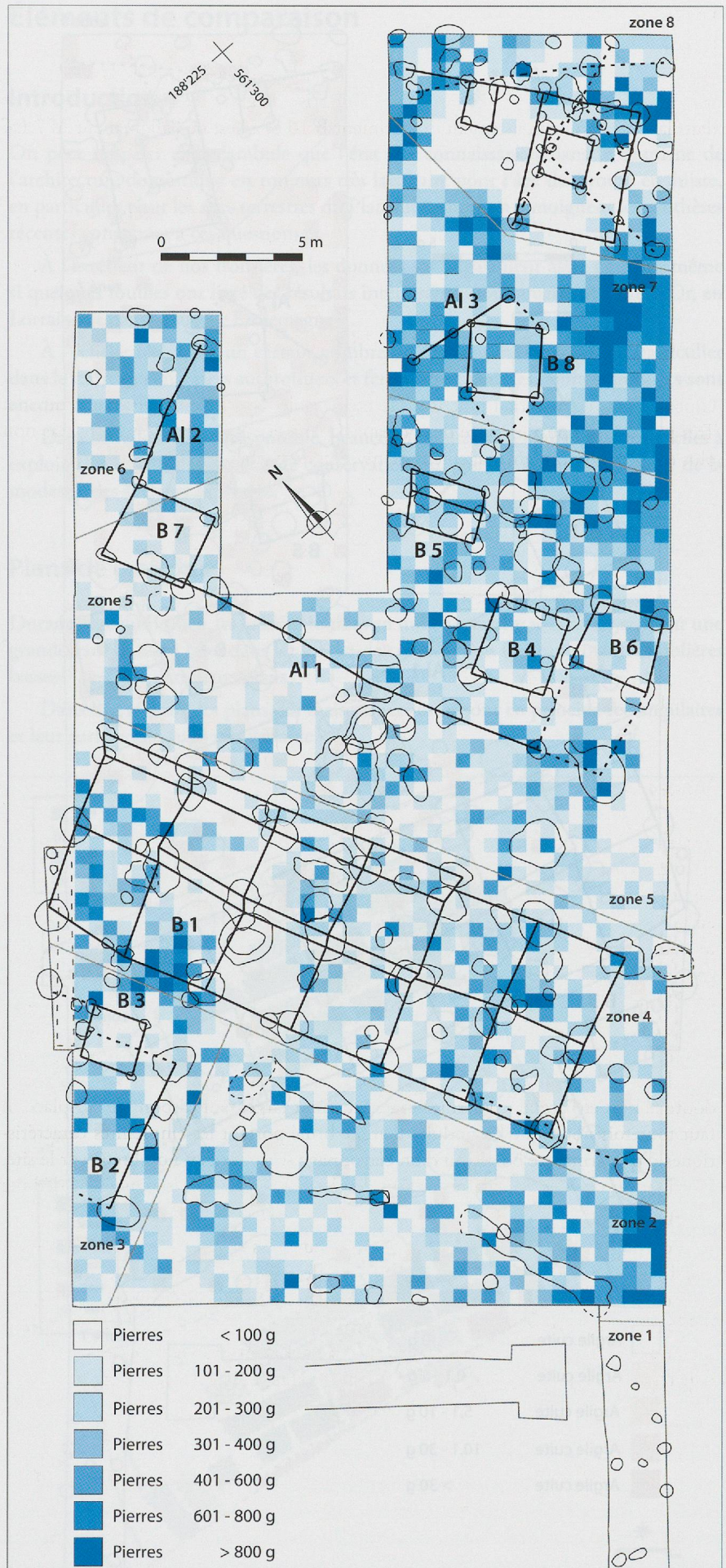
## Matériaux et modes de construction

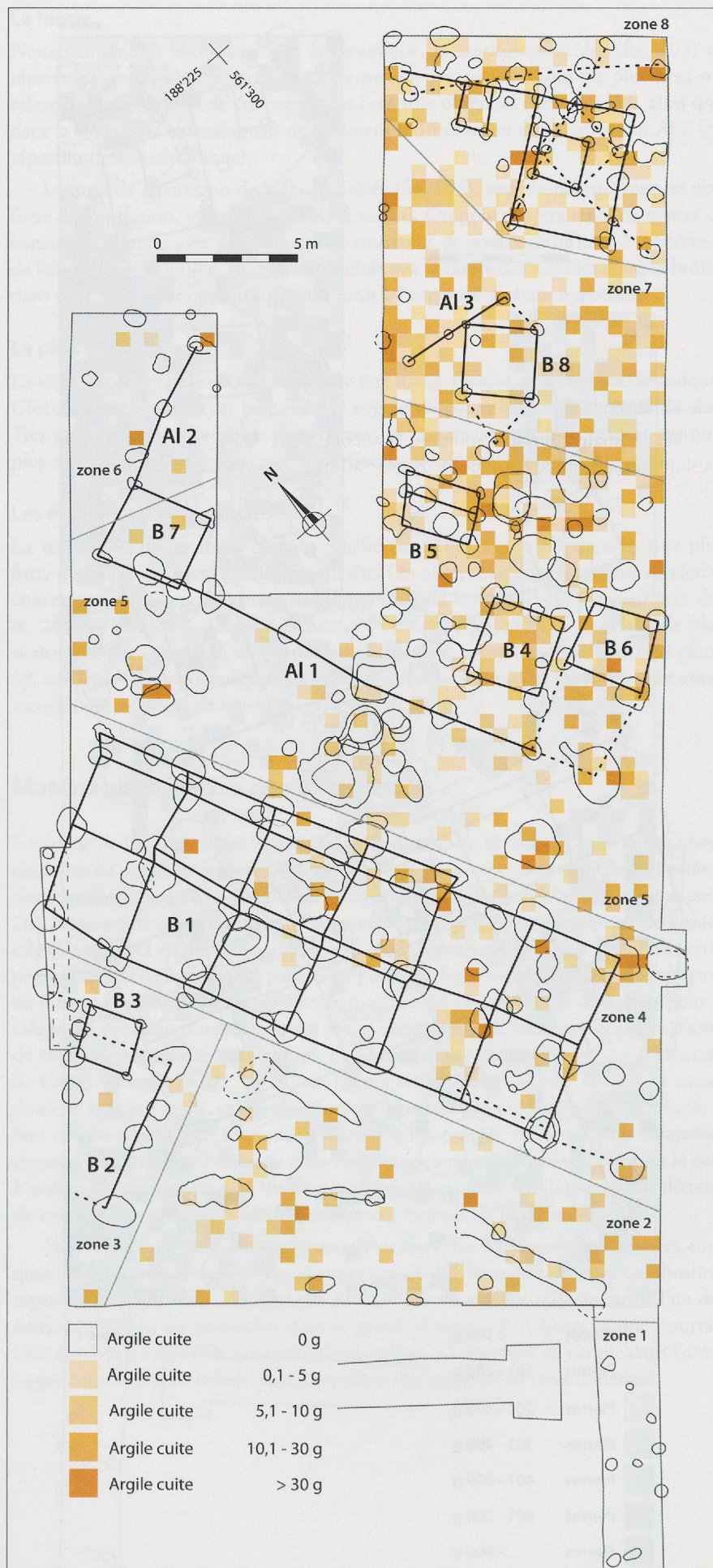
Sur le site de Payerne, les indices témoignant des modes de construction et des matériaux mis en œuvre sont particulièrement ténus. Nous avons déjà mentionné l'utilisation systématique dans la construction de poteaux calés dans des fosses (voir ci-dessus, 26). Nous avons également relevé l'absence de toute trace d'aménagement de surface tels que sablières ou sols aménagés. Enfin, nous venons de souligner l'utilisation très parcimonieuse de la pierre, en particulier pour le calage des poteaux. Sur d'autres sites où il est plus directement disponible, ce matériau est en effet largement utilisé pour le calage des pieux, la construction des foyers ainsi que dans des aménagements d'aires de circulation et de chemins, comme en témoigne par exemple le site contemporain de Cham-Oberwil ZG<sup>15</sup>. À Payerne, les matériaux essentiels sont donc sans aucun doute le bois et l'argile, ce dernier matériau étant largement disponible sur place. Il faut toutefois noter que les nodules d'argile brûlé portant les empreintes caractéristiques d'une armature boisée ou d'un clayonnage sont très peu nombreux sur le site. L'utilisation du bois pour la réalisation de planchers peut être logiquement déduite du caractère «plastique» et vraisemblablement humide de la surface du sol.

Pour ce qui est des aménagements intérieurs des bâtiments, les données sont quasi nulles: on peut rappeler notamment que des très rares structures de combustion repérées sur le site (voir ci-dessus, 34-37), aucune ne se situe à l'intérieur de l'un des édifices restitués, en particulier dans le grand bâtiment B 1. Cette lacune pourrait bien être liée à l'existence présumée de planchers. L'utilisation de l'argile dans l'aménagement des foyers (soles?) peut cependant être rappelée ici (voir ci-dessus).

**Fig. 105**

Payerne-En Planeise. Densité des pierres dans le secteur principal du site.





**Fig. 106**

Payerne-En Planeise. Densité des éléments d'argile rubéfiée dans le secteur principal du site.

## Éléments de comparaison

### Introduction

On peut rappeler en préambule que l'état des connaissances dans le domaine de l'architecture domestique est toujours très lacunaire pour l'âge du Bronze en Suisse, en particulier pour les sites terrestres du Plateau, comme en témoignent les synthèses récentes consacrées à ces questions<sup>16</sup>.

À l'extérieur de nos frontières, les données sont également assez pauvres, même si quelques fouilles ont livré des résultats intéressants, notamment en Côte-d'Or, en Lorraine et dans le sud de l'Allemagne<sup>17</sup>.

À l'échelle régionale, un certain nombre de sites ont été explorés, en particulier dans le cadre des chantiers autoroutiers et ferroviaires, mais les données publiées sont encore minces<sup>18</sup>.

Dans le maigre *corpus* disponible, beaucoup de sites s'avèrent en outre difficiles à exploiter en raison de leur état de conservation ou, comme à Payerne, à cause de la modestie des surfaces explorées.

### Plans de maisons

Durant l'âge du Bronze, les édifices fouillés en milieu terrestre se caractérisent par une grande variété, aussi bien dans les modes de construction (poteaux plantés, sablières basses<sup>19</sup>, ...) que dans leurs plans.

Dans nos régions, les plans des maisons reconnus sont en principe rectangulaires et leur surface elle aussi très variable.

**Fig. 107**

Concise VD-Sous Colachoz.  
Développement du village au Bronze ancien, entre 1645 et 1620 av. J.-C. Tiré de Maute-Wolf et al. 2002, 10, fig. 9-10.

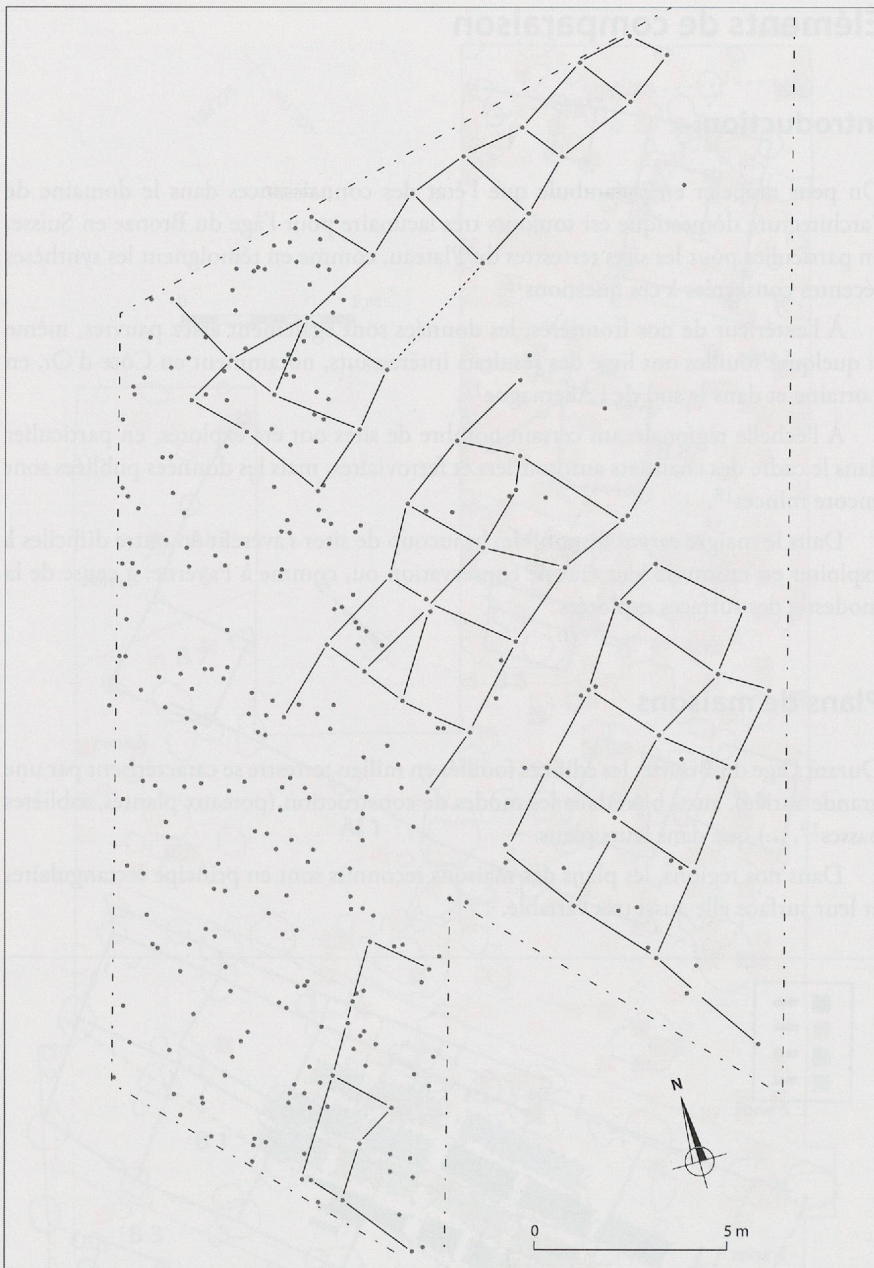


16 Arnold 1990; Roulière-Lambert éd. 1990; David-Elbiali 1992; Mordant/Richard éd. 1992; *SPM III* 1998, 193-223.

17 Blouet et al. 1992; Blouet et al. 1996; Darteville 1996; Kastl et al. éd. 1997, *passim*.

18 Vital/Voruz 1984; Anderson et al. 1990; Boisaubert et al. 1992; Rouvinez 1998; Mauvilly/Zaugg 2000; Achour-Uster/Kunz 2001; Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2; Baudais/Piuz 2003.

19 Des habitations à parois porteuses sur sablières sont attestées, par exemple à Ried FR-Hölle (Bronze moyen), où est restituée une maison de 21 x 5 m environ, constituée de trois «cellules» contiguës: Anderson et al. 1990.

**Fig. 108**

Morges VD-La Poudrière. Plan de quatre maisons de la fin du Bronze ancien (1644-1634 BC). D'après Wolf et al. 1999, 27, fig. 19.

Sur le site d'*En Planeise*, la construction principale est le bâtiment B 1, édifice à deux nefs large de 6,65 à 7,25 m pour une longueur minimale de 19,70 m (fig. 56-60).

Du Bronze ancien au Bronze moyen, on recense plusieurs exemples de maisons à deux nefs (deux rangées de poteaux en façade et une rangée axiale). De tels plans sont d'ailleurs déjà signalés au Néolithique<sup>20</sup>. Au Bronze final – dans les habitats lacustres en particulier – le nombre de nefs est souvent supérieur (trois le plus souvent).

Pour le Bronze ancien palafittique, de grands édifices à deux nefs sont par exemple attestés à Concise VD-*Sous Colachoz* (fig. 107)<sup>21</sup>. On a pu y restituer plusieurs maisons d'habitation rectangulaires à deux nefs de largeur assez constante (4 à 5 m env.), mais de longueur très variable, de 6 à plus de 20 m (env. 12 à 13 m en moyenne). L'écartement moyen des pieux est de l'ordre de 2 m.

À Morges VD-*La Poudrière*, les fouilles de 1977 ont mis en évidence le plan de quatre maisons à deux nefs (10-12 x 4-6 m env.), datées désormais entre 1644 et 1634 av. J.-C. (fig. 108)<sup>22</sup>.

Une maison de la fin du Bronze ancien (XVII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) de Meilen ZH-*Schellen* présente un plan lui aussi incomplet en longueur, constitué de trois rangs parallèles de poteaux plantés à semelles de bois. La longueur est apparemment d'au moins 11,30 m et la largeur est d'environ 3,70 m. Les «cellules» définies par les mon-

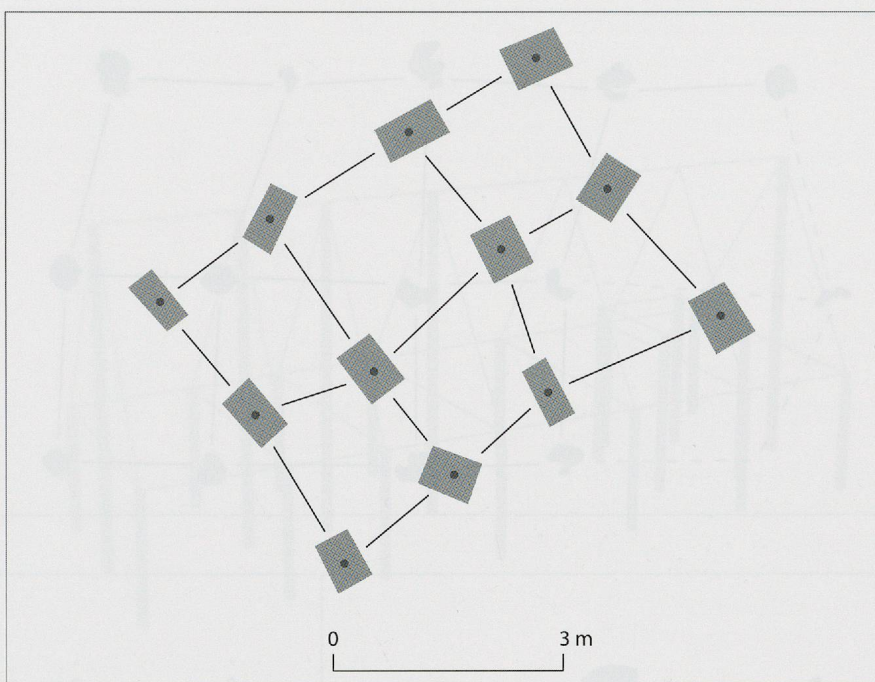
20 P. ex. A. Hafner, *Lattrigen VI Riedstation. Siedlungsplan und Baugeschichte (Ufersiedlungen am Bielersee 4)*, Bern, 1992; *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge II. Néolithique*, Bâle, 1995, 215, fig. 136.

21 Hurni/Wolf 2001, 173, fig. 9; Maute-Wolf et al. 2002, 10, fig. 9-10.

22 Wolf et al. 1999.

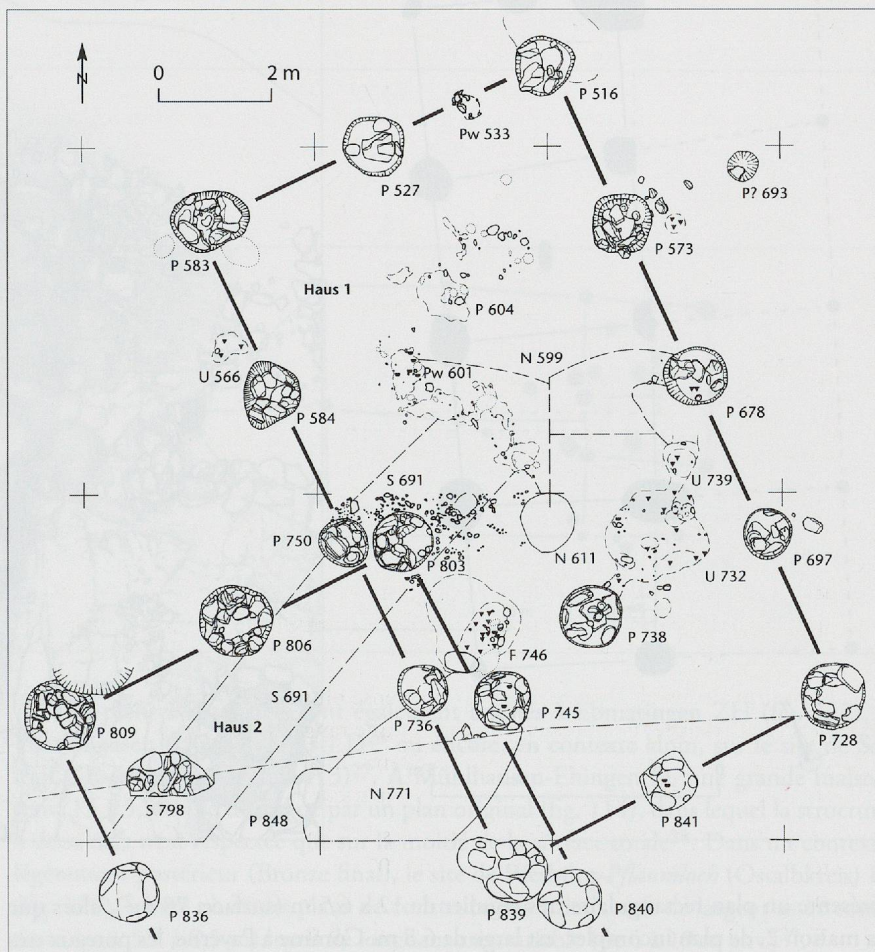
**Fig. 109**

Zug ZG-Sumpf. Plan de maison du Bronze final. D'après SPM III 1998, 199.



**Fig. 110**

Cham-Oberwil ZG-Hof. Plan des maisons 1 et 2. Tiré de Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 41, Abb. 43.

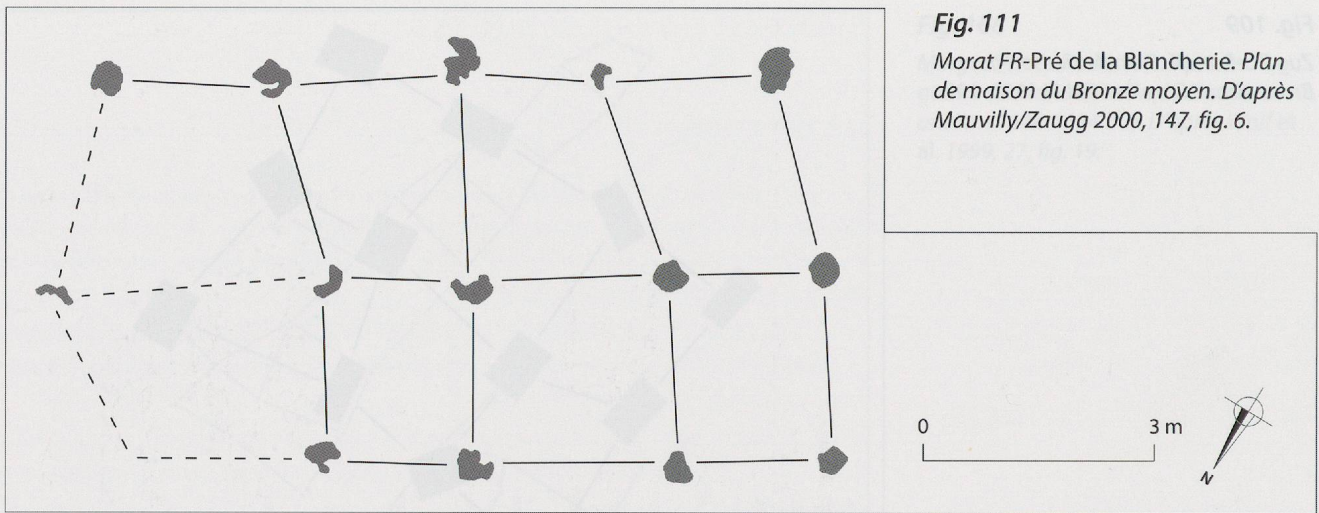


tants sont rectangulaires (env. 1,90 x 1,10 m), l'écart entre les pieux étant plus réduit dans le sens longitudinal<sup>23</sup>. Des infrastructures comparables sont également connues pour le Bronze final palafittique, comme par exemple à Zug-Sumpf (fig. 109).

Pour le Bronze moyen, l'existence de grands bâtiments à deux nefs est également attestée à plusieurs reprises. Les exemples les plus proches du bâtiment B 1 ont été mis en évidence sur le site de Cham-Oberwil ZG-Hof<sup>24</sup>. Il s'agit de deux maisons (maisons 1 et 2), dont les plans se chevauchent partiellement (fig. 110). La maison 1

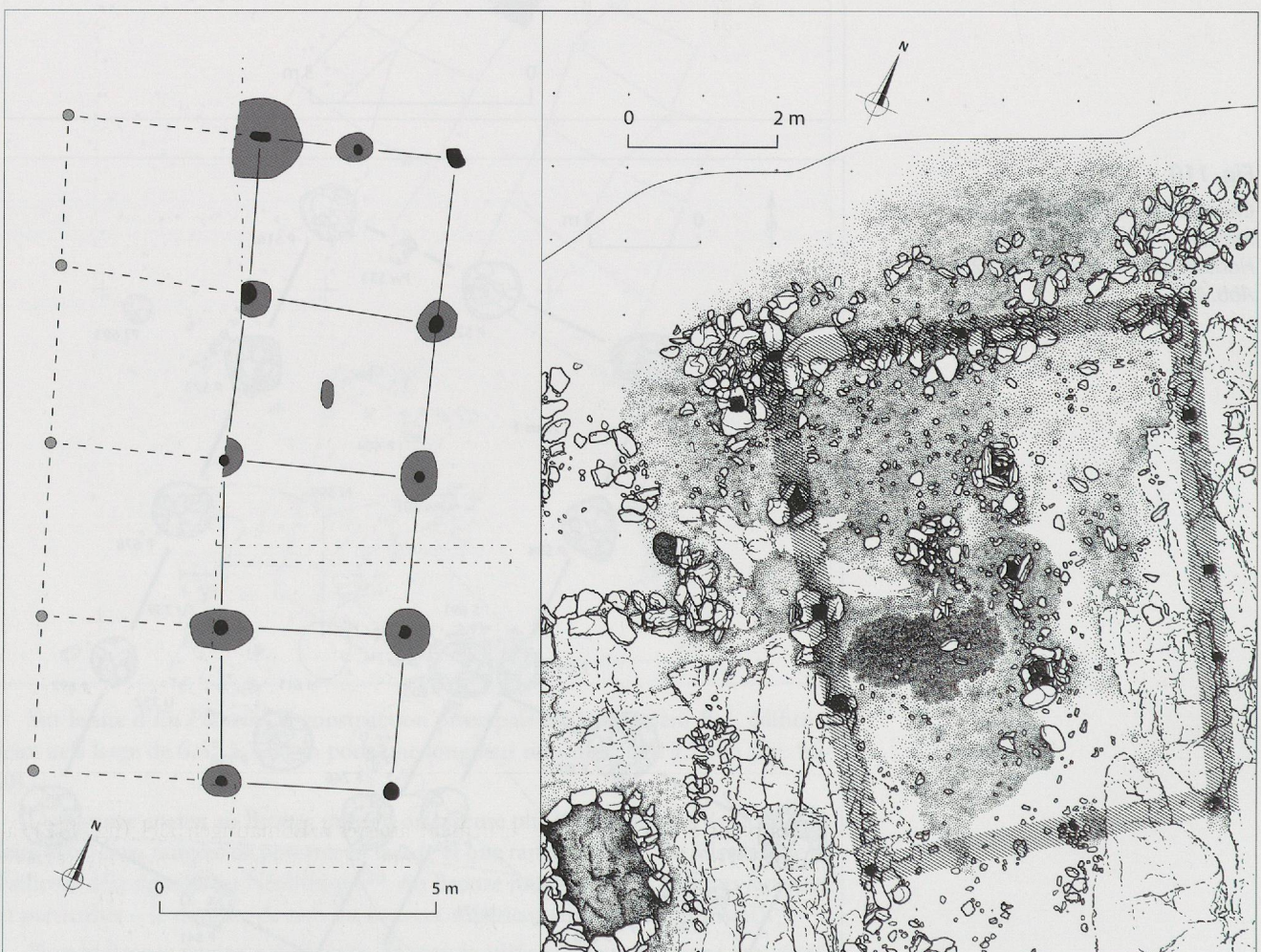
<sup>23</sup> Ruoff 1987. Un autre exemple est signalé à Bodman-Schachen D: Schlichtherle 1997, 56, Abb. 36.

<sup>24</sup> Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2.



**Fig. 111**

Morat FR-Pré de la Blancherie. Plan de maison du Bronze moyen. D'après Mauvilly/Zaugg 2000, 147, fig. 6.



**Fig. 112 (à g.)**

Ebmatingen ZH. Plan de la maison 1. D'après Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 56, Abb. 74.

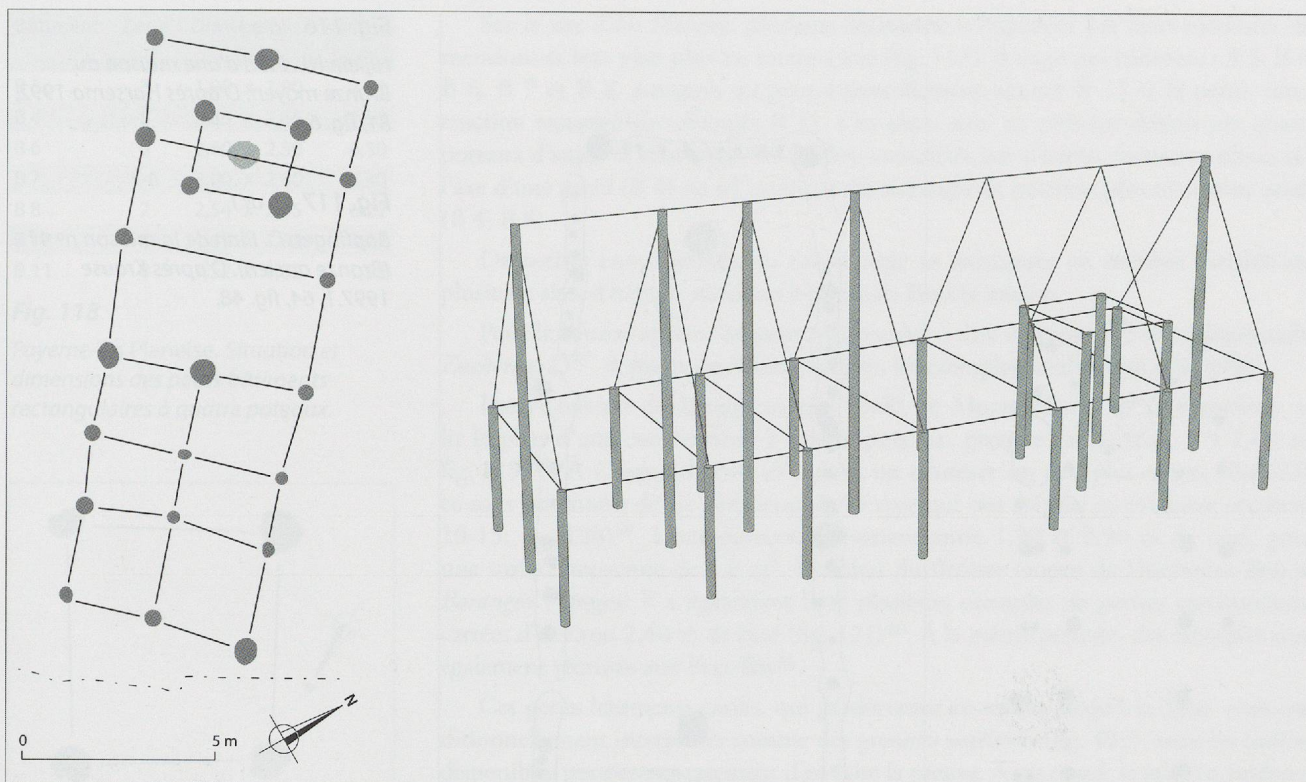
**Fig. 113 (à dr.)**

Salouf GR-Motta Vallac. Plan de construction du Bronze moyen. Tiré de Wyss 1982, 78, fig. 2.

25 Mauvilly/Zaugg 2000.

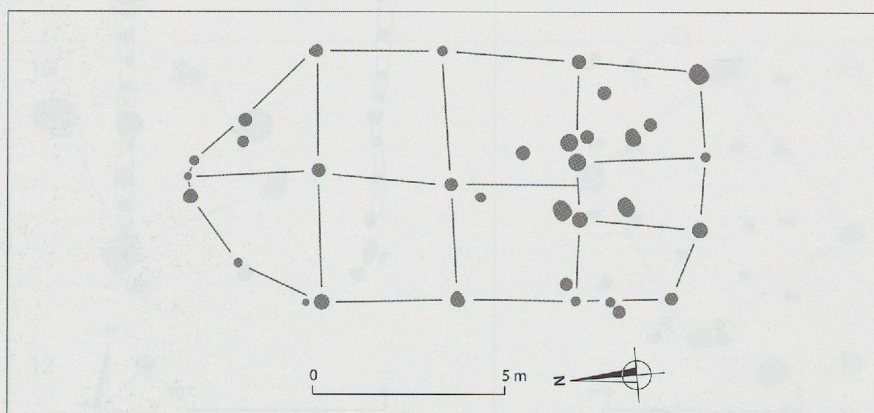
présente un plan rectangulaire très régulier de 12 x 6,5 m (surface: 78 m<sup>2</sup>), alors que la maison 2, de plan incomplet, est large de 6,8 m. Comme à Payerne, les poteaux très imposants (fig. 35), de section rectangulaire, qui en constituent l'armature sont calés dans des fosses de grand diamètre (près d'un mètre en moyenne). La principale différence entre le bâtiment B 1 de Payerne et ces deux maisons réside dans l'utilisation sur le site zougois de pierres de calage de calibre important et en très grand nombre.

Plus proche géographiquement de Payerne, le site de Morat FR-Pré de La Blancherie, daté d'une phase apparemment plus ancienne du Bronze moyen (BzB), a livré le plan d'une maison à deux nefs d'environ 10 x 5,25 m (fig. 111)<sup>25</sup>. L'écart entre les poteaux, à calage de pierres, varie ici entre 2 et 3 m.



**Fig. 114**

Mühlhausen-Ehingen D. Plan et proposition de restitution d'une maison du Bronze moyen. Tiré de Dieckmann 1997, 68, Abb. 50.



**Fig. 115**

Florémont-Bois de Barangéa (Vosges) F. Plan du bâtiment 1 (Bronze moyen). D'après Buzzi et al. 1994, 56, fig. 32.

Des plans à deux nefs sont également attestés à Ebmatingen ZH (fig. 112), à Thannhausen (Haut-Palatinat) D<sup>26</sup> ou encore, en contexte alpin, sur le site de Sa-louf GR-*Motta Vallac* (fig. 113)<sup>27</sup>. À Mühlhausen-Ehingen D, une grande maison (env. 15 x 5,2 m) se distingue par un plan original (fig. 114), dans lequel la structure à deux nefs n'est respectée que sur la moitié de la surface totale<sup>28</sup>. Dans un contexte légèrement postérieur (Bronze final), le site de Riesbürg-*Pflaumloch* (Ostalbkreis) D (fig. 126), a livré plusieurs plans de constructions à deux nefs de largeur assez constante (env. 5,5 à 8,5 m), mais de longueur très variable (de 6 à 19 m env.)<sup>29</sup>.

Dans l'Est de la France, sur le site de Florémont-Bois de Barangéa (Vosges) F, un bâtiment de 13,5 x 6,2/6,5 m présente, comme à Mühlhausen, une structure à deux nefs sur une partie seulement de sa longueur (fig. 115)<sup>30</sup>. En Lorraine, un plan de maison complet est disponible à Crevé-champs: il s'agit d'une construction à deux nefs, légèrement naviforme (10,5 x max. 5 m), avec une extrémité en abside et l'autre rectiligne. Les poteaux centraux des alignements sont légèrement décalés, ce qui permet de penser que seuls les poteaux extérieurs étaient reliés par des entrails et que l'alignement central longitudinal soutenait une faîtière<sup>31</sup>.

26 *Dynamique du Bronze moyen* 1989, 48, fig. 4.

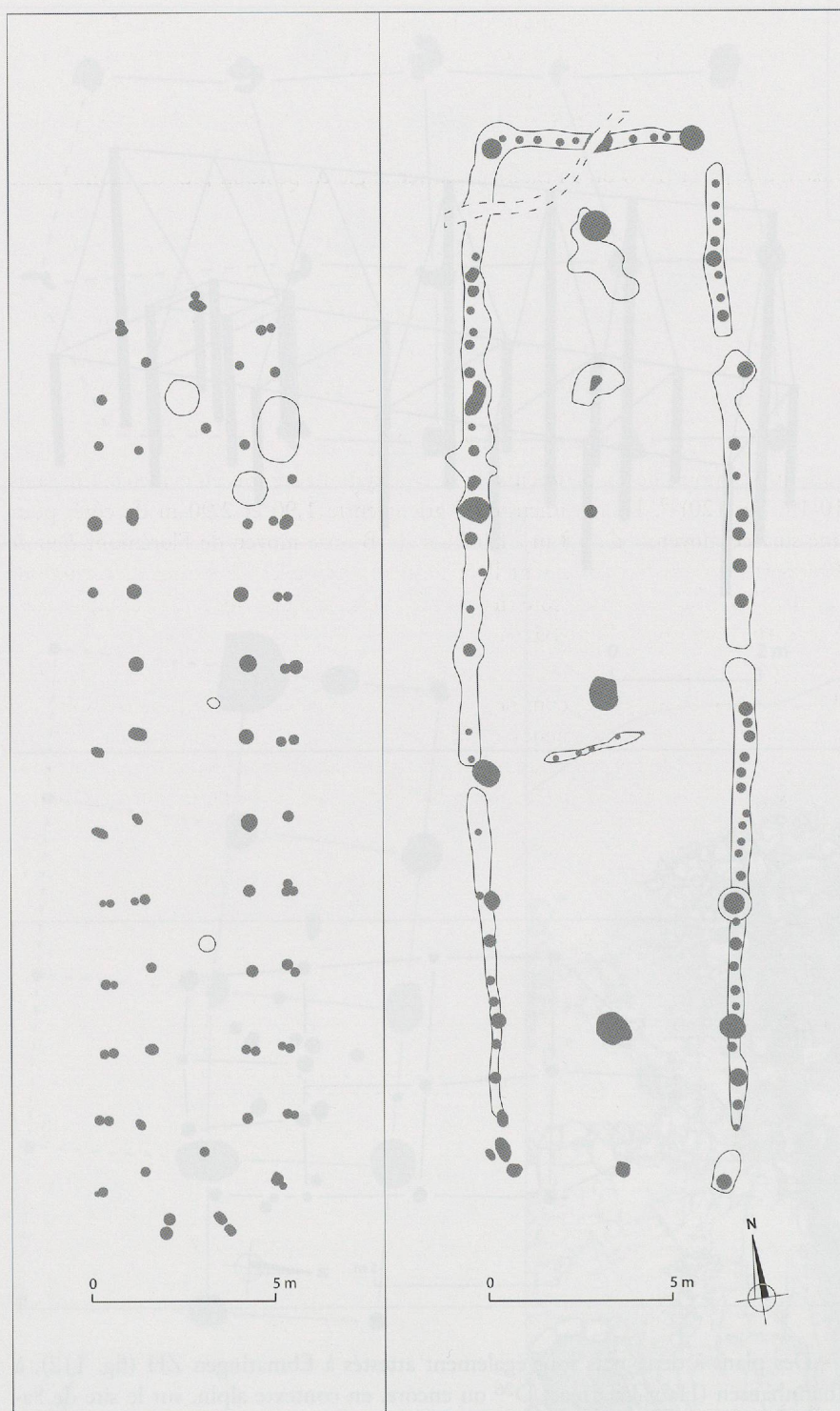
27 Wyss 1982.

28 Dieckmann 1997.

29 Krause/Wieland 1990, Abb. 7 (en partic. le bâtiment 3; 18,5 x 8,5 m; 7 rangées transversales); Krause 1997.2.

30 Buzzi et al. 1994.

31 Blouet et al. 1992, en partic. 183, fig. 1:2.

**Fig. 116** (à g.)

Hijken NL. Plan d'une maison du Bronze moyen. D'après Harsema 1992, 81, fig. 6.

**Fig. 117** (à dr.)

Bopfingen D. Plan de la maison n° 41 (Bronze ancien). D'après Krause 1997.1, 64, fig. 48.

Le bâtiment B 1 de Payerne s'intègre donc dans une tradition de bâtiments à deux nefs de grandes dimensions, dont les exemples tendent à se multiplier. Quoique caractérisés par des plans et/ou des modes de construction différents, d'autres édifices contemporains – comme celui de Ried FR-*Hölle* par exemple<sup>32</sup> – ou plus anciens se signalent également par leurs grandes dimensions. On peut évoquer ici les grandes habitations de l'Europe orientale<sup>33</sup> et de l'Europe du Nord (fig. 116)<sup>34</sup>. Plus près de nos régions, quelques plans de maisons semblent se rattacher à ces deux traditions, par exemple à Bopfingen D (fig. 117)<sup>35</sup> ou à Genlis (Côte-d'Or) F<sup>36</sup>. Notons toutefois que les plans caractéristiques de ces traditions présentent peu de points communs avec les bâtiments à deux nefs du type du bâtiment B 1.

32 Voir ci-dessus, 77, n. 19.

33 Pleinerova 1990; Pleinerova 1992; Nadler 2001.

34 Audouze/Buchsenschutz 1989, 245, fig. 104; Waterbolk 1990; Harsema 1992.

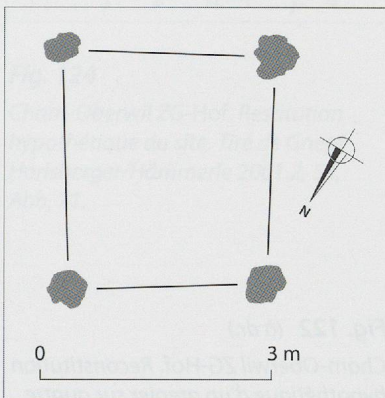
35 Krause 1997.1.

36 Darteville 1996. Voir aussi Blouet et al. 1996, en partic. 433-439.

Bâtiment	Zone	Dimensions (m)	Surface (m <sup>2</sup> )
B 3	3	1,90 x 1,90	3,61
B 4	5	2,85 x 2,65	7,55
B 6	5	2,60 x 2,50	6,50
B 7	5-6	3,00 x 2,80	8,40
B 8	7	2,54 x 2,45	6,22
B 12	8	1,65 x 1,62	3,27
B 11	8	1,52 x 1,02	1,55

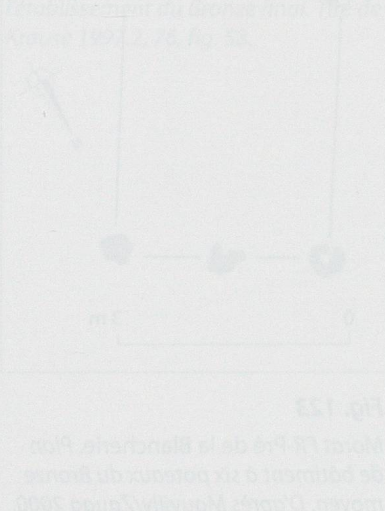
**Fig. 118**

*Payerne-En Planeise. Situation et dimensions des petits bâtiments rectangulaires à quatre poteaux.*



**Fig. 119** (ci-dessus)

*Morat FR-Pré de la Blancherie. Plan de bâtiment à quatre poteaux du Bronze moyen. D'après Mauvilly/Zaugg 2000, 147, fig. 6.*



**Fig. 120** (à dr.)

*Cham-Oberwil ZG-Hof. Plan des maisons 10-15. D'après Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 50, Abb. 66.*

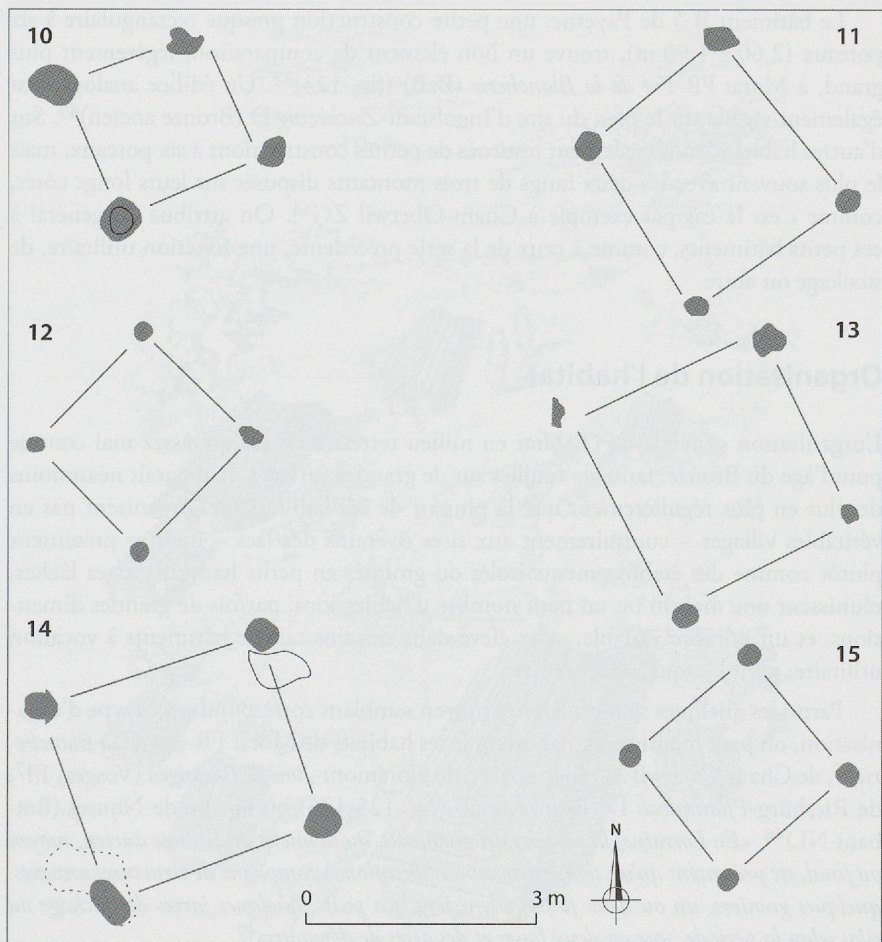
Sur le site d'*En Planeise*, plusieurs bâtiments se signalent par leurs modestes dimensions et leur plan plus ou moins carré (fig. 118): il s'agit des bâtiments B 3, B 4, B 6, B 7 et B 8, auxquels on peut éventuellement ajouter B 12 et la petite construction rectangulaire allongée B 11. Ces plans sont en principe définis par quatre poteaux d'angle et sont peut-être parfois complétés par d'autres montants placés sur l'axe d'une paroi (B 4) ou à l'extérieur du rectangle en position plus ou moins axiale (B 4, B 8).

De petites constructions du même type se retrouvent en nombre variable sur plusieurs sites d'habitat terrestres à partir du Bronze ancien.

Pour le Bronze ancien, on peut mentionner à titre d'exemple le site d'Ingolstadt-Zuchering D<sup>37</sup>. À partir du Bronze moyen, les exemples semblent se multiplier.

Dans l'habitat du Bronze moyen (BzB) de Morat FR-Pré de la Blancherie, se lit le plan d'une construction à quatre poteaux, presque carrée (env. 3 x 2,60 m; fig. 119)<sup>38</sup>. À Cham-Oberwil ZG, dans un contexte un peu plus récent (BzC/D), ce sont pas moins de six bâtiments de ce type qui ont été mis en évidence (maisons 10-15; fig. 120)<sup>39</sup>. Leurs dimensions varient entre 1,90 et 2,90 m de côté, pour une surface moyenne de 5,8 m<sup>2</sup>. L'habitat du Bronze moyen de Florémont-Bois de Barangéa (Vosges) F a également livré plusieurs exemples de petites constructions carrées d'environ 2,40 m de côté (fig. 121)<sup>40</sup>. À la même période, des exemples sont également recensés aux Pays-Bas<sup>41</sup>.

Ces petits bâtiments carrés, qui perdureront au moins jusqu'à la Tène, sont traditionnellement interprétés comme des greniers surélevés (fig. 122), mais les indices disponibles permettent rarement d'en faire la preuve. À cet égard, la mise en évidence à Payerne d'un nombre important de macrorestes de céréales carbonisées dans plusieurs des trous de poteau du bâtiment B 4 mérite d'être soulignée encore une fois (voir ci-après, 237-245).



37 Jockenhövel/Kubach éd. 1994, 19, fig. 13.

38 Mauvilly/Zaugg 2000.

39 Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 49-51.

40 Buzzi et al. 1994.

41 Harsema 1992.

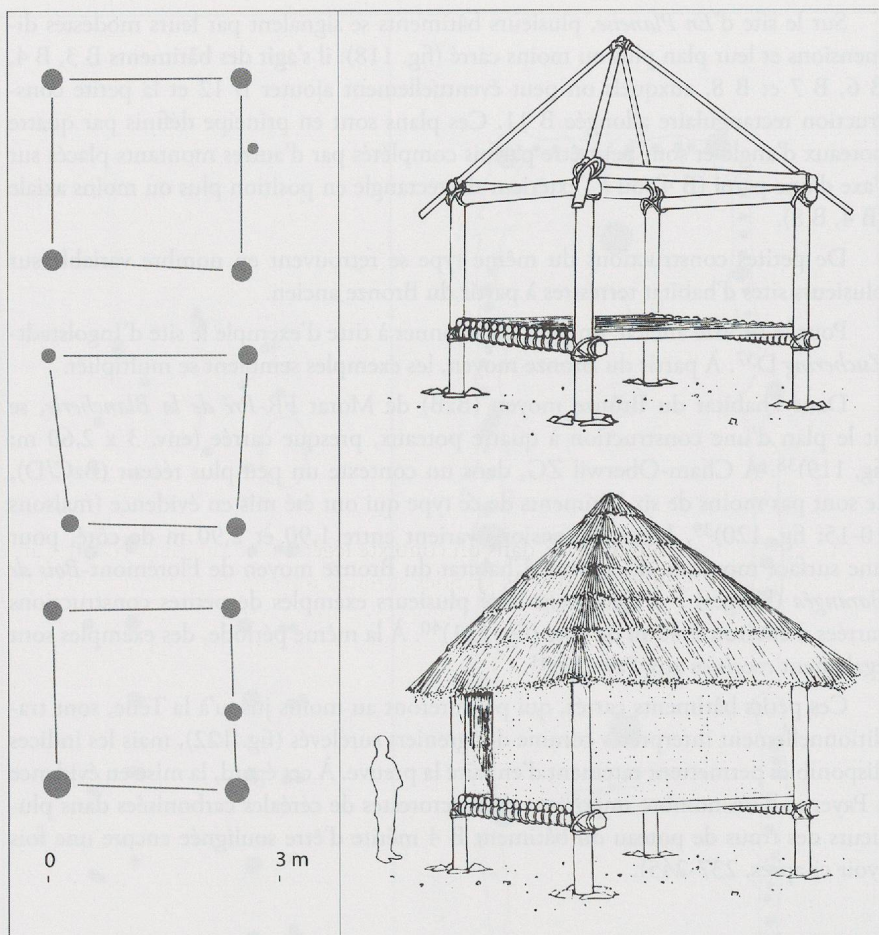


Fig. 121 (à g.)

Florémont-Bois de Barangéa (Vosges) F. Plan des bâtiments 4 à 6 (prob. Bz moyen). D'après Buzzi et al. 1994, 58, fig. 33.

Fig. 122 (à dr.)

Cham-Oberwil ZG-Hof. Reconstitution hypothétique d'un grenier sur quatre poteaux. Tiré de Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 54, Abb. 72.

Le bâtiment B 5 de Payerne, une petite construction presque rectangulaire à six poteaux (2,60 x 1,90 m), trouve un bon élément de comparaison, légèrement plus grand, à Morat FR-Pré de la Blancherie (BzB) (fig. 123)<sup>42</sup>. Un édifice analogue est également visible sur le plan du site d'Ingolstadt-Zuchering D (Bronze ancien)<sup>43</sup>. Sur d'autres habitats, sont également restitués de petites constructions à six poteaux, mais le plus souvent avec les deux rangs de trois montants disposés sur leurs longs côtés, comme c'est le cas par exemple à Cham-Oberwil ZG<sup>44</sup>. On attribue en général à ces petits bâtiments, comme à ceux de la série précédente, une fonction utilitaire, de stockage ou autre.

## Organisation de l'habitat

L'organisation générale de l'habitat en milieu terrestre est encore assez mal connue pour l'âge du Bronze, faute de fouilles sur de grandes surfaces. Il apparaît néanmoins de plus en plus régulièrement que la plupart de ces habitats ne s'organisent pas en véritables villages – contrairement aux sites riverains des lacs – mais se présentent plutôt comme des établissements isolés ou groupés en petits hameaux assez lâches, réunissant une maison ou un petit nombre d'habitations, parfois de grandes dimensions, et un nombre variable, assez élevé dans certains cas, de bâtiments à vocation utilitaire, parmi lesquels des greniers.

Parmi les quelques sites du Bronze moyen semblant correspondre à ce type d'organisation, on peut mentionner par exemple les habitats de Morat FR-Pré de la Blancherie<sup>45</sup>, de Cham-Oberwil ZG (fig. 124)<sup>46</sup>, de Florémont-Bois de Barangéa (Vosges) F<sup>47</sup>, de Riesbürg-Pflaumloch D (Bronze final) (fig. 125-126) ou encore de Nijnsel (Brabant NL)<sup>48</sup>. «En Lorraine, la plupart des gisements, qu'ils soient du Bronze ancien, moyen ou final, ne présentent qu'un seul bâtiment d'habitation accompagné de structures annexes: quelques greniers, un ou deux fours polynésiens, un puits, quelques jarres de stockage ou silos selon la période, une ou deux fosses et des aires de dépotoirs»<sup>49</sup>.

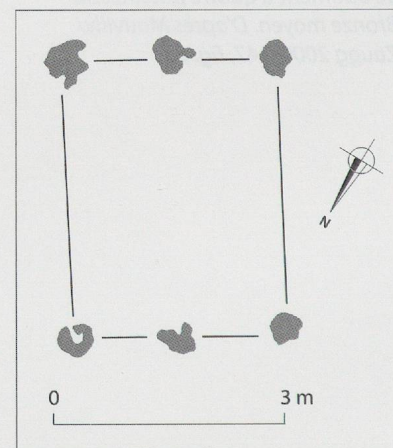


Fig. 123

Morat FR-Pré de la Blancherie. Plan de bâtiment à six poteaux du Bronze moyen. D'après Mauvilly/Zaugg 2000, 147, fig. 6.

42 Mauvilly/Zaugg 2000.

43 Jockenhövel/Kubach éd. 1994, 19, fig. 13.

44 Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 47-48, Abb. 60 et 62.

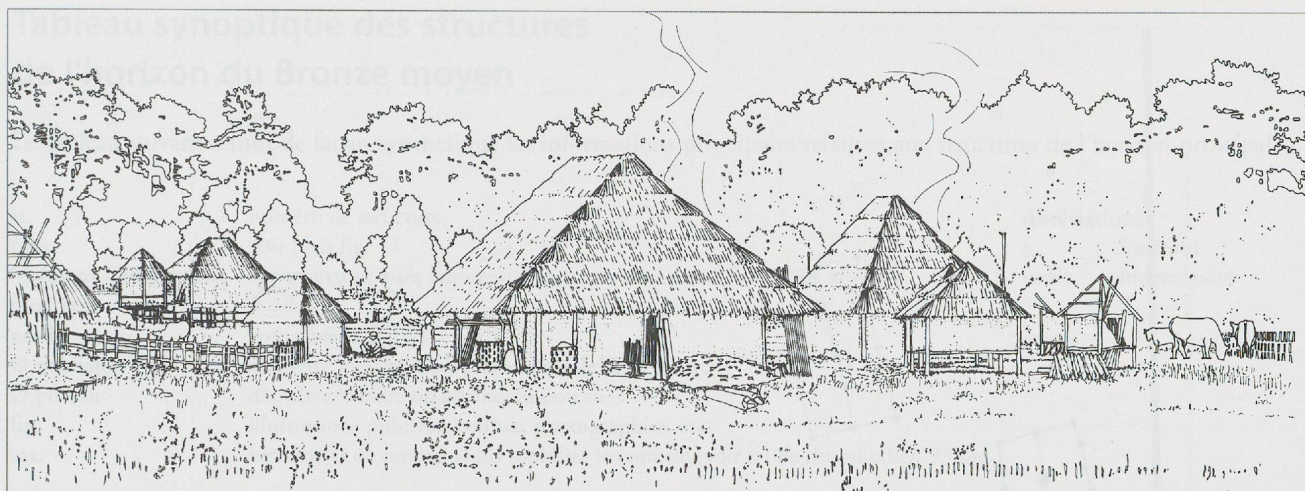
45 Mauvilly/Zaugg 2000.

46 Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2.

47 Buzzi et al. 1994.

48 Audouze/Buchsenschutz 1989, fig. 104.

49 Blouet et al. 1992, 185-186.



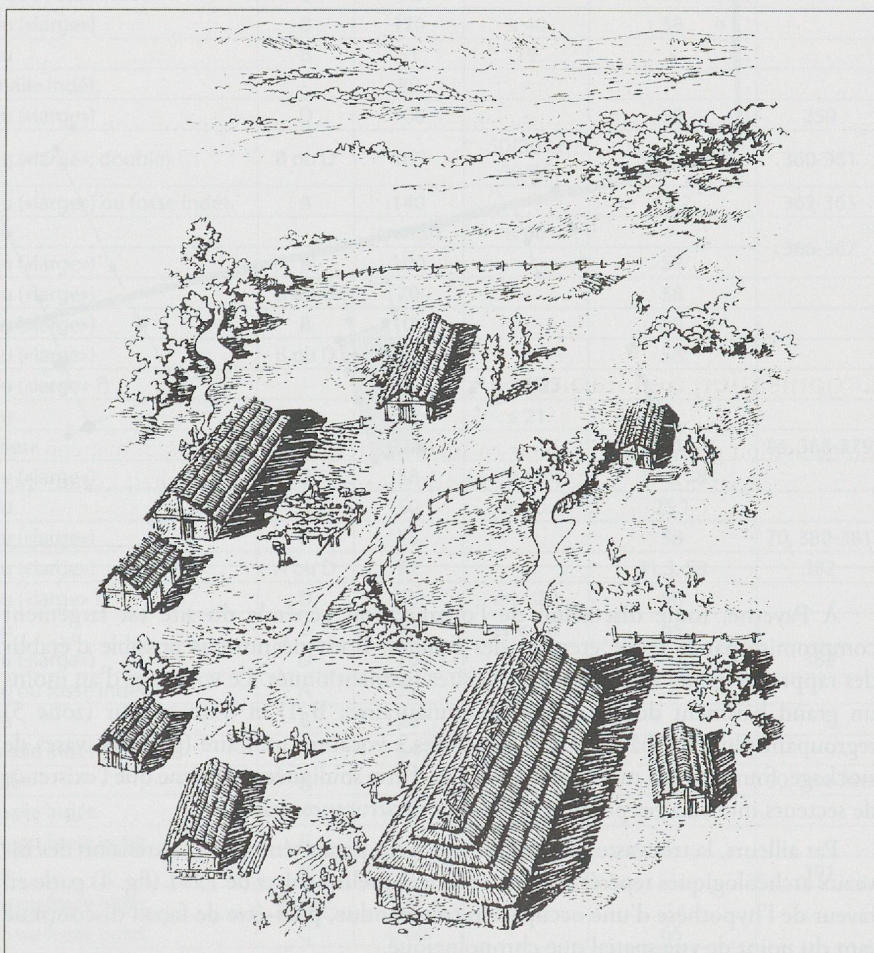
**Fig. 124**

*Cham-Oberwil ZG-Hof. Restitution hypothétique du site. Tiré de Gnepf Horisberger/Hämmerle 2001.2, 54, Abb. 71.*

À Izier-Genlis (Côte-d'Or) F, dans un contexte légèrement antérieur (Bronze ancien), les fouilles réalisées sur de très grandes surfaces ont mis en évidence plusieurs grandes constructions sur poteaux, considérées comme des fermes-étables. Du point de vue de l'organisation de l'espace, les investigations révèlent une organisation intéressante: plusieurs unités domestiques se distinguent, constituées d'une ferme-étable et d'au moins un grenier<sup>50</sup> ou autre bâtiment annexe. Entre les secteurs d'habitat, s'observe un large intervalle libre de constructions. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer s'il s'agit d'unités indépendantes et plus ou moins contemporaines ou si les unités distinctes correspondent à un déplacement du groupe humain<sup>50</sup>. Un autre site néerlandais montre quant à lui de petites unités d'une ou deux fermes-étables, parfois associées à des bâtiments annexes (granges, greniers). Plusieurs reconstructions sont attestées, avec parfois de légers déplacements, durant les quelques 700 ans d'occupation (discontinue) du site<sup>51</sup>.

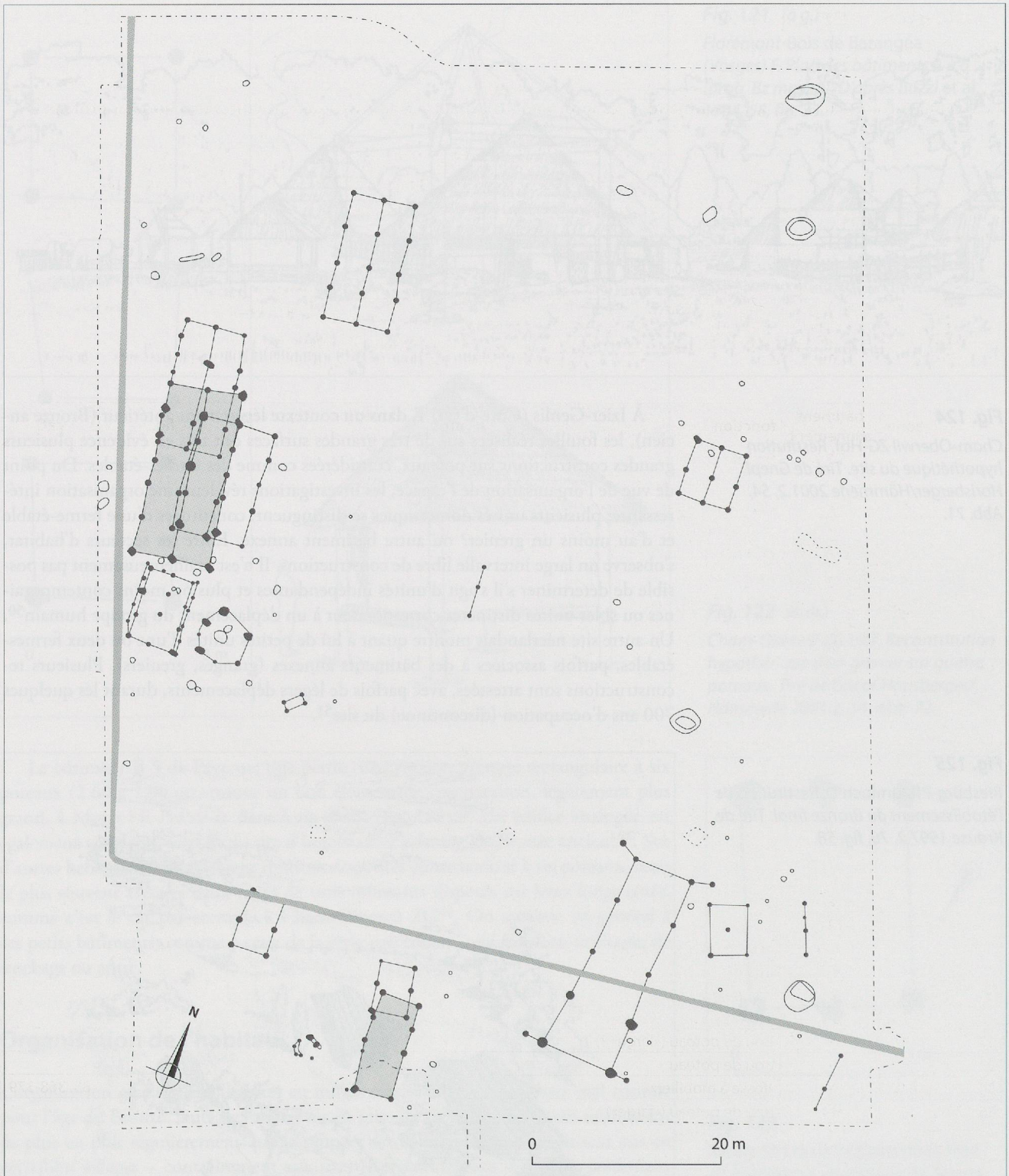
**Fig. 125**

*Riesbürg-Pflaumloch D. Restitution de l'établissement du Bronze final. Tiré de Krause 1997.2, 76, fig. 58.*



<sup>50</sup> Darteville 1996. Des organisations apparemment proches sont signalés par exemple à Ingolstadt-Zuchering (Oberbayern) D (Jockenhövel/Kubach éd. 1994, 19, fig. 13) ou encore sur des sites des Pays-Bas (Harsema 1992).

<sup>51</sup> Waterbolk 1990.



À Payerne, toute discussion de l'organisation générale du site est largement compromise par la faible étendue des fouilles. Il est néanmoins possible d'établir des rapprochements avec plusieurs des sites susmentionnés. Le voisinage d'au moins un grand bâtiment domestique (communautaire?; B 1) et d'un secteur (zone 5) regroupant plusieurs bâtiments et structures à vocation utilitaire (greniers, vases de stockage, fours/foyers) mérite en particulier d'être soulignée, de même que l'existence de secteurs intercalaires presque dépourvus de structures bâties.

Par ailleurs, la très vaste emprise du site, dont paraît témoigner l'extension des niveaux archéologiques repérés dans les sondages préliminaires de 1991 (fig. 4) parle en faveur de l'hypothèse d'une occupation très étendue, peut-être de façon discontinue tant du point de vue spatial que chronologique.

**Fig. 126**

Riesbürg D-Pflaumloch. Plan général de l'établissement du Bronze final. D'après Krause 1997.2, 73, fig. 56.

## Tableau synoptique des structures de l'horizon du Bronze moyen

Le tableau suivant réunit de façon synthétique les informations principales relatives aux structures de l'horizon principal.

st.	numéro de structure	Abréviations
zone	voir plan fig. 11	
bâtiment / alignement	appartenance à un bâtiment (B) ou un alignement (A1) (voir 46-70)	f. fonction
fonction		indét. indéterminé
profil	voir schéma fig. 21	
Ø médian	diamètre mesuré à mi-profondeur de la structure	
Ø poteau	diamètre mesuré ou estimé du poteau	
fig.	illustrations publiées: coupes, photographies, etc.	
cat.	numéro(s) de catalogue du mobilier inventorié (voir étude du mobilier, 93 sqq.)	

st.	zone	bâtiment alignement	fonction	profil	Ø médian (cm)	Ø poteau (cm)	fig.	cat.
4	3	B 3 ?	trou de poteau	D	32	-	65	
5	4	B 1	trou de poteau («large»)	E	110	-	58	
6	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	30	-	-	
7	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	35	-	-	
9	3	-	trou de poteau (prob. double)	B	33	-	-	
10	4	-	fosse indét.	F	32	-	-	
11	3	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	34	-	-	
12	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	68	≤ 37	31.1, 58, 60.1	
13	3	B 2	trou de poteau («large»; double)	B	61	12 et 15	63	
14	3	B 3	trou de poteau	E	31	-	65	
15	4	-	trou de poteau	E	30	-	-	
17	3	B 3	trou de poteau	D	22	≤ 20	65	
18	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	38	-	58	
19	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	120	≤ 40	58	
20	4	-	trou de poteau	B	51	19	-	
21	4	-	fosse ou anomalie indét.	-	89	-	-	
22	4	B 1	trou de poteau («large»)	D	108	-	58	359
23	4	B 1	trou de poteau («large»; double)	B ou D	165	50/30 et 50/35	58, 60.2	360-361
24/26	4	-	trou de poteau («large») ou fosse indét.	A	140	-	60.2	362-365
25a	4	B 1 ?	trou de poteau	-	env. 50	≤ 40	-	366-367
25b	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	100	-	58	
29	4	B 1	trou de poteau («large»)	B ou D	70	-	58	
30	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	104	-	58	
31	4	B 1	trou de poteau («large»)	B ou D	89	-	58	
32	4	-	trou de poteau («large» ?)	-	60	≤ 20/25	-	
33	4	-	trou de poteau	-	21	≤ 21	-	
34	4, 5	-	«fosse à mobilier»	B	116	-	45	85, 368-379
35	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	58	≤ 40	31.2, 58	
36	4	B 1 ?	trou de poteau	D	50	≤ 20	25.1	
37	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	75	-	58	70, 380-381
38	4	B 1	trou de poteau («large»)	A ou D	92	-	31.3, 58	382
39	4	B 1	trou de poteau («large» ?)	D	35	env. 20	58	
40	3	B 3	trou de poteau	E	21	env. 20	65	
41	3	B 2	trou de poteau («large»)	D	70	-	63	383
42	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	27	-	-	
43	5	-	trou de poteau	B	28	≤ 28	-	
44	5	-	fosse ou anomalie indét.	-	54	-	-	
45	5	-	«fosse à mobilier»	A	93	-	46	90, 384-390
46	5	-	fosse ou anomalie indét.	-	118	-	-	
47	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	54	-	-	
48	5	-	trou de poteau	B	37	-	-	391
49	3	-	trou de poteau ou fosse indét.	B ou E	30	-	-	
50	3	B 3	trou de poteau ou fosse indét.	C	≥ 60	-	65	

st.	zone	bâtiment alignement	fonction	profil	Ø médian (cm)	Ø poteau (cm)	fig.	cat.
51	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	30	-	-	
52	2	-	«fosse à mobilier»; évent. foyer	B	130	-	39	63, 75, 486-490
53	5	-	trou de poteau («large») ou fosse indét.	B	77	-	-	
54	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	25	≤ 25 x 17	-	
55	3	-	trou de poteau ou fosse indét.	C ou D	43	-	-	
56	3	B 2	trou de poteau («large» ?) ou fosse indét.	A ou B	57	-	63	
57	5	Al 1	trou de poteau («large»)	B	74	env. 25	28,1, 92	
58	3	B 2	trou de poteau («large»)	E	60	≤ 35	30,5, 63	68
61	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	60	-	-	
62	5	Al 1	trou de poteau («large»)	E	110	≤ 35/40	92	69, 392
63	5	-	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?)	-	80	-	47	393
64	5	-	trou de poteau («large» ?) ou fosse indét.	A	70	-	-	
65	5	Al 1	trou de poteau («large»)	B	72	env. 30	92	
66	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	60	-	-	
67	5	Al 1	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?); trou de poteau («large») poss. (f. primaire ?)	B	74	-	23,1, 92	
68	2	-	segment de fossé	-	max. 80	-	-	
69	2	-	segment de fossé	-	max. 45	-	-	
70	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	44	-	22,1	
71	5	-	trou de poteau	B	36	≤ 30	30,2	
72	5	-	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?)	B	65	-	23,2, 48	394-398
73	5	B 4	trou de poteau («large» ?)	D	63	23	68	
74	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	36	-	-	
75	5	B 4 ?	trou de poteau ou fosse indét.	-	34	-	-	
76	5	-	trou de poteau	-	22	20	-	
77	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	F	50	-	27,1	
78	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	81	-	31,4, 58	399
79	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	24	≤ 20 x 16	-	
80	2	-	trou de poteau	D	40	20	28,2	
81	5	-	«fosse à mobilier»; évent. foyer	-	85	-	38, 42	400-402
82	5	-	vase de stockage semi-enterré	-	41	-	42	403
83	5	-	trou de poteau («large» ?) ou fosse indét.	-	66	-	-	
84	5	-	fosse ou dépression indét.	-	115	-	-	
85	2	-	trou de poteau	E	17	17 ?	-	
86	5	-	trou de poteau	B	30	≤ 22	-	
87	4	B 1	trou de poteau («large»)	D	57	≤ 50	31,5, 58	
88	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	130	≤ 50	58, 60,3	
89	4	B 1	trou de poteau («large»)	A	120	≤ 40 x 20 ?	58	
90	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	80	-	58	
91	4	-	fosse indét.	F	77	-	27,2	
92	4	-	trou de poteau («large»)	D	100	-	-	404
93	4	-	fosse indét.	F	63	-	-	
94	4	B 1	trou de poteau («large»)	E	85	≤ 50	31,5, 58	405
95	4	-	trou de poteau	-	54	-	-	42
96	5	-	trou de poteau	D	22	≤ 22	-	74
97	5	-	fosse indét.	A	105	-	-	
98	4	B 1	trou de poteau («large»)	D	60	-	58	
99	4	-	trou de poteau	D	53	≤ 25	-	406
100	4	-	fosse ou dépression indét.	-	89	-	-	
101	4	-	trou de poteau	-	55	≤ 25	-	407
102	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	99	-	31,6, 58	
103	2	-	segment de fossé	-	80	-	-	
104	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	34	-	-	
105	2	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	25	25	23,3	
106/107	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	128	-	58	408
108	4	-	trou de poteau	B ou E	23	≤ 23	-	
109	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	21	-	-	
110	5	B 4	trou de poteau («large» ?)	D	60	≤ 30	25,2, 68	
111	5	-	trou de poteau	E	23	22	28,3	
112	5	B 4 ?	trou de poteau ou fosse indét.	-	48	-	-	

st.	zone	bâtiment alignement	fonction	profil	Ø médian (cm)	Ø poteau (cm)	fig.	cat.
113	5	B 4	trou de poteau	B	46	-	-	409
114	5	-	trou de poteau («large» ?)	C ?	77	≤ 40	-	
115	5	B 6, Al 1 ?	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?); trou de poteau («large») poss. (f. primaire ?)	D ou E	108	-	49, 74, 92	30, 410-411
116	5	B 6, Al 1	trou de poteau	D	45	-	74, 92	
117	4	B 1 ?	trou de poteau («large»)	B ?	107	-	31.7, 58	412
118	4	-	trou de poteau	D ou E	46	-	30.3, 58	
119	4	B 1	trou de poteau («large»)	B ?	120	-	58	
120	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	E	40	-	58	
121	5	-	fosse ou dépression indét.	F	90	-	-	
122	4	-	trou de poteau («large») ou fosse indét.	-	81	-	-	
123	4	B 1	trou de poteau («large»)	E	110	-	31.8, 58, 60.4	413
124	4	-	trou de poteau («large» ?)	D	60	≤ 25	31.8	
125	4	-	trou de poteau («large» ?)	B	68	≤ 27 x 22	-	414-415
126	4	-	fosse indét.	A	40	-	-	
127	4	-	trou de poteau («large»)	B	72	-	-	
128	4	-	trou de poteau («large» ?)	B	62	23	-	
129	5	B 4	trou de poteau («large» ?)	B	77	≤ 35/40	28.4, 68	
130	5	B 4 ?, B 6 ?	trou de poteau	D	42	20	28.5, 68, 74	
131	4	B 1	trou de poteau («large»)	B ?	150	-	31.9, 58	416-418
132	4	-	fosse indét.	F ?	50	-	-	
133	5	B 6	trou de poteau («large»)	E	58	≤ 35	74	
134	4	B 1	trou de poteau («large»)	B	144	-	31.10, 58	419
135	5	B 6	trou de poteau	A ou C	43	16	74	
136	5	B 6	trou de poteau	E	37	≤ 40	74	
137	4	-	foyer	-	70	-	37	420-425
138	5	B 7	trou de poteau ou fosse indét.	-	65	-	-	
139	5	Al 1	trou de poteau	D	37	≤ 28	29.8, 92	
140	5	B 7, Al 2	trou de poteau	E ou F	45	20/24	77	
141	1	-	trou de poteau ou fosse indét.	E	34	≤ 16 ?	-	
142	1	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	19	-	-	
143	1	-	trou de poteau	D	18	18	-	
144	5	B 7	trou de poteau	E	24	23	28.6, 77	
145	6	B 7, Al 2	trou de poteau	C	32	-	24.1, 77	
146	6	-	fosse indét.	F	65	-	-	
147	1	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	42	-	-	
148	1	-	trou de poteau	B	18	16	-	
149	1	-	vase de stockage semi-enterré	-	44	-	43	426-427
150	1	-	fosse indét.	A	48	-	-	
151	1	-	trou de poteau	A ou C	26	-	-	
152	1	-	trou de poteau ou fosse indét.	C	18	-	24.2	
153	1	-	trou de poteau	C	21	-	-	
154	1	-	trou de poteau	C ou D	18	17/18	-	
155	6	B 7 ?, Al 2	trou de poteau ou fosse indét.	B	49	-	77	
156	6	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	56	-	-	
157	6	B 7 ?, Al 2	trou de poteau	D	19	18	25.3, 77	
158	1	-	trou de poteau («large») ou fosse indét.	D	60	-	-	
159	6	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	43	-	-	
160	6	-	trou de poteau ou fosse indét.	E	50	-	-	
162	1	-	trou de poteau ou fosse indét.	E ?	58	-	-	
163	8	-	trou de poteau	C	23	≤ 20	24.3	
164	7	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	36	-	22.2	
165a	7	-	trou de poteau	E	22	-	-	
165b	7	-	trou de poteau ou fosse indét.	B	27	-	-	
166	1	-	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?)	A ou B	70	-	-	428-431
167	8	Al 5	trou de poteau	A ou B	50	-	86, 97	
168	8	B 10, Al 5	trou de poteau	F	55	≤ 30	86, 97	
169	7	B 8 ?, Al 3	trou de poteau	A	21	20	80, 94	
170	1	-	trou de poteau ou fosse indét.	A	17	≤ 20	-	
171	1	-	trou de poteau («large» ?)	B	60	≤ 35	30.4	
172	5	-	trou de poteau («large») ou fosse indét.	B	88	-	-	

st.	zone	bâtiment alignement	fonction	profil	Ø médian (cm)	Ø poteau (cm)	fig.	cat.
173	8	B 11	trou de poteau ou fosse indét.	E	40	-	86	
174	8	B 11	trou de poteau ou fosse indét.	E	39	-	86	432
175	5	-	trou de poteau	B	40	-	-	
176	7	-	fosse indét.	F	40	-	-	
177	8	B 12, Al 5	trou de poteau ou fosse indét.	A ou B	40	-	89, 97	
178	5	B 5	trou de poteau	E	54	17	28.7, 71	433
179	7	B 8	trou de poteau ou fosse indét.	B	47	-	80	
180	5	B 8, Al 3	trou de poteau	B	31	≤ 27	80, 94	
181	8	B 11, Al 6-7	trou de poteau ou fosse indét.	D	52	-	86, 98	
182	8	B 11, Al 7	trou de poteau ou fosse indét.	B	48	-	86	
183	8	-	trou de poteau	B	30	-	-	
184	8	B 9, Al 4	trou de poteau	B ou D	34	33	28.8, 83	
185	8	B 9, B 12, Al 4	trou de poteau	E	26	-	83, 89	
186	7	-	trou de poteau	E	22	≤ 22	-	434
187	7	Al 3	trou de poteau	D	21	16	94	
188	5	-	trou de poteau	D ou E	25	16	-	
189	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	D	37	-	-	
190	8	Al 5	trou de poteau	E	15	14	26.1, 97	
191	7	Al 3	trou de poteau ou fosse indét.	B	42	-	94	
192	5	-	trou de poteau	B	45	-	-	435
193	8	B 12	trou de poteau ou fosse indét.	B	45	-	89	
194	8	-	trou de poteau ou fosse indét.	A ou B	31	-	89	
195	8	-	trou de poteau	D	40	≤ 19	-	
196	8	Al 6	trou de poteau («large») ou fosse indét.	D	60	≤ 25	98	
197	7	B 8	trou de poteau	E	36	-	26.2, 80	
198	8	B 10 ?, Al 4	trou de poteau	B	23	22	83, 86	
199	8	B 10	trou de poteau	E	55	-	86	
200	7	B 8	trou de poteau ou fosse indét.	B ou E	43	-	80	
201	5	B 5	trou de poteau	B	55	-	71	
202	8	-	trou de poteau	B	30	-	28.9	78
203	5	-	«fosse à mobilier» ou trou de poteau («large»)	B	80	-	50	436
204	5	B 8 ?	trou de poteau ou fosse indét.	A	40	-	80	
205	5	-	trou de poteau («large» ?)	B	60	-	-	
206	5	B 5	trou de poteau ou fosse indét.	A ou D	38	-	71	
207	5	-	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?)	D	61	-	51	437-439
208	8	-	trou de poteau	D	40	≤ 27	-	
209	8	B 10, Al 7	trou de poteau ou fosse indét.	E	50	-	86	77
210	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	E	40	-	26.3	
211	8	Al 6	trou de poteau	B	45	30 ?	29.1, 98	440
212	8	-	trou de poteau («large») ou fosse indét.	E ou F	81	-	-	
213	8	-	trou de poteau ou fosse indét.	E	38	-	-	
214	8	Al 4	trou de poteau ou fosse indét.	B	51	-	83	82
215	5	-	fosse indét.	F	135	-	-	
216	5	-	vase de stockage semi-enterré	E	68	-	19, 44	441-442
217	8	B 10	trou de poteau	B	57	33 ?	29.2, 86	
218	8	Al 7	trou de poteau	D	49	-	86	
219	5	-	trou de poteau	B	30	-	-	
220	8	-	trou de poteau	B	57	-	-	58
221	8	B 9, B 10, Al 5, Al 7	trou de poteau ou fosse indét.	E	53	-	83, 86, 97	
222	8	Al 6	trou de poteau («large») ou fosse indét.	B ou E	65	-	98	
223	5	-	trou de poteau	B	43	-	29.3	
224	5	-	trou de poteau («large» ?)	B ou F	60	18	30.1	
225	8	Al 5	trou de poteau ou fosse indét.	E	47	-	97	
226	8	B 12	trou de poteau ou fosse indét.	A ou B	40	-	89	
227	8	B 9	trou de poteau ou fosse indét.	B ?	45	-	83	
228	8	-	trou de poteau	B	37	23	29.4	
229	8	-	trou de poteau	D	53	25/30	29.5	
230	8	B 10, Al 7	fosse indét.	F	88	-	27.3, 86	

st.	zone	bâtiment alignement	fonction	profil	Ø médian (cm)	Ø poteau (cm)	fig.	cat.
231	8	-	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?)	F	60	-	-	
232	5	B 5	trou de poteau	D	18	12	71	
233	8	-	trou de poteau	B	33	-	-	
234	8	B 9 ?	trou de poteau	A	29	21	29.6, 83	
235	5	-	«fosse à mobilier»	A	45	-	22.3, 52	443
236	8	Al 6	trou de poteau	E	37	≤ 24	98	
237	5	-	«fosse à mobilier» (f. secondaire ?)	B ou D	99	-	53	444-446
238	8	B 10, Al 7	trou de poteau («large» ?) ou fosse indét.	D	66	-	86	
239	8	-	trou de poteau («large» ?) ou deux trous de poteau juxtaposés	D	93	26/30 ?	31.11	
240	5	B 5	trou de poteau	D	40	15 ?	29.7, 71	447
242	5	B 5	trou de poteau	E	21	-	71	
243	5	-	«fosse à mobilier»	B	145	-	-	448
244	5	-	trou de poteau	-	29	-	-	
245	5	-	«fosse à mobilier»	B	100	-	-	449-471
246	5	-	trou de poteau	-	30	-	-	
247	5	-	«fosse à mobilier»	B prob.	110	-	-	94, 472-485
248	5	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	58	-	-	
250	4	-	trou de poteau ou fosse indét.	-	37	-	-	
251	5	-	fosse indét.	-	65	-	-	
252	2	-	fosse indét. ou segment de fossé	-	95	-	-	
254	6	-	trou de poteau	B	28	≤ 28	-	
256	1	-	trou de poteau	B	58	≤ 26	-	
257	6	-	trou de poteau	A ou B	20	-	-	
258	1	-	trou de poteau	B prob.	43	-	-	
259	1	-	trou de poteau	B	34	-	-	
260	5	-	trou de poteau	C	9	-	-	

La localisation des structures est indiquée sur le plan ci-dessous.

À ces structures, il y a une fosse à mobilier (f. secondaire ?) plus récente (st. 231, 50 et 181) présente dans les zones 5 et 8 et datée du Bronze final, des structures situées dans les zones 5 et 8, qui ont été trouvées partiellement en partie des structures situées dans les zones 5 et 8.

Les fosses à mobilier situées dans les zones 5 et 8, sont situées dans les zones 5 et 8, et ont été trouvées partiellement en partie des structures situées dans les zones 5 et 8.

Le plan de la chronologie du Bronze moyen, réalisé par Jean-François Bonnaud, est disponible sur Daniel Candela.

La présentation générale du mobilier lithique, des objets en os et en pierre, réalisés en céramique, a été réalisée par Daniel Candela, avec l'assistance de Christian Falgout, d'Anne-Marie Archère-Faraggi et de Roland Perrin, à qui a été confiée la détermination pétrographique. Maurice David Elbadi a établi le catalogue des objets en os.

Le dessin du mobilier a été réalisé par Magali Cubice (métal) et par Pierre-François Bonnaud (céramique et pierre).

